

**ASSOCIATION LE FURET
6 QUAI DE PARIS
67000 STRASBOURG**

**DES PERES A LA CRECHE ?
LES RELATIONS ENTRE LES PERES ISSUS DE L'IMMIGRATION
ET LES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE**

Novembre 2006

Remerciements

Nous remercions vivement les membres du comité scientifique de cette étude : Françoise Hurstel (Université Marc Bloch, Strasbourg), Gérard Neyrand (Cimerss), Guy Schmitt (Université Marc Bloch) et Elisa Terrier (Université Marc Bloch, Udaf 67).

Ce travail a été rendu possible par les responsables associatifs et surtout par les directrices des structures, qui nous ont ouvert leurs portes. Nous les remercions pour leur disponibilité, leur ouverture d'esprit face à l'observateur venu de l'extérieur. Elles témoignent de la vitalité du secteur de la petite enfance comme lieu de réflexion et d'innovation.

Nous remercions vivement les pères que nous avons rencontrés, pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

Etude réalisée par Sébastien Long, chargé de mission au Furet.

SOMMAIRE

Introduction	4
PROBLEMATIQUE	6
1. Etat de la question	6
2. Questionnement	19
METHODOLOGIE	23
1. Le choix des structures Petite Enfance interrogées	23
2. Les entretiens avec les pères	25
3. Déroulement et limites des entretiens avec les pères	26
4. Les entretiens avec les professionnelles	28
5. Séquences d'observation	29
I. DES PÈRES ET DES JEUNES ENFANTS	30
1. Des pères impliqués auprès de leurs jeunes enfants	30
1.1. Des changements dans les rapports hommes/femmes	30
1.2. Les soins au petit enfant	36
1.3. Le jeu comme mode relationnel privilégié avec l'enfant	38
1.4. Travail, organisation et investissement paternel	40
1.5. Inquiétudes et fragilité de la position de père.	41
2. Des pères confient leurs enfants	42
2.1. Les mobiles du placement en structure d'accueil Petite Enfance.	42
2.2. Une opinion positive sur la crèche	46
II. LES PÈRES À LA CRÈCHE : ENTRE INTÉRÊT ET RÉSERVE	53
1. Des pères investis, mais distants	53
2. Les pères : un mode « masculin » d'expression de soi ?	56
2.1. Des hommes qui « paternent » ?	60
3. Identifier les pères	62
3.1. La difficulté de connaître les pères	62
3.2. Des pères à l'identité floue	65
III. L'ACCUEIL ET LA PARTICIPATION DES PÈRES : LA CONSTRUCTION DE LA DISTANCE ET DE LA PROXIMITÉ	70
1. L'accueil des parents : quand les situations créent la distance	70
1.1. L'accueil des parents comme enjeu	70
1.2. Des rapports entre tension, confiance et évitement	71
1.3. L'accueil quotidien : disponibilité et engagement	73
1.4. Rester ou ne pas rester : les espaces et leur construction	80
2. Les mères comme interlocutrices privilégiées	83
2.1. L'inscription et l'adaptation	83
2.2. Parler à celle qui sait	86
2.3. Soutenir les mères : soutenir les femmes	88
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	93
SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES	101
ANNEXES (guides d'entretiens)	106

Introduction

Depuis plusieurs années une prise de conscience de « l'existence » des pères s'est développée. *Quels pères ? Quels fils ? (1992)*, l'ouvrage d'Evelyne Sullerot, pionnière en matière d'émancipation des femmes, a surpris beaucoup d'observateurs : elle dresse un portrait alarmant de la situation des pères. Dans bien des pays occidentaux, notamment aux Etats-Unis, au Québec ou, plus récemment, en Angleterre, des actions importantes de promotion et de soutien aux pères se sont mises en place. En Europe, la question de la place des pères se pose surtout dans le cadre de la question de l'égalité entre les hommes et les femmes. Dans l'accès à l'emploi, dans la poursuite d'une carrière, les femmes apparaissent pénalisées, notamment parce que c'est sur elles que repose une grande partie de la prise en charge des enfants. Les hommes, eux aussi, aspirent à s'occuper davantage de leurs enfants et à ne plus être uniquement centrés sur leur emploi. Mais au-delà de ces enjeux, c'est de la relation du père à son enfant qu'il s'agit. Leur enfant est de plus en plus souvent accueilli dans d'autres lieux de socialisation que la famille. Leur relation à ces institutions est donc essentielle dans la construction de la relation à leur enfant et dans celle de leur rôle de parent.

Sur le terrain des actions auprès des familles, qu'il s'agisse de l'accueil de l'enfant ou des actions liées à la parentalité, un constat apparaît récurrent : les pères sont peu engagés, sinon absents, dans les actions et les projets. Ce constat s'explique, parfois, par un désengagement au sein de la famille, ou en tout cas, par le peu d'intérêt des pères pour les questions éducatives, du moins pour leurs enfants en bas âge. Le soutien aux familles monoparentales - des femmes dans leur très grande majorité- apparaît comme une partie importante de l'action sociale auprès de ces familles. Les pères peuvent y apparaître comme ayant abandonné femmes et enfants. Alors, où sont les pères ? Pourquoi ne viennent-ils pas aux actions proposées ? Sont-ils à ce point désengagés de la famille ? Comment prendre en compte ces autres parents que sont les pères ? Les familles des quartiers populaires, et notamment celles issues de l'immigration, sont particulièrement

concernées par l'image de pères « invisibles ». Les modèles, en comparaison avec ceux des catégories moyennes de la population, imposeraient moins l'idée d'une égalité des rôles parentaux. Il s'en suivrait une difficulté pour les pères à s'adapter aux normes françaises de la relation au jeune enfant. C'est pourquoi les relations avec les institutions et les services de quartiers sont souvent tendues, marquées par un éloignement, voire un conflit de valeurs et de références. Les pères apparaissent alors souvent comme des fantômes, en perte d'autorité et de repères. Cet effacement des pères prendrait toute sa dimension à l'adolescence, lorsque les conflits entre parents et enfants prennent des tournures plus radicales.

Nous avons voulu développer une première perspective sur les relations entre les pères issus de l'immigration et les structures d'accueil de la petite enfance. En effet, pour plusieurs raisons, les structures d'accueil de la petite enfance représentent un terrain privilégié pour étudier la place des pères dans les institutions qui entendent prendre en charge momentanément leurs enfants. D'abord, parce que c'est bien dans les premières années de la vie de l'enfant que se construit la parentalité ; ensuite, parce que les structures d'accueil sont des institutions où l'on voit fréquemment - sans doute plus que dans bien d'autres lieux -, les pères. Enfin, parce que la place et l'implication des parents constituent une problématique importante dans la réflexion des équipes et dans le champ même de l'accueil de la petite enfance.

Comment se pose la question de l'accueil et de l'implication des pères, notamment des pères issus de l'immigration, dans les structures d'accueil ? Quelles sont les relations entre les pères et les institutions de la petite enfance dans les quartiers d'habitat social ? Comment donner une place aux pères ? Nous avons cherché à éclairer les processus qui construisent les relations entre les pères et les professionnelles¹.

¹ Le terme de « professionnelle » sera ici utilisé au féminin, contrairement à la règle grammaticale, pour rappeler l'inégale répartition entre hommes et femmes parmi les professionnels. Selon les chiffres de la Direction Générale de l'Action sociale du Ministère de l'emploi, il y aurait 3 ou 4% d'hommes éducateurs de jeunes enfants, environ 1% d'hommes puériculteurs et auxiliaires de puériculture.

PROBLEMATIQUE

1. Etat de la question

La « chute » des pères.

En France comme partout en Occident, la place des pères est devenue un enjeu social et politique. L'incertitude dans les rôles d'homme et de père pose de nombreuses questions. Yvonne Knibielher (1987) et Françoise Hurstel (1997) ont décrit la lente « chute » des pères, qui a commencé voici plusieurs siècles. La loi du 28 août 1792 stipule que « les majeurs ne seront plus soumis à la puissance paternelle, elle ne s'étendra que sur la personne mineure ». La loi du 24 août 1790 instaure les tribunaux de famille et réduit ainsi considérablement l'arbitraire du droit de correction. Le père ne peut plus seul faire emprisonner son fils. Mais le père conserve le droit de garde, et le droit de correction. Le code civil le stipule : « le père seul exerce cette autorité pendant le mariage ». Si l'évolution est relative, la volonté d'émancipation du citoyen et donc des enfants, passe par la diminution du pouvoir des pères, notamment sur les droits de filiation. La puissance paternelle consistait en un pouvoir fondé sur une représentation de la filiation, associée à la symbolique religieuse, au pouvoir royal, à la transmission des biens matériels et des privilèges familiaux : « les aînés, les cadets, les filles et les garçons étaient distingués sur l'échelle du prestige et des privilèges » (Castelain-Meunier, 1997 : 43). La Révolution prend ses distances avec le poids du religieux et des ancêtres : elle oppose l'enjeu éducatif des citoyens aux intérêts de la famille traditionnelle. Par ailleurs l'industrialisation transforme la condition paternelle en modifiant les rapports de la famille au travail. L'unité familiale ne repose plus sur la présence du père à la maison-unité de production, mais sur le père qui « part » au travail. Au XIX^{ème} siècle apparaissent donc des pères, notamment dans les catégories pauvres, qui sont absents. La filiation professionnelle, la transmission d'un métier, d'un savoir-faire ou d'un bien ne sont plus possibles. Ainsi les tribunaux cherchent-ils à protéger les enfants des pères indignes qui font travailler leurs enfants ou qui sont toujours absents : la loi de 1889 sur la déchéance des pères indignes, même si elle fut peu appliquée, marquera les esprits (Yvonne Knibielher, 1987). La loi Doumergue, en 1908, prévoit des amendes ou de la prison contre les pères qui refuseraient que leur enfant reçoive des enseignements de l'instituteur. En 1841, la loi sur l'interdiction du travail des

enfants dans les manufactures, en 1874, la loi sur la mendicité enfantine, en 1874, la loi Roussel qui accorde le droit de regard de l'autorité publique sur les enfants mis en nourrice hors du domicile, montrent que l'enfant n'est plus la propriété exclusive du père². La place de l'éducation des enfants, les rapports entre l'Etat, les enfants et leurs parents redéfinissent le champ de la paternité. C'est notamment à travers l'école que l'Etat a marqué clairement que c'est d'abord à lui, et non au père, qu'appartiennent les enfants. Elle a imposé un nouveau rapport à l'enfant, et donc un nouveau rapport à la famille. L'école éloigne les enfants de la famille : ce n'est plus la transmission des biens (capital de la terre ou capital financier) qui prime, mais le capital scolaire. C'est l'Etat qui contrôle les diplômes³. Le père, notamment, dans l'immense pouvoir qu'il pouvait détenir, fait les frais de ces évolutions.

Avant les années 60, l'image de la famille est celle d'une famille stable : le père et la mère, unis par le mariage, et les enfants. Le nombre d'enfants reste élevé. Les rôles sociaux sont distincts. Les femmes assurent les soins aux enfants, les élèvent ; le taux d'activité féminine est bas. Les pères travaillent à l'extérieur ou à la ferme, jusque dans les années 40. Le père ramène l'argent à la maison. Revivifié par le code Napoléon, le modèle qui organise la famille, place l'homme à sa tête : il est le chef de famille, la femme est considérée comme une mineure. La filiation est organisée par le mariage. L'image du paterfamilias, pourtant depuis longtemps entamée, survit, et prend une nouvelle jeunesse pendant les Trente Glorieuses (Knibielher, 1987). Le modèle bourgeois de la famille s'est imposé.

Les années 60 inaugurent de profonds bouleversements dans la famille. On peut le constater selon certains indicateurs démographiques. A partir des années 60, le nombre de mariages commence à baisser, tout comme la natalité, tandis qu'augmente le concubinage. Ainsi, les naissances hors mariage augmentent. Autour de 6% en 1900, elles s'accroissent rapidement en 1975 (9.4%) pour atteindre plus de 40% en 2002. La montée du divorce contribue à fragiliser l'institution qu'est le mariage. Le nombre de divorces n'a cessé d'augmenter depuis les années 60 ; il concerne 9% des mariages de l'année dans la période

²En 1912, la loi sur la reconnaissance du droit de paternité et, en 1935, la suppression de la correction paternelle suivront cette direction.

³Reprenant les travaux de P. Bourdieu, F. De Singly rappelle que « dans une société dont le mode de reproduction est à composante scolaire, la valeur d'une famille (et du groupe social auquel elle appartient) est définie par le montant du capital scolaire détenu par l'ensemble de ses membres » (1993 : 22)

1945-1965, 22% en 1980, 32% en 1990 et près de 40% en 2000 (Ferrand, 2004). Parallèlement, les femmes travaillent de plus en plus, et décident maintenant du moment opportun pour avoir un enfant et du nombre (restreint) de leurs rejetons. Le statut des femmes se transforme, sous l'effet de forces diverses, parfois contradictoires. Les femmes ont accédé à l'autonomie en matière de gestion des naissances. Elles sont entrées massivement sur le marché de l'emploi. Plusieurs lois successives ont entériné ces changements et défendu la position des femmes, notamment en cas de divorce (Ferrand, 2004, Knibielher, 2000).

Les trajectoires conjugales se sont donc complexifiées. Cela donne lieu à de « nouvelles formes de familles », ou du moins se multiplient les périodes pendant lesquelles les enfants résident prioritairement avec un seul des parents, soit dans la famille monoparentale, soit, lorsque le parent séparé se remet en couple, dans la famille recomposée. Au cours des 30 dernières années, le nombre de ménages monoparentaux est passé de 720 000 à 1 500 000 entre 1968 et 2000 (Ferrand, 2004). Dans 86 %, des cas, c'est la mère qui est « chef de famille ». Sur l'ensemble des enfants ayant moins de 25 ans, 15% vivent dans un ménage monoparental et 6% dans un ménage recomposé.

Que deviennent les pères dans ces reconfigurations ? Encore dans les années 90, dans les couples non mariés, l'autorité parentale revenait à la mère, et n'était partagée que si les deux parents en faisaient conjointement la demande au juge des tutelles. Dans la réalité, les couples séparés voient les hommes se distancier de leurs enfants : 54% des enfants des couples séparés ne voient jamais leur père, ou n'ont plus avec lui que des contacts épisodiques (Villeneuve-Gokalp 1993 cité par Ferrand 2004). Cette « disparition des pères » devient un problème social. Plutôt que de souscrire à la thèse de l'abandon des responsabilités paternelles, de nombreux auteurs soulignent que tout, dans la société contemporaine, semble concourir à expulser les hommes de la famille décomposée, comme le souligne Evelyne Sullerot (1992). Pour l'auteure, qui dénonce cette situation particulièrement alarmante, les pères ont été mis à l'écart et souffrent, la plupart du temps en silence, de cette inégalité. La relation mère-enfant est très valorisée dans la société ; le mode d'organisation du travail, les médias et la justice favorisent une sorte de « captation d'enfant ».

Les femmes peuvent aujourd'hui faire et élever des enfants en étant seules. En cas de divorce ou de séparation, ce sont elles qui s'occupent des enfants. Qu'est-ce alors qu'un père ? A quoi sert-il ? L'enfant a-t-il besoin de son père ? Que font les pères ? Le succès du concept de « parentalité » s'explique en partie par ces interrogations essentielles. Dans une société qui identifie les parents aux géniteurs, que devient le père lorsqu'il vit avec les enfants de sa nouvelle conjointe ? Est-il un père ? L'anthropologie a montré combien la définition de la paternité et son exercice pouvait varier entre les cultures. Suzanne Lallemand (1999) montre comment, dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, mais aussi dans bien d'autres régions du monde, les enfants peuvent avoir une pluralité de « pères ». Les frères de pères sont appelés pères dans bien des sociétés non occidentales. Certaines sociétés, comme celle des pygmées, montrent des pères qui prennent en charge les soins aux enfants davantage que les mères.

Les bouleversements concernant la place du père sont peut-être encore plus forts dans les quartiers défavorisés des grandes agglomérations françaises. De nombreux auteurs ont montré comment les familles qui vivent dans les quartiers pauvres, sont le lieu de production de tous les maux qui conduisent aux désordres sociaux (Donzelot, 1977), et les pères y sont souvent perçus comme démissionnaires, s'intéressant peu aux enfants. Ces quartiers sont, depuis les années 70, l'objet d'une politique qui vise à atténuer l'exclusion et la ségrégation dont sont victimes leurs habitants. Ce sont essentiellement les femmes qui sont l'objet d'attention et de soutien. Les relations entre les parents et les institutions sont marquées par des conflits et des incompréhensions (Thin 1998, Pétonnet 1985). Colette Pétonnet (1985) observe des parents qui, selon les travailleurs sociaux, « ne font jamais bien », et qui ont intériorisé ces jugements : ils sont l'objet d'une forte réprobation sociale et vivent dans la crainte d'un jugement toujours défavorable. Les parents ont aussi la crainte que les enfants reprennent à leur compte le jugement extérieur ; ils ont toujours peur d'être désavoués. Le grand nombre de transformations subies par la famille contemporaine engendre, dans ces quartiers plus qu'ailleurs, des problèmes sociaux : familles monoparentales, recompositions familiales, autorité et contrôle sur les enfants mis en question. Du côté des pères, les auteurs insistent sur des spécificités de leur expérience : le chômage peut plonger les hommes dans une remise en cause profonde de leur identité masculine (Schwartz, 1990) et peut-être de leur paternité. Les politiques d'aide aux familles monoparentales ont contribué involontairement à leur fragilité au sein des unions (Pitrou,

1994). Les pères immigrés, eux, sont marqués par un statut dévalorisé et une difficulté profonde à transmettre à leurs enfants leur expérience complexe (Sayad, 1999). Leur silence est devenu une explication de la violence de nombreux enfants des quartiers. La remise en cause de leur autorité « traditionnelle » face à leurs enfants grandissant en France, socialisés avec leurs camarades, a été également commentée par plusieurs observateurs (Bouamama et Saoud, 1996, Benguigui, 1997, Delcroix, 1990). La situation récente des pères dans les quartiers, selon les travailleurs sociaux, est assez alarmante. Pascal Jamoule, à partir d'un travail de terrain, observe la situation des pères des quartiers d'habitat social : « En cité sociale, la place des pères, ou beaux-pères, est constamment refaçonnée par les conditions de vie : le travail contingent, la dégradation de l'image des hommes dans ces quartiers et les « primes à la solitude » liées aux modes de calcul des allocations. Les paternités se bricolent en fonction de la mouvance des liens familiaux qui caractérisent les familles contemporaines (séparations, recompositions, monoparentalité, etc.). Beaucoup de pères sont en tension entre la paternité traditionnelle, héritée de la société industrielle, et les paternités contemporaines, plus sensibles et relationnelles » (Jamoule, 2007 : 133). Au cours de l'enquête, une conseillère en économie sociale et familiale d'un centre social nous confiait qu'elle « ne voyait pas du tout les pères ». Ce constat semble récurrent. Les pères sont invisibles dans les institutions : « Je veux dire, le père ne s'implique pas dans l'éducation de l'enfant, on n'en entend jamais parler. Il y a des relations qui sont conflictuelles. Il y a des pères complètement absents... ». Il reste que peu de travaux sociologiques d'ampleur ont été consacrés aux pères, en situation de précarité, ou vus sous l'angle de l'appartenance aux catégories populaires, contrairement aux mères⁴.

Nouveaux pères et mobilisation

Face à ces constats alarmants qui sont d'ailleurs communs à de nombreux pays dans le monde, une mobilisation se développe depuis une quinzaine d'années pour donner ou redonner une place aux pères. Cette mobilisation comporte des enjeux très variés et s'appuie sur des analyses diverses.

⁴Ce peu de travaux correspond à la faiblesse des travaux consacrés aux hommes en général (Welzer-Lang, 2004). Les études sur le masculin et le féminin apparaissent souvent centrées sur les femmes. Le champ est beaucoup plus étudié d'un point de vue psychologique, où les publications sont nombreuses.

Il s'agit d'abord de rendre visible une relation qui ne l'est pas. De manière générale, les programmes de valorisation des pères constatent leur engagement dans la prise en charge de l'enfant, beaucoup plus important que par le passé. Cette constatation prend la forme d'un appel à une prise de conscience générale : non, tous les pères ne sont pas démissionnaires ; au contraire, beaucoup s'occupent quotidiennement de leurs enfants. Ils ont le droit d'éduquer leurs enfants et sont des interlocuteurs pertinents. Pour certaines associations, l'implication des pères est déjà une réalité sociale qu'il s'agit de montrer publiquement et au besoin de défendre (par exemple SOS Papa). Les travaux sociologiques ont montré ces changements. L'évolution de la place des pères, comme le montre François de Singly (1996), n'a pas que des mauvais côtés. Dans la famille relationnelle contemporaine, les « nouveaux couples » ont des relations plus égalitaires. Les rôles parentaux se redéfinissent : il existe un capital d'autorité parentale à répartir ; l'enfant devient enjeu de pouvoir entre les époux. Le père se rapproche affectivement et physiquement de ses enfants. Il sait se mettre à la portée de son enfant, jouer avec lui. Dans ces temps de jeu, « en perdant, au moins momentanément, les attributs de l'autorité, en renonçant volontairement à son rôle de chef, le père « n'est pas défiguré, il fait même figure de bon père » (De Singly, *ibid* : 255). Ces nouveaux pères apparaissent dans les médias : ce sont des pères « paternant », s'occupant de leurs enfants, exprimant de la tendresse et partageant l'expérience de l'accouchement. Comme le souligne Gérard Neyrand (2000), les travaux récents des psychologues favorisent cette émergence des nouveaux pères, en montrant l'importance et la valeur du paternage.

Les nombreux programmes de promotion de la paternité et d'implication des pères montrent également les bénéfices d'un investissement du père pour l'enfant lui-même. Les travaux scientifiques de Mickaël Lamb (2004) insistent sur ce point. Cet auteur met en valeur certaines études, qui auraient montré que les enfants qui gardent un lien avec leur père, réussissent mieux à l'école.

Si les hommes s'occupent davantage des enfants dans la prise en charge quotidienne, ils sont amenés à découvrir combien cette activité, peu valorisée et gratuite, représente un réel travail. L'implication des pères amènerait également à transformer le regard des hommes sur les valeurs en cours dans le monde dominant : force, compétition, défi... Certaines études montreraient que l'implication des pères auprès de leurs enfants réduirait le risque

de maltraitance ou d'abus sexuel. Cette implication est aussi susceptible d'apparaître comme une réponse inattendue à des problématiques sociales comme l'échec scolaire ou la délinquance (Barker G., 2004).

Promouvoir la place des pères auprès de leurs enfants a aussi des conséquences importantes sur les rapports entre les hommes et les femmes. L'homme étant amené à s'occuper quotidiennement de ses enfants allège la charge de sa conjointe, qui peut alors s'insérer de manière plus égalitaire dans le monde du travail. La place des pères s'inscrit ainsi dans les travaux de l'Union européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes. La mise en place du congé paternité participe d'une dynamique déjà mise en place depuis longtemps dans les pays nordiques et visant à permettre l'investissement des pères dans la famille. Mais les mesures restent encore timides et les employeurs réticents. Les réflexions et les programmes, portant sur la conciliation entre emploi et vie de famille, se concentrent encore sur les trajectoires féminines.

On le voit, l'implication des pères auprès de leurs enfants n'est pas qu'une affaire de droit ou d'identité masculine. Agir sur la place des pères amène à reconsidérer l'ensemble des rapports sociaux⁵, notamment celui entre les hommes et les femmes, mais aussi celui relatif à la place de l'enfant.

Pour impliquer les pères, de nombreux programmes ont été mis en place et des associations se sont créées⁶. Des outils variés sont utilisés : conférences, journaux spécialisés, soutien en ligne, groupes de parole... En Angleterre, l'organisme « Fathers direct⁷ » propose des

⁵Un programme européen du pays de Galles « Le papa du 21^e siècle », réalisé dans le cadre du programme Equal présente les choses ainsi :

Pourquoi les pères comptent ? Une implication forte des pères dans la prise en charge de leurs enfants apporte des bénéfices cruciaux :

- pour les enfants – développe le bien être et l'adaptation, l'éducation et le comportement, et réduit les risques de criminalité
- pour les femmes- permet aux femmes de jouer une part plus égale sur le marché du travail, permettant des rentrées financières et un potentiel de carrière
- pour les hommes, contribue à leur identité, leur intégration et leur satisfaction
- pour le travail – peut donner de l'élan à la productivité et permettre de garder son équipe
- pour la société, permet de faciliter pour les hommes et les femmes leur parentalité et encouragera d'autres à avoir des enfants.

⁶L'association française SOS Papa recense 316 sites internet de soutien aux pères issus de quasiment tous les pays du monde.

⁷Fathersdirect.com

conseils, des stages, des ouvrages, des guides parentaux, des adresses de services, des lieux de rencontre pour les pères. Une ligne téléphonique permet de les soutenir en temps réel. L'organisme publie une revue en ligne où l'on peut consulter divers articles sur la place des pères dans différentes sociétés, où l'on peut voir des photographies de pères de différentes origines (brésiliens, somaliens, anglais...) qui donnent le biberon à leur enfant, qui les soignent, qui les portent. En rendant visibles une relation intime et une pratique de soins, mythiquement associées aux mères, ces photographies renouvellent l'image de l'homme, pas uniquement « occidental », mais issu de traditions culturelles dans lesquelles les hommes sont censés être plus distants avec leurs enfants.

En France, il ne semble pas que la mobilisation soit très engagée. De rares associations voient le jour dans les années 1980, ayant pour objectif de rétablir l'équilibre entre père et mère⁸. Mais leurs actions se situent davantage dans une perspective de défense des droits des pères en cas de séparation et de soutien à ceux-ci. De récentes mesures politiques ont concrétisé le « renouveau » des pères : la nouvelle loi sur l'autorité parentale de 2002 comporte l'affirmation d'une coparentalité dans toutes les situations, que les parents soient mariés ou non, divorcés ou séparés. Elle va même jusqu'à permettre au magistrat d'ordonner une « résidence en alternance », en dépit de la résistance des parents. Les parents sont maintenant reconnus capables de se partager l'autorité parentale sur leurs enfants et disposent des mêmes droits à les accueillir en cas de divorce. On assiste donc actuellement à la montée en puissance de la notion de « droits des pères ». Mais si leurs droits sont mis en avant, qu'en est-il de leur place en tant que partenaires éducatifs des professionnels dans les structures de la petite enfance ?

Structures d'accueil et relations parents - professionnels

La création des crèches remonte au courant hygiéniste du XIX^{ème} siècle. Les premiers diagnostics de l'époque dressaient un portrait accablant des populations pauvres, vivant dans des conditions particulièrement dégradées. La mortalité infantile y était très importante. Ces populations représentaient un danger sanitaire, mais aussi social : les classes populaires étaient considérées comme des classes dangereuses. Les pauvres sont décrits dans le bulletin des crèches comme ayant des enfants affamés, vivant dans des

⁸Evelyne Sullerot est depuis peu la marraine de l'association « SOS Papa ».

taudis, atteints de maladies et d'infirmités (Bouve, 2001). Les premières salles d'asile datent de 1826 (Mozere, 1998) et les crèches de 1864. En Allemagne, le pédagogue Friedrich Fröbel inaugure les jardins d'enfant en 1837. L'objectif est de régénérer ces populations par un travail sur les corps. La crèche apparaît comme un des moyens de surveiller, contrôler et transformer les mœurs des familles populaires en profondeur.

Selon F. Marbeau, les crèches doivent « épurer le sang et les mœurs de la classe indigente », soulager les mères qui travaillent dans les industries, réduire la mortalité infantile pour donner plus de puissance à la nation, ramener les pauvres à la morale et à la religion (Bouve, 2005). Depuis leur création, les institutions collectives d'accueil des enfants sont centrées sur les mères. Les mères apparaissent comme le relais unique, essentiel, de la diffusion des bonnes pratiques en matière de morale et d'hygiène (Knibiehler, 2005). Ce sont elles qui ont la responsabilité de donner des cadres, d'abord moraux et hygiéniques, puis psychologiques et éducatifs aux enfants de la nation. Yvonne Knibiehler montre comment l'amour maternel est une invention du XIX^{ème} siècle. Les femmes deviennent avant tout des mères pour la nation. Pour cela, les spécialistes doivent leur inculquer les bonnes pratiques en matière de soins aux enfants. Ainsi les pratiques populaires des soins doivent disparaître (Delaisi de Parseval et Lallemand, 1980). La propreté et l'alimentation deviennent les chevaux de bataille de ces spécialistes. A partir de 1851, le bulletin des crèches (cité par Bouve, 2005) stipule que « à leur arrivée à la crèche, le matin, les enfants sont aussitôt lavés et dépouillés de leurs vêtements de famille ». Cette pratique date d'un peu plus d'un siècle. Des professionnelles rencontrées lors de l'enquête se souviennent encore des dernières heures de cette pratique : « les enfants étaient amenés par leurs parents, on leur enlevait leurs habits, ils allaient au bain et on leur mettait les habits de la crèche ». Un ensemble de contrôles des pratiques parentales se met en place, qui passe notamment par la visite des dames patronnesses au domicile. Pendant un siècle, les parents et notamment les mères seront l'objet d'un travail intensif de la part des professionnelles qui auront pour objectif de leur inculquer les normes de puériculture savante, dont les principes varieront beaucoup ! (Delaisi de Parseval et Lallemand, 1980). Les psychologues, apparus dans les années 60 dans les crèches, vont jouer également un rôle essentiel dans la construction des normes. Les bonnes mœurs se centrent sur la qualité de la relation entre la mère et son enfant. Comme le souligne C. Bouve, « la prévention des troubles dont peut être atteint l'enfant, devient possible par l'éducation des mères et du

personnel. Alimentation, rythme de l'enfant, soins, langage deviennent l'objet de prescriptions croisées⁹ » (Bouve, 2005 : 61). Développée depuis les travaux des psychologues et des psychanalystes, l'attention à l'enfant s'est accrue de façon très importante. Tous les spécialistes sont amenés à commenter le développement de l'enfant, qui passe par la qualité de la relation à ses parents. Le bébé a des potentiels qu'il faut cultiver. La relation aux parents s'inscrit aujourd'hui dans le champ du soutien à la parentalité.

Jusque dans les années 1975, les relations parents-professionnelles sont donc marquées par une profonde inégalité : ceux qui savent, sont les professionnelles ; ceux qui ne savent pas, sont les parents. Cependant, « l'enfant au guichet » soulève des polémiques. A partir de ces années, les parents sont autorisés à entrer dans les crèches, « mais les parents sont encore loin d'être des partenaires à part entière. Ils ont à apprendre leur rôle et sont souvent maintenus dans une position infantile. La circulaire de 1975 insiste sur « l'importance des échanges au cours desquels une éducation sanitaire peut être faite ». (Bouve, 2005). Le décret d'août 2000 va plus loin, en missionnant les structures Petite enfance dans le « soutien à la parentalité ». Il demande aux structures un projet pédagogique qui indique « la définition de la place des familles et de leur participation à la vie de l'établissement ou du service ». (Décret n°2000-762 du 1er août 2000) L'accueil des parents doit se doubler d'un soutien à la parentalité, nouvelle injonction publique.

Cette attention à la parentalité entre dans un champ très large de préoccupations sociales. Le développement de nouveaux métiers de la relation et de la famille participe à la construction de normes en matière de rôles parentaux. « On parle ainsi de plus en plus souvent des « compétences » parentales, voire du « métier de parent », un peu comme s'il était possible désormais d'identifier le niveau d'aptitude de chaque parent dans sa mission socialisatrice et, en conséquence, de diagnostiquer l'incompétence parentale, la défaillance, voire l'irresponsabilité » (Martin, 2003 : 10). L'importance de la diffusion des normes par la vulgate psy, notamment depuis Françoise Dolto, participe d'une certaine confusion dans ce qu'il faut faire ou ne pas faire pour être un bon parent ou être un parent acceptable. Les

⁹Elle cite une directrice de la PMI dans les années 1960 qui indique que les biberons doivent être préparés par l'établissement et donnés au domicile pour « aider la mère et éviter une préparation dans de mauvaises conditions » (Bouve, 2005 : 61). La mère est l'objet de toutes les attentions.

parents des familles contemporaines sont pris dans une contradiction éducative: ils doivent convenir à la norme selon laquelle l'épanouissement, le désir de l'enfant sont essentiels à une réussite scolaire toujours plus exigeante parce qu'elle définit la réussite professionnelle (De Singly, 1993). De nouveaux acteurs interviennent dans l'éducation. Cette famille, caractérisée par une étroite dépendance à l'Etat, voit les interventions extérieures toujours plus nombreuses : écoles, éducateurs, animateurs, professionnels de santé. Cette délégation des responsabilités (Martin 1999) prend une importance croissante. Renforcée par l'instabilité conjugale, elle amène une partie de l'opinion à parler de désengagement des parents, et surtout de désengagement des pères. Les mères comme les pères seraient moins disponibles pour assurer ces rôles parentaux. Dans ce contexte, l'ensemble des professionnels de l'éducation est amené à prendre davantage en compte les parents et leur diversité. Ils sont amenés à coopérer avec les parents, à les « soutenir » dans leur rôle.

En dehors des préoccupations citées plus haut, dans les structures de la Petite Enfance,¹⁰ l'accueil des parents est problématisé en termes de co-éducation, de continuité éducative. Cette continuité est censée se construire dans « l'intérêt de l'enfant », pour son bon développement : « la qualité de l'accueil du jeune enfant requiert une coopération entre parents et professionnels et nombre d'expériences et de réformes conduisent à développer, à améliorer la qualité de cette relation (Brougère et Rayna, 2005 : 11). Vu la faible autonomie des très jeunes enfants, étant donné le rôle primordial dans leur développement, durant les premières années, de la relation parent-enfant et notamment de l'affection, on ne peut dissocier aujourd'hui la mère de l'enfant. Comme le soulignent Gilles Brougère et Sylvie Rayna, « mais au-delà de l'évidence authentifiée par nombre de discours psychologiques, ne faut-il pas y voir tout autant une représentation de l'enfant propre à nos sociétés contemporaines : l'enfant ne va pas sans parents, et si cette relation n'est plus, il faut trouver un moyen pour la rétablir ou la reconstruire» (Brougère et Rayna, 2005 : 12).

¹⁰Selon Frédérique Leprince (2003), au 31 décembre 2001, les enfants de moins de 3 ans sont au nombre de 2 273 400. Parmi ceux-ci, 256 000 sont scolarisés, 1 000 000 sont « principalement » gardés par un de leurs parents (qui peut avoir une activité professionnelle ou assimilée). Une partie d'entre eux fréquente une des 4800 haltes garderie. 243 600 sont accueillis en crèche (11%). 457 200 sont accueillis par une assistante maternelle. 30 600 sont gardés à domicile par une employée de maison. « Il reste donc environ 300 000 enfants de moins de 3 ans hors du système d'accueil aidé, chiffre difficile à établir compte tenu des doubles comptes dus au cumul de différents modes d'accueil et du fait que les enfants accueillis à l'école maternelle ont besoin d'autres modes d'accueil quand leurs parents exercent une activité professionnelle » (Leprince, 2003 : 26). Des estimations indiqueraient que les trois quarts de ceux-ci seraient gardés par un membre de la famille, un quart par une autre personne (non déclarée).

Dans cette perspective, l'auteur souligne que « les professionnelles du jeune enfant travaillent dans un domaine qui est pensé autour de la relation fondamentale avec une mère... » (Brougère et Rayna, *ibid.*). La prise en compte des parents, la construction d'une collaboration, sont un objectif central. Cet objectif rencontre une difficulté : l'accueil de parents qui n'ont pas les mêmes pratiques de soin et d'éducation que les professionnelles. Des travaux de recherche sociologique sur les relations avec les professionnels, peu nombreux, ont analysé la question de la différence des normes éducatives (Bouve, 1999) ou de « culture pédiatrique ». Parmi ces travaux dans le champ de la Petite enfance, peu évoquent les relations avec des parents issus de l'immigration. La somme d'articles de nature très diverse réunis par Olga Baudelot et Sylvie Rayna (1999) montre les enjeux de la construction de liens entre les couches les plus précarisées de la population et les structures d'accueil. Les lieux d'accueil Enfants-Parents, structures spécifiques accueillant des parents et des enfants ensemble, concentrent les enjeux de ces pratiques : observations partagées de situations éducatives sans injonction de la part des professionnels, lieux d'échanges et de discussions entre parents, parole comme moyen de cheminer dans son parcours parental. Une bonne part de ces actions et de ces structures se sont développées dans les quartiers dits sensibles, constituant ainsi une nouvelle forme d'intervention sociale (Eme, 1993). La création de ces lieux dans les quartiers concernés par la politique de la ville correspondait notamment au constat que les parents des couches défavorisées, notamment les mères issues de l'immigration, étaient rapidement isolés avec leur enfant, ce qui pouvait occasionner des troubles dans la relation ou des difficultés dans la séparation lorsque l'enfant va à l'école. Des actions dites « passerelles », consistant à associer les parents lorsque leur enfant est accueilli, à 2 ans, par un enseignant et par un éducateur dans les temps d'accueil de leur enfant, dans une classe de 2 ans comprenant un enseignant et un éducateur, et la création de ludothèques ont constitué les prémises d'une pratique généralisée de cette prise en compte et d'une participation plus active des parents dans les structures d'accueil. Ces structures, comme les crèches parentales, ont expérimenté de nouvelles relations aux parents, mais de façon générale, ce sont les mères qui sont concernées.

Comment les professionnels voient-ils les pères ? Qu'attendent-ils d'eux ? Comment leur parlent-ils ? Comment les pères accèdent-ils à la crèche ?

2. Questionnement

Nous avons en fin de compte très peu de choses sur les relations entre les pères et les professionnelles de l'enfance, comme du reste entre les pères et les institutions en général. Y-a-t-il une spécificité dans l'accueil de ces parents spécifiques que sont les pères, et notamment les pères issus de l'immigration ? Nous avons voulu explorer ce champ complexe. Il paraît important aujourd'hui d'en savoir un peu plus sur les relations entre les pères et les structures d'accueil de l'enfance, afin d'imaginer, si nécessaire, des modes d'implication adaptés et des projets qui répondent à leurs attentes. Dans un environnement social qui promeut l'accueil des parents, le soutien à leur fonction et à leur rôle, comment les structures d'accueil peuvent-elles contribuer à permettre au père de jouer son rôle de père dans la sphère publique ? Pour donner des pistes de réponses, il s'agit d'abord de considérer de près les façons dont se construisent les relations entre les pères et les structures d'accueil. La question des pères étrangers ou issus de l'immigration dans leur rapport aux institutions, mais aussi dans leur rapport à la famille est une question récurrente dans le débat social. De quelle manière sont-ils accueillis dans les structures ? Leur origine « culturelle » joue-t-elle dans cet accueil ? Comment est-elle prise en compte ?

La présente recherche a donc pour objectif d'éclairer la position de pères dans la crèche, et notamment celle des pères issus de l'immigration. Comment sont-ils accueillis ? Quelle place occupent-ils ? Comment se construit leur place ? Quelles logiques sous-tendent l'accueil des pères ? La construction de la parentalité, du sentiment de responsabilité parentale est le fruit d'interactions quotidiennes. Les parents ne sont pas des parents parce qu'ils sont géniteurs, mais aussi et surtout parce qu'ils sont socialement institués comme tels. Les structures d'accueil de la petite enfance, comme les autres structures qui accueillent les enfants, participent donc de la construction de la parentalité, de sa reconnaissance, de son identité. La façon d'être père passe aussi par la façon dont on est père dans une structure d'accueil. Les professionnels, dans leurs interactions quotidiennes, lors des inscriptions, en espérant leur présence (ou ne l'espérant pas), dessinent aux parents l'image qu'ils se font d'eux. Les parents peuvent rejeter ce dessin ou l'intégrer, mais ils se définissent et se redéfinissent en fonction des ces interactions.

Il s'agit d'abord d'analyser les pratiques paternelles et celle des professionnelles¹¹. En effet, si beaucoup de choses sont dites sur les pères, ils ne s'expriment pas souvent sur leur vie de père. Nous avons donc voulu en savoir un peu plus sur leur pratique dans la sphère privée. Nous nous sommes aidé pour cela des notions mises à jour par la sociologie du genre et la sociologie de la famille pour explorer les rapports hommes/femmes tels qu'ils sont perçus dans la sphère privée (Ferrand, 2004, De Singly, 1996). Comment voient-ils la répartition des tâches dans la sphère privée, quelle relation à l'enfant entendent-ils développer, comment considèrent-ils les pratiques de soin ? Quel rôle entendent-ils jouer ? Comment en sont-ils venus à inscrire leurs enfants ? Quels choix avaient-ils ?

Nous avons cherché à croiser leurs regards avec ceux des professionnelles de différentes structures d'accueil de la petite enfance. Comment les professionnelles voient-elles les pères ? Sont-ils des parents comme les autres ? Quelles occasions ont-ils de se rencontrer ? Comment se déroulent les rencontres ? Ces regards croisés permettent de restituer des points de vue différents (Beaud et Weber, 2003). Nous avons voulu décrire des processus qui amènent à se rencontrer : « pour sortir de l'alternative infernale individu/forces sociales (d'un côté les tenants d'un individualisme radical, de l'autre les tenants des déterminismes globaux), on dispose du concept de *processus* : les situations échappent aux individus et pour autant, aucun *deus ex machina* ne tire les ficelles. Un *processus*, c'est le déroulement d'une situation (par exemple, un match de football), où les actes de chacun compte, où rien n'est joué d'avance et qui, pour autant, échappe à chacun des participants; c'est ce qu'Elias (1996) appelle une « configuration en mouvement », « un système mobile de places » (Beaud et Weber, *ibid.* : 305). Le terme de *relation* désigne ici un ensemble de liens de nature diverse, qu'il s'agit de repérer, en insistant particulièrement sur le détail des interactions. L'approche ethnographique a été choisie pour tenter de décrire ce qui se passe. Stéphane Beaud et Florence Weber insistent sur le fait qu'il s'agit de décrire non des états, mais des processus, de décrire des actions prises dans des interactions, de décrire le déroulement et l'enchaînement des situations du point de vue de chacun des partenaires, de « restituer les interactions effectives et actualisées, y compris les interactions à distance, par lesquelles cheminent les informations et les jugements qui déterminent les pratiques et les actes (Beaud et Weber : 330).

¹¹Il s'est avéré que dans l'enquête, tous les professionnels étaient des professionnelles. Nous avons donc choisi de mettre ce terme au féminin.

Saisir les logiques qui sont à l'œuvre dans la construction d'une place des pères demande d'observer concrètement les façons de parler et de faire des professionnelles et des pères, de mettre en perspective et de confronter leurs regards et leurs gestes. Ainsi, si les interactions quotidiennes, pour amener et venir chercher l'enfant, sont des éléments des relations, elles n'épuisent pas les liens entre les pères et les structures d'accueil. L'inscription, la rédaction des fiches administratives sont aussi des éléments qui définissent une certaine place. Le discours des professionnelles, le fait que les professionnelles parlent des pères aux enfants ou le fait qu'ils organisent la fête des parents, est aussi à analyser. On va donc s'intéresser aux modes de construction des relations, aux pratiques qu'elles sous-tendent, aux représentations qu'elles mobilisent. L'interprétation que se font les acteurs des situations sociales et des statuts, est ici essentielle. Il s'agit pour nous d'approfondir la compréhension de la formation des liens, de la proximité et de la distance. Dans leur travail sur l'organisation, Boussard, Mercier et Tripièr soulignent : « la démarche microsociologique fait du détail l'explication du global. Elle est particulièrement précieuse dans le cadre des organisations, car elle invite à ne pas se laisser saisir par l'évidence de l'organisation, ses contours matériels, son discours, ses dispositifs, tout ce qui semble créer son ordre et son fonctionnement interne. En partant du détail des interactions, des niveaux de réalité les plus fins et les plus incongrus, elle interroge les formes apparentes. » (Boussard et al., 2004 : 52). Nous nous sommes appuyé sur cette démarche pour comprendre les liens ou l'absence de liens entre les hommes et les structures d'accueil de leurs enfants.

Dans la première partie, nous tenterons de rendre compte de certaines modalités de l'implication paternelle dans la famille, dans l'objectif de répondre à une première hypothèse qui expliquerait l'absence des pères par leur conception des rôles paternels et maternels, par leur désintérêt pour la petite enfance ou par leur « démission ».

Dans la seconde partie, il s'agira de décrire la façon dont sont interprétées les attitudes des pères dans les interactions quotidiennes, mais aussi de considérer la manière dont ils sont perçus, lorsqu'ils sont absents, par les professionnelles. Dans une troisième partie, nous décrirons quelques logiques qui sous-tendent l'accueil des parents. Ces logiques donnent des cadres, qui, selon les termes de Goffman, proposent un foyer d'attention officiel : « mais un cadre ne se contente pas d'organiser le sens des activités ; il organise également

des engagements ¹²». Nous chercherons à mettre à jour les logiques qui organisent la communication entre les parents et les professionnelles. A travers l'analyse des rencontres telles que les restituent les pères et les professionnelles, complétée par les observations, apparaît la façon dont les pères et les mères rencontrent les professionnelles et comment ils manifestent leur proximité ou leur éloignement.

¹² E. Goffman, *Les cadres de l'expérience*, 1974, Editions de Minuit, cité par Boussard et al. (2004).

METHODOLOGIE

La méthodologie adoptée s'inspire des méthodes d'enquête exposées dans le *Guide de l'enquête de terrain* de Stéphane Beaud et Florence Weber. La démarche de type ethnographique suppose : la présence sur le terrain, des entretiens semi-directifs et l'observation de situations (cf. Guide d'entretiens en annexes). Cette recherche est partie d'une présence de 12 jours sur le terrain. L'ensemble des entretiens a été retranscrit systématiquement à partir d'un enregistrement sonore. L'analyse de contenu (Bardin, 1996) a permis de définir des thèmes. L'analyse transversale a permis de vérifier les recoupements des thèmes.

1. Le choix des structures Petite enfance interrogées

Nous avons rencontré trois structures, situées dans des zones urbaines sensibles (ZRU), dans l'est de la France. Deux structures sur trois sont au coeur du quartier, la dernière se situe à la limite du quartier. Ces zones, assez variables quant à l'importance de la population¹³, 9000, 13000, et 7000 habitants, connaissent un taux de chômage important, autour de 22%, supérieur de 6 points, voire 9 points, à la moyenne de la commune. Le pourcentage des étrangers dans la population totale varie de 18 % à 23%. Le taux d'activité des hommes (entre 75 % et 80%) est proche, parfois supérieur, à celui de la moyenne communale. Par contre, celui des femmes, entre 57 et 59%, s'en différencie négativement de 3 points. La proportion de familles monoparentales ayant des enfants de moins de 24 ans a beaucoup augmenté entre 1990 et 1999 : elle se situe en 1999 entre 18% et 22% (entre 13 % et 19% en 1990). Parmi ces familles, et selon les données disponibles sur un quartier seulement, les parents femmes représentent 92,6 % contre 7,4% de parents hommes. Les habitants ayant un emploi sont essentiellement ouvriers (entre 18% et 20% de la population totale) et employés (entre 12% et 15%). Ce sont des quartiers plus jeunes que la moyenne communale : la proportion des moins de 20 ans varie pourtant de manière importante entre ces quartiers entre 29% et 39 % (contre 26 et 29% comparativement pour les moyennes communales).

¹³Les données sont issues du dernier recensement de l'INSEE, en 1999.

Plusieurs types de structure¹⁴ Petite enfance ont été rencontrées. Dans la catégorie « crèche », j'ai étudié deux établissements. La crèche accueille de façon traditionnelle des enfants de 10 semaines à 3 ans dont les « parents travaillent ». L'accueil de l'enfant est d'une durée supérieure à 25 heures par semaine. Dans la catégorie « halte-garderie », j'ai étudié un établissement. La halte-garderie accueille des enfants de 3 mois à 3 ans. La durée d'accueil est de moins de 20 heures par semaine. Ce type de structure, élaboré au départ pour décharger momentanément les parents, a évolué, notamment avec la récente Prestation de Service Unique (PSU) – valable aussi pour les crèches – qui incite à établir des contrats. Ainsi, la majorité des places sont contractualisées entre la structure et les parents, qui doivent définir à l'avance les plages horaires de l'accueil de leur enfant. La dernière catégorie est le multi-accueil, qui combine l'accueil de type crèche et l'accueil de type halte-garderie. Nous avons observé un multi-accueil.

Toutes les structures d'accueil établissent des modalités d'accueil des parents et des enfants. Pour les parents, elles sont mises en œuvre au moment de l'inscription : entretien entre les parents et la directrice, visite des locaux et rencontre avec les professionnelles. Pour l'enfant, elles visent à faciliter son adaptation à la crèche. Le premier jour, les parents restent avec l'enfant pendant une demi-heure, parfois plus. Le deuxième jour, ils laissent l'enfant seul pendant une durée très brève (une demi-heure), le troisième jour ils le laissent un peu plus longtemps (une heure) et ainsi de suite, jusqu'à ce que les professionnelles estiment que l'enfant s'est adapté. Ce schéma varie selon les structures.

Structures rencontrées

- un multi-accueil de 28 places dans le quartier O.
- une crèche de 60 places et une halte-garderie de 30 places (structures distinctes, mais ayant une même direction), quartier I.
- une crèche de 60 places dans le quartier C.
- une crèche de 30 places dans le quartier B.

J'ai cherché à m'assurer que les parents habitaient bien le quartier. Il se trouve que, dans deux crèches, une part importante des parents (nous l'avons estimée à près de la moitié en

¹⁴*L'accueil des jeunes enfants*, UNIOPPS, ESF Editeur, 2002

moyenne, avec des variations importantes selon les structures) habite un autre quartier, parfois très éloigné¹⁵. Ce n'est pas le cas de la halte-garderie et du multi-accueil. Cette dernière structure est strictement réservée aux parents du quartier. J'ai donc recherché des pères en m'assurant qu'ils habitaient bien le quartier.

Les immigrés : quelques définitions

La population étrangère est définie en fonction du seul critère de nationalité : est étrangère toute personne résidant en France, qui n'a pas la nationalité française. La nationalité peut changer. Au cours de sa vie, un étranger peut acquérir la nationalité française. Il est alors recensé en tant que Français. Un enfant né en France de deux parents étrangers est en général étranger à sa naissance, sauf si ses parents étaient eux-mêmes nés en France. A sa majorité, il acquiert automatiquement, mais sous condition de résidence en France, la nationalité française.

La population immigrée est composée des personnes qui résident en France et qui sont nées étrangères dans un pays étranger. Le fait d'être né étranger dans un pays étranger constituant une caractéristique invariable, un individu continue de faire partie de la population immigrée même si sa nationalité change.

En 1999, 3,26 millions d'étrangers et 4,31 millions d'immigrés ont été recensés. Les personnes à la fois étrangères et immigrées sont au nombre de 2,75 millions. Les immigrés représentent 7.4% de la population totale, soit une proportion constante depuis le recensement de 1975. Un tiers des immigrés (1,56 millions de personnes) sont de nationalité française en 1999.

2. Les entretiens avec les pères

Ce travail étant qualitatif, il n'a pas pour visée la représentativité. En France, la législation n'autorise pas l'enregistrement de l'origine des parents. Il est donc très difficile de réaliser des études sur les enfants des immigrés. Nous avons donc ciblé essentiellement les pères étrangers. Ce critère figure en effet sur l'enregistrement administratif des familles de 3 crèches sur 4¹⁶.

¹⁵Cela pose des questions essentielles quant à l'accès aux structures, déjà très peu nombreuses par rapport au nombre des habitants, au nombre des parents du quartier.

¹⁶Cet enregistrement ne semble pas nécessaire pour les crèches. Si elles le font dans une optique de meilleure connaissance des parents, il ne semble pas qu'elles l'utilisent vraiment dans l'interprétation des attitudes parentales.

Les pères interrogés pour l'essentiel ont le statut d'étranger. Mais on sait bien que ce critère n'est pas significatif en soi. Les attitudes paternelles, comme les autres, sont déterminées par un ensemble de variables. La question est plutôt celle des pères habitant en cité d'habitat social, dont beaucoup sont issus de l'immigration, et qui font l'objet d'étiquettes multiples, associées souvent à ce rapport aux origines. Des parents dont les parents sont nés à l'étranger ont donc aussi été interrogés.

Pères interrogés :

Pères nés et ayant grandi à l'étranger

- 1- Monsieur F., ouvrier, 35 ans, 3 enfants dont un en crèche, né en Algérie (arrivé en Europe après 18 ans) ; sa conjointe née en France, d'origine algérienne, travaille.
- 2- Monsieur H., étudiant ; né en Côte d'Ivoire, 28 ans, 1 enfant, venu pour ses études ; sa conjointe est née et a grandi en Russie.
- 3- Monsieur B., 40 ans, 2 enfants, ouvrier, d'origine algérienne (venu à l'âge de 30 ans en France) ; sa conjointe est femme au foyer.
- 4- Monsieur M., 35 ans, 1 enfant, sans emploi, est né et a grandi en Mauritanie ; sa conjointe, née en France de parents mauritaniens travaille en intérim.
- 5- Monsieur O, né en Algérie, sans emploi, venu à 30 ans en Europe, en demande du statut de réfugié ; sa conjointe est née et a grandi en Belgique ; elle est sans emploi.
- 6- Monsieur C, 27 ans, né au Maroc, aide-cuisinier, a terminé ses études (bac+4) en France, marié à une femme née en France, d'origine marocaine, 3 enfants.
- 7- Monsieur S., 30 ans, 1 enfant, né en Syrie, en France depuis 2 ans, étudiant en doctorat, sa femme également.
- 8- Monsieur Y. 27 ans, ouvrier; est né et a grandi en Russie, a obtenu le statut de réfugié, manutentionnaire, deux enfants ; sa femme est en formation.

Pères nés en France de parents étrangers

- 1- Monsieur A., ouvrier, 26 ans, 1 enfant, employé, né en France de parents italiens ; conjointe ayant un emploi, née en France de parents français.
- 2- Monsieur I, 30 ans, né en France d'origine marocaine, formateur, 1 enfant ; sa conjointe, née en France de parents marocains, travaille.

3- Monsieur K., 2 enfants, 48 ans, ouvrier, de nationalité algérienne, arrivé à l'âge de 2 ans en France ; conjointe, née en Algérie, femme au foyer.

4- Monsieur R., 32 ans, ouvrier, né en France, de parents nés au Maroc, 2 enfants ; sa conjointe est d'origine marocaine et dispose d'un emploi.

5-Monsieur Q, 38 ans, sans emploi, né en France, d'origine algérienne, deux enfants ; sa conjointe, née en Algérie, ne travaille pas.

6- Monsieur D., 32 ans, sans emploi, né en Algérie, a grandi en France, trois enfants, séparé.

Nous avons également rencontré une dizaine de pères avec qui nous avons échangé de manière informelle, lors de notre présence dans les structures.

3. Déroulement et limites des entretiens avec les pères

Nous avons dû « attraper » les pères lorsqu'ils venaient chercher leur enfant, ce qui n'était pas simple, car, de prime abord, ils nous percevaient comme un psychologue ou un enquêteur d'opinion. Beaucoup ne voyaient pas l'intérêt de prendre 40 minutes, voire une heure, pour discuter de leur perception de la crèche, étant donné le peu d'échanges qu'ils avaient avec elle. Certains nous renvoyaient à leur femme, qui « connaissait mieux » et devait certainement avoir une opinion plus précise à ce sujet. Notre objectif était aussi qu'ils parlent de leur paternité. Si au départ, comme l'observe Catherine Delcroix (1990), les pères montraient des réticences, après un peu d'insistance, ils parlaient facilement d'eux-mêmes.

Néanmoins, une méfiance de leur part, que nous commenterons par la suite, n'a pas rendu l'enquête facile. Quelques pères ne sont pas venus au rendez-vous que nous avons fixé ensemble (cinq). Les raisons apparaissent multiples et nous serons amené à les commenter. Le manque de temps disponible lors de nos rencontres a joué un rôle ; lorsque nous les rencontrions le matin, les pères devaient partir travailler et le soir, ils devaient ramener leurs enfants à la maison, parce que ces derniers étaient fatigués. Prendre des rendez-vous n'était pas chose aisée, parce que le temps leur manquait. Mais surtout, il faut souligner que le contexte de soupçon général présent dans la société française vis-à-vis des immigrés et de leurs enfants a sans doute influencé la « disponibilité » de ces hommes à parler d'eux-mêmes, qui plus est dans un contexte institutionnel. On peut supposer qu'ils ne

souhaitaient pas attirer l'attention sur leur vie privée. Certains sont apparus réticents, parce qu'ils ne maîtrisaient pas complètement le français.

Mais une fois que nous les avons convaincus, l'entretien durait bien plus longtemps que prévu, non seulement à cause de l'insistance que nous y mettions, mais à cause du plaisir qu'ils pouvaient avoir à parler d'eux-mêmes.

Les entretiens ont eu lieu dans une salle à part, que les professionnelles nous ont aimablement prêtée ou, lorsque nous avons pu en avoir l'opportunité « climatique », dehors sur un banc. Cette position était beaucoup plus agréable, car il me paraît difficile de parler d'une institution en étant à l'intérieur de celle-ci. Comme le souligne Sophie Odena (2003), il est difficile d'interroger un public sur les relations qu'il entretient avec l'institution, en restant dans cette institution. Cela représente une limite de ce travail : exprimer son avis sur la crèche et sur les relations entretenues avec les professionnelles comprend le risque que ces énoncés soient répétés, écrits et transmis au personnel. Malgré les garanties d'anonymat et l'explication du contexte, le risque peut demeurer. La volonté de préserver l'anonymat des pères explique que nous ne ferons pas référence aux critères d'identité des pères tels que nous les avons présentés ci-dessus dans le corps du texte.

Les questions posées ne portaient pas toutes sur les professionnelles, et certains pères ne se sont pas gênés pour exprimer des points négatifs. Nous pensons qu'une relation de confiance minimale a pu s'établir. Une étude plus poussée nécessiterait d'interroger des pères par d'autres voies, par exemple, sans intermédiaire institutionnel, en trouvant une sorte de père relais, qui partirait à la recherche des pères ayant fait l'expérience de la crèche.

Nous avons rencontré des pères qui fréquentaient la structure, du moins le jour où nous y étions. Nous tentions de négocier un entretien ou de prendre rendez-vous pour un entretien. Les pères rencontrés étaient donc assez investis pour venir à la crèche. En tout cas, cela pouvait représenter un certain type de père. Nous avons tenté d'interroger des pères qui ne venaient que peu ou jamais à la crèche. Mais, pour des raisons qu'on explicitera, cette procédure s'est avérée très difficile à réaliser.

4. Les entretiens avec les professionnelles

Il était intéressant de disposer d'une diversité de points de vue. Nous avons donc interrogé l'ensemble des catégories de professionnelles qui accueillent les parents : de la directrice à l'aide maternelle. Plusieurs métiers sont en effet présents dans les structures : des puéricultrices (infirmière ou sage-femme ayant suivi une spécialisation d'un an pour obtenir un diplôme d'Etat), des éducatrices de jeunes enfants (Bac + 2 années pour l'obtention d'un diplôme d'Etat), des auxiliaires de puériculture (Diplôme obligatoire délivré par la DDASS, formation d'un an après le concours), des personnes détenant un CAP Petite enfance (préparé en 2 ans après la classe de 3ème), des aides maternelles (pas de diplôme requis, mais formation continue requise). On constate donc une diversité de formations et de niveaux d'étude. Les directrices des structures interrogées sont essentiellement des puéricultrices.

Deux types d'entretiens ont eu lieu. Les premiers, semi-directifs, ont concerné les trois directrices et une encadrante pédagogique. Les seconds ont consisté en entretiens collectifs de 3, voire 4 professionnelles. Il nous a semblé que les échanges seraient facilités s'ils avaient lieu en groupes de professionnelles. Surtout, celles-ci pourraient confronter leurs points de vue et se permettre de « dire ce qu'elles pensent » par l'effet de protection et d'entraînement que permet la réflexion collective. Nous n'avons pas toujours eu l'occasion de disposer de groupes de niveaux de formation équivalents, comme le préconisent Sophie Duchesne et Florence Haegel (2005), mais il semble que, dans les relations qu'elles entretenaient entre elles, il eût été mal venu d'établir des distinctions statutaires. Dans d'autres entretiens, l'homogénéité des niveaux de formation a pu être réalisée sans que nous le demandions expressément, parce que les professionnelles étaient globalement de statut identique. Les entretiens étaient particulièrement conviviaux. Au total ont été rencontrées :

- 3 Puéricultrices
- 8 Aides Petite enfance
- 9 Educatrices de jeunes enfants
- 9 Auxiliaires de puériculture

Sur ces 30 personnes rencontrées, 25 personnes l'ont été dans 6 groupes, 5 personnes en entretien individuel. Toutes sont des femmes, à l'exception d'un jeune homme auxiliaire de puériculture.

Nous avons également interrogé une médiatrice interculturelle du quartier dans lequel se situe l'une des structures, un responsable du secteur de l'activité périscolaire et une conseillère en économie sociale et familiale. Nous avons aussi utilisé l'entretien réalisé avec la directrice éducatrice d'une quatrième structure dans un autre quartier.

Les professionnelles n'étaient pas dans une situation où elles pouvaient tout dire, pour les raisons citées plus haut. Dans le but de respecter l'anonymat, nous avons choisi de ne pas mettre entre parenthèses les caractéristiques des personnes interrogées, pères ou professionnelles. En effet, du côté des pères, quelques indices sont souvent suffisants pour reconnaître les parents dont on parle. Du côté des professionnelles, les configurations des statuts présents sont différentes et donc identifiables d'une structure à l'autre. Si ce choix fait perdre nombre d'informations, il est nécessaire, pour conserver la confiance et respecter l'anonymat des enquêtés.

5. Séquences d'observation

10 séquences de 3 heures chacune ont eu lieu. Nous avons essayé de les répartir dans les différents lieux. Nous avons également tenté d'équilibrer l'accueil du matin et l'accueil du soir. Il s'agissait d'observer la manière dont les parents pénétraient dans la crèche. Jusqu'où allaient-ils ? Où pouvaient-ils discuter avec les professionnelles ? Que disaient-ils ? Par manque de temps, mais aussi parce que tel n'était pas l'objet de ce travail, nous n'avons pu engager une comparaison systématique entre les hommes et les femmes. Ce serait l'objet d'un travail en soi. Le but était de repérer les lieux et de voir comment les parents se rapprochent des professionnelles. L'observation était plutôt un appui qu'une méthode de travail centrale. Elle a permis de compléter les informations issues des entretiens et de les éclairer. J'ai pu ainsi interroger de manière informelle les professionnelles présentes pendant ces temps d'observation, et compléter les résultats.

En dehors des temps d'accueil quotidien, nous avons assisté à deux fêtes, dans deux structures différentes, la première, un pique-nique pour les enfants et les parents dans les

jardins de la crèche avant les vacances scolaires 2006, et la seconde, la fête de l'Aïd, au mois d'octobre 2006.

I. DES PÈRES ET DES JEUNES ENFANTS

Les pères nous ont parlé de leur façon de voir et de pratiquer leur rôle auprès de leur(s) enfant(s). Ecouter leurs discours sur leur place dans la sphère privée permettra de mieux comprendre leurs rapports aux professionnelles, mais aussi de mettre en question certains stéréotypes sur les hommes vivant dans les quartiers dits défavorisés.

1. Des pères impliqués auprès de leurs jeunes enfants

Les pères rencontrés s'investissent dans l'éducation et les soins à leurs enfants, même si la mère reste au premier plan. Ces hommes présentent leur rôle vis-à-vis de l'enfant comme marqué, d'une part, par une évolution de la place du père dans la famille, d'autre part par l'importance d'une relation de proximité avec leur enfant.

1.1. Des changements dans les rapports hommes/femmes

De nombreux pères nés et ayant grandi à l'étranger expriment une très grande différence entre leur rapport au jeune enfant et celui de leur père. Mais une certaine hésitation dans la caractérisation s'exprime, sans doute à la fois à cause du peu d'habitude de mettre des mots sur les pratiques et à cause de la crainte d'entrer dans une forme de dévalorisation de leur propre père. Ainsi peuvent être interprétées les hésitations de Monsieur B :

Non parce qu'à l'époque, les papas... Avec le temps, la mentalité a un peu changé, ce n'est pas comme à l'époque. C'est à dire, chaque génération a sa méthode, ça a un peu changé.

Quoi qu'il en soit, les pères des pères interrogés sont valorisés, même s'ils étaient, d'une certaine manière, distants de leurs enfants. Cette distance peut être physique, géographique même :

Oui, mon père était quelqu'un d'ouvert, même s'il était en France, loin, on dirait qu'il était souvent avec nous, là-bas.

Monsieur M, né au Maroc, arrivé en France à l'âge de 25 ans, aujourd'hui âgé d'à peine 30 ans, exprime la différence en termes économiques :

Oh si ! C'est comme ça, c'est ça la différence entre nous et nos parents parce que nos parents disaient à l'époque « moi je suis l'homme, la femme fait tout ce qui est de la maison », même qu'elle n'a pas le droit de travailler mais maintenant c'est changé avec le nouveau roi, Mohammed VI. Donc la femme reste à la maison, elle ne travaille pas, elle s'occupe de l'enfant, du ménage, de la bouffe et l'homme travaille. Mais nous, c'est une nouvelle génération, on est quand même diplômé parce que mon père, c'est pas une question qu'il n'est pas diplômé mais quand même, il a un esprit des anciens, de mon grand-père...

Ou cet autre père :

Mais il y a beaucoup de différences. Moi je m'occupe de mon fils plus que mon père, je fais beaucoup pour mon fils. Moi, j'ai ouvert un compte, à la Caisse d'épargne, pour mon fils et ma fille, je verse tous les mois 75 Euros pour 5 ans. Mon père, il n'a rien fait pour moi. Jusqu'à 25 ans j'étais pauvre, je n'avais rien. Pas de bons habits, pas de bonnes chaussures, rien. Je n'avais rien. Mon fils, tous les mois, dans les magazines, je vais lui acheter ça, ça, il a plein de chaussures. Moi, jusqu'à 25 ans, je n'avais rien, jusqu'à ce que j'arrive en France. Mon fils, il est bien, il a l'argent, s'il a 18 ans, ou s'il grandit, donc il n'y a pas de problème pour manger, rien, c'est très différent, sauf que mon père nous a bien dirigés. [il a commencé à travailler avec son père à l'âge de 7 ans]

Beaucoup évoquent les différences profondes dans l'équilibre des tâches entre les hommes et les femmes, entre leur pays d'origine et leur pratique aujourd'hui :

Certains, c'est leur femme qui s'occupe des enfants, presque tout : sa douche, ses couches, ce qu'il mange ... de toute façon c'est la femme, vous pouvez le dire, qui est responsable à 80% des enfants là-bas.

SL : Et vous, vous pensez quoi ?

A : Non, franchement, je suis contre ça. J'ai vu ma mère, la pauvre, comment elle a galéré avec nous. Premièrement, à l'époque, parce que mon père, c'était un immigré, elle était toujours avec nous toute seule, j'ai vu comment elle a galéré. Je ne sais pas, moi je parle de moi, quelqu'un d'autre, je ne sais pas. Je trouve que c'est beaucoup de responsabilités juste pour la femme à la maison. Pour moi, comme je vis, vous ne me croyez pas ; je fais la gamelle, c'est moi qui le veux, c'est mon choix, c'est mon idée.

Certains pères sont bien conscients de la différence de charge concernant les enfants. Ils ne s'identifient pas à ces pratiques.

Là-bas vous pouvez dire que c'est la mère qui prend la responsabilité du petit, presque à 80 %. C'est la mère qui prend presque tout en charge. Le père, qu'est-ce qu'il comprend, qu'est-ce qu'il fait ? Il travaille, il ramène à ses enfants à manger, il leur achète des fringues mais où il aide sa femme ? Rarement, juste chez des gens qui sont un peu développés, développés ça veut dire qu'ils sont un peu, c'est des cadres, ils comprennent la vie, ils connaissent comment ça se passe dans la vie. Vous n'en trouvez pas beaucoup surtout chez nous, vous en trouvez juste chez des directeurs, des médecins, chez les maîtresses, les gens sont développés quoi.

Les pères nés et ayant grandi à l'étranger, tout en valorisant leur famille, prennent des distances avec les modèles des rapports hommes-femmes, notamment avec le fait que la

femme réalise toutes les tâches domestiques. Mais comme pour les hommes nés en France, cet investissement dans les tâches éducatives et ménagères reste sans doute moins important que celui de leur épouse : ils aident. Ils présentent ces activités sous la forme de plaisir, ce que leurs épouses ne font certainement pas. Il faut souligner que Monsieur M travaille à l'extérieur, contrairement à sa femme, qui est au foyer :

On ne partage pas, ça dépend celui qui a le temps. Si j'ai le temps, je fais la vaisselle ou les langes aussi, bien sûr. Je l'aide quand j'ai le temps, bien sûr. Balayer aussi, passer l'aspirateur. J'aide, oui....C'est obligé non ? On ne va pas tout laisser à la femme quand même. Il faut s'aider. Elle est aussi fatiguée la femme, ce n'est pas comme dans le temps, 50 ans en arrière, la femme ce n'est pas une esclave.

De nombreux pères insistent sur cette différence et cette attitude moderne, européenne, en comparaison avec une autre génération, un peu comme s'ils ne souhaitaient pas être associés dans les représentations à cet autre temps. Il semble, par ailleurs, qu'ils soient fréquemment « ramenés » à leur lieu de naissance par le racisme ou la discrimination qu'ils rencontrent dans le travail ou par l'évocation dans les médias des positions politiques sur l'immigration et les étrangers.

Ce père âgé, dont la femme n'a pas d'emploi, partage, lui aussi, les tâches :

Non, il y a un changement c'est qu'avant les mamans n'osaient pas parler beaucoup aux pères. On a évolué avec le temps, on ne peut pas rester toujours sur la même ligne. Le temps a changé, il faut qu'on change aussi. On discute de ce qu'on va faire aujourd'hui, est-ce qu'on sort ? Avant si ma mère dit à mon père : « fais la vaisselle », il lui dit : « c'est toi la femme ou moi la femme ? ». Je suis sûr qu'il va la massacrer. Mais maintenant c'est autre chose. Je vois ma femme fatiguée, je vais faire la vaisselle sans qu'elle me le dise. Ou bien elle est malade, je dois l'aider. Je ne vais pas la prendre par les cheveux et lui dire : « va à la cuisine faire à manger ». C'est pas pareil, on discute. Il y a la communication.

Quand je rentre, je joue avec eux, je leur prépare le biberon. Des fois, tellement je les ai habitués à préparer leur biberon qu'ils ne demandent jamais leur mère. Le matin, quand ils se lèvent : « Papa, biberon ». Quand ils savent que je suis là mais quand je ne suis pas là, ils vont directement vers leur maman.

Le père apparaît, toutefois, explicitement pour certains, implicitement pour d'autres, comme la personne qui complète, qui aide la mère. Monsieur B présente le rôle de père tel qu'il le voit. Tous les attributs du père « traditionnel » sont là :

Moi, je dis, la mère, c'est 80 % de l'éducation des enfants. Elle leur apprend les bonnes habitudes. Il y a une chose : elle ne doit pas cacher le mal que les enfants font, au père. S'il fait une bêtise, moi je te donne et quand il vient ton papa, il va te donner aussi.

Quand je dis 80 %, c'est la maman qui les douche, c'est la maman qui voit s'ils sont malades, s'il leur manque quelque chose, c'est elle qui vérifie les affaires scolaires, la maman a un lien étroit avec ses enfants. C'est pas comme le père. Un exemple, moi je travaille à 13h00, je rentre à 21h30 ; ils dorment ou bien ils m'attendent fatigués pour me voir. C'est elle qui a beaucoup plus de temps, c'est elle qui sait comment les mettre dans le bon chemin. Le père est là pour compléter, c'est bon. Si tu fais une bonne chose, je t'achète ça et elle, elle lui dit la même chose. Si tu fais bien tes devoirs, ton papa t'amène manger au restaurant, des trucs comme ça. Le rôle du père se tient à celui de la mère. Il ne laisse pas les enfants monter sur le dos de la mère. Il faut les stopper.

- Les pères Dans ces 20 %, il y aurait quoi alors ?

- Dans ces 20 %, le père est là pour amener à manger. S'il y a un grand pépin, c'est lui qui s'en occupe, c'est lui qui fournit les jouets, c'est lui qui leur fait plaisir un week-end, il les prend : « on fait ça, viens on va faire cette activité parce que tu n'as jamais fait ça avec ta mère ».

Pour un autre, le nombre important de divorces s'explique par le fait que les femmes sont indépendantes financièrement et peuvent donc se permettre de « jeter » le mari dehors dès qu'il a des problèmes.

Oui, c'est les femmes qui disent ça : je suis libre. Dans la liberté : la liberté est universelle comme on dit. Il n'y a pas d'autres mots à dire pour expliquer pourquoi l'éducation des enfants est un peu ...se dégrade. C'est par rapport au couple aussi, le couple n'est jamais présent à la maison. Peut-être qu'ils se voient le week-end et peut-être que le week-end, ils le laissent chez la belle-mère et ils vont prendre un voyage à l'aise. Il y en a qui le font. Le lien de parenté est en train de prendre ses distances.

Pour les pères ayant grandi à l'étranger, il apparaît que les conditions de vie, notamment du soutien familial, sont fort différentes. Ainsi, le rôle du père évolue très rapidement. Lorsque la mère est fatiguée, suite à une grossesse, le père doit s'occuper des autres enfants, il doit réaliser les tâches domestiques. C'est bien dans l'univers domestique que son rôle se transforme le plus. Si les rôles dans les pays d'origine se transforment également, les contraintes liées au travail de la mère, à sa santé, amènent les pères à se rapprocher de leurs enfants de façon importante.

Pour une partie des hommes rencontrés, leur position dépend donc d'abord du fait que leur femme travaille : dans ce cas, la situation va de soi.

Oui elle est fatiguée, elle bosse. Le matin, c'est elle qui s'en occupe mais dès qu'elle part, c'est moi qui m'en occupe. Le soir, c'est moi qui fais la bouffe.

La situation de monsieur B est éclairante. Il se lève à 3H30 pour partir travailler et revient à 13H30. Sa femme part à 15H pour aller travailler. Ainsi, il s'occupe des trois enfants dès 16h, va les chercher à l'école et à la crèche. Il prend sa situation du bon côté. Mais il

exprime clairement « qu'il n'a pas le choix ». Pourquoi ? Pour lui, le fait que sa femme ait un emploi est l'occasion de renforcer l'ascension sociale du ménage. En extrapolant, on pourrait dire qu'il n'a pas le choix de se rapprocher, de s'occuper de ses enfants. Ce faisant, il semble découvrir un plaisir réel à cette activité.

Pour beaucoup, le modèle idéal, plus ou moins clairement exprimé, reste l'enfant gardé à la maison. Mais soit la femme peut refuser parce qu'elle souhaite travailler, soit le projet d'ascension sociale impose deux salaires :

Et vous étiez d'accord pour qu'il aille à la crèche ?

- D'accord ! c'est normal parce qu'on n'avait pas le choix. Si ma femme était à la maison, elle ne bosse pas, moi je préfère qu'il reste à la maison.

- Mais vous ne lui avez pas dit « arrête-toi de travailler et puis....elle ne voulait pas ?

-Ah non !

- Elle ne voulait pas ?

- Non, même moi, déjà avec une paie....Non, non, la vie est trop chère. On a fait comme ça, on a acheté un « immeuble », on est propriétaire et là, bientôt on va vendre l'immeuble, on va acheter une maison, ou on va construire une maison. Là on est jeune, il faut que ce soit du 100 à l'heure, il faut à 100 à l'heure, mais oui. Moi, je ne fais pas comme les autres où mes gosses vont grandir dans les quartiers comme ça.

Dans un processus d'ascension sociale en cours (les deux parents ont un emploi), le passage à un mode d'accueil extérieur s'impose, bien que l'idéal pour le père (qui n'est pas forcément celui de la mère) reste la garde par la mère. On comprend que, si ce processus n'est pas engagé, quand la mère n'a pas d'emploi, est faiblement qualifiée et a peu de chances d'accéder à un emploi stable, « l'idéal » soit la solution « choisie ». L'assignation de la mère à la tâche de soin et d'éducation des enfants tient donc beaucoup au projet du couple et à la possibilité objective de le réaliser.

Les hommes rencontrés témoignent aussi, dans leur discours, de la force qu'ils trouvent à être en couple. Ainsi, ils accomplissent de nombreuses démarches ensemble. Monsieur S est arrivé récemment en France en tant qu'étudiant étranger. Ne disposant pas de famille élargie pour pallier les besoins ponctuels de garde ou bénéficier d'informations locales, le couple collabore, s'entraidant, par exemple, dans la recherche d'une crèche pour leur enfant. Là encore, si la référence éducative reste la mère, faire à deux comporte plusieurs enjeux :

- Non, non toujours ensemble parce que la personne qui reste chez nous avec mon bébé, c'est ma femme. Moi, toujours à l'école [université] c'est pourquoi c'est elle qui cherchait la crèche et c'est elle qui me poussait à chercher. C'est elle qui marquait sur la carte et on était toujours ensemble. Ici, on fait toujours les courses ensemble, on sort toujours ensemble, on est toujours ensemble.

- Mais elle aurait pu y aller toute seule ?

- Oui, mais il y a le problème de notre langue et la situation ici. Tous les deux ensemble, on peut s'aider pour la langue, ma femme peut m'aider et moi l'aider. C'est ça aussi le problème, ma femme était ancienne quand on a fait les cours de français en Syrie. Elle a fait 5 mois, 6 mois et elle a été presque un mois absente et ça pose des problèmes pour la langue, pour ma femme, c'est pourquoi elle n'a pas la facilité d'aller et de revenir toute seule, c'est un problème de la langue et c'est pourquoi nous sommes toujours ensemble.

La mise en commun des compétences de chacun des membres du couple est à même d'optimiser la réussite de leurs projets. Nous retrouverons la question de la compétence linguistique comme centrale. Monsieur I présente un autre exemple : il est allé avec sa femme à chaque échographie et a participé à l'accouchement.

- On vous l'avait proposé ou c'est vous qui aviez décidé ? [de participer à l'accouchement]

- Non, non, c'est moi qui avais décidé. Le jour de l'accouchement, on m'a demandé de sortir un moment, je suis resté. Parce que ça commençait à mal se passer, un peu beaucoup de sang et elle m'a demandé de sortir et j'ai dit « non, je reste ». Non, j'ai participé, j'ai même tenu la lampe du chirurgien, j'ai tout fait.

Pour monsieur I, ce « faire ensemble » va jusqu'à l'inscription à la crèche, alors que la majorité des inscriptions dans toutes les structures que je connais est faite par les mères seules. Cette volonté de participer à tout apparaît comme un engagement vis-à-vis de l'enfant et de la famille.

- Et ici l'inscription vous l'avez faite à deux ?

- On est venu ensemble. On a pratiquement tout fait ensemble.

- Mais par choix ou ?

- Mais oui, parce qu'on voulait tous les deux participer. Oui, pour moi en tant que père, c'est logique que je participe et pour elle, en tant que mère, c'est logique qu'elle participe. En plus, on a la chance de venir tout le temps ensemble puisqu'on bosse à côté. On vient ensemble, on part ensemble, donc je ne vais pas la laisser dans la voiture et venir tout seul, je ne vais pas rester dans la voiture et elle vient toute seule, on est ensemble, on est ensemble.

Signe de réussite, d'autonomie, la voiture rassemble physiquement et symboliquement la famille dans le déplacement, la mobilité. Le peu de ressources des ménages interrogés explique aussi le fait qu'ils aient une seule voiture. Mais, de toute façon, c'est bien le père qui l'accapare. Il semble que même dans les ménages qui pourraient financièrement se payer un second moyen de déplacement, ce n'est pas l'usage.

- Et vous avez fait la préparation à l'accouchement ?
- Avec elle, mais oui, j'étais avec elle... Déjà parce que c'est moi qui l'amène au Diaconat, alors je reste avec elle.

- Et qui les emmène chez le médecin par exemple ?
- Chez le médecin, la plupart du temps, c'est moi, comme je dois l'emmener en voiture. Parce que le médecin est vers la gare et nous, on habite juste ici. Mais des fois, on y va ensemble, on organise parce que moi, le lundi je ne bosse pas, alors je prends un rendez-vous vers 10 h ou vers 14h l'après midi et comme ça on y va ensemble.

L'unité familiale s'exprime ici. Un certain accaparement des compétences et de la possession de ce bien symbolique – la voiture - n'induit pas, pour autant, une distance paternelle. Au contraire, elle semble rapprocher le père de la vie quotidienne de ses enfants.

1.2. Les soins au petit enfant

Les soins au bébé et au jeune enfant sont historiquement l'apanage des femmes, dans les sociétés européennes (Knibiehler, 2005), comme dans les sociétés d'origine des hommes interrogés (Lacoste-Dujardin, 1996). Toutefois, ces pères pratiquent quasiment tous les soins aux enfants, notamment le change.

L'apprentissage des soins n'a pas été difficile pour certains pères, car parmi les pères d'origine étrangère, plusieurs ont grandi dans une famille nombreuse et se sont occupés de leurs jeunes frères ou sœurs. Ils ont développé des compétences en matière de prise en charge du jeune enfant. D'autres ont eu tout le loisir d'observer leur mère :

- Vous avez appris alors à langer, à faire les couches ?
- Oui, c'est moi qui fais tout.
- C'est difficile d'apprendre ?
- Mais non je vous dis, j'ai grandi dans une famille et même quand j'étais petit comme ça, je voyais comme ça se passe. Pour moi, ce n'est pas nouveau. ». (Monsieur B)

De toute façon, j'accepte parce que quand j'étais au Maroc, j'avais une petite sœur et la différence entre moi et elle est de plus de 13 ans. Elle a grandi comme ma fille. J'ai grandi avec elle, c'est comme ma fille. Ce n'est pas que j'avais de l'expérience mais quand même, j'avais un point de vue sur les enfants. Comment éduquer les enfants, comment jouer, comment partager quelque chose avec les enfants ...

Toutefois, ils n'expriment pas un savoir particulièrement développé sur ces pratiques de soins. Ils sont peu diserts sur l'alimentation du nourrisson, par exemple.

Cet investissement dans les soins quotidiens est renforcé lorsque la situation les contraint à s'occuper de l'enfant de manière permanente. Agé de près de 50 ans, monsieur K. a vu sa femme hospitalisée pendant 2 mois. Il a été obligé de s'initier aux soins et à la prise en charge permanente de l'enfant :

Je n'avais pas le choix. Quand on est mis devant le fait accompli, on y arrive toujours, plus ou moins bien mais en s'améliorant avec le temps. Au départ, c'était difficile, on panique et puis après, on s'habitue, on s'organise, on revoit ce que la maman faisait, on applique les mêmes trucs. Et voilà, ça marche. Quand ça marche, on le garde et quand ça ne marche pas, on le met de côté...

Monsieur K montre que les pères ont aussi besoin, avant de se retrouver seuls avec les enfants en cas de situations extrêmes, de conseils et d'apprentissages :

Nous les parents, enfin les pères, on apprend tout, parce que la maman, on lui a expliqué déjà avant la naissance bien des trucs, alors que nous on arrive sans formation quelconque. On apprend sur le tas et des fois c'est les gosses qui en souffrent, c'est malheureusement un bilan.

Il ne semble pas s'adresser aux professionnelles de la crèche pour obtenir des conseils. Pour ce père, la mère reste la meilleure en matière de soins. Aucun n'exprime directement le fait que c'est à la femme de tout faire. Tous pratiquent, parfois contraints par les circonstances, les soins aux jeunes enfants. Les professionnelles en ont conscience également, comme on le verra. C'est un point à souligner, car ils n'ignorent pas les techniques et les méthodes, pour beaucoup. Ils n'expriment pourtant pas un savoir très développé : est-ce par pudeur, le domaine étant encore symboliquement réservé aux femmes ? Est-ce que parce qu'en réalité, ils pratiquent peu, jouant le rôle de relais ponctuel dans les tâches de soins ?

Toutes les données précises en matière d'investissement paternel convergent pour souligner que les femmes consacrent beaucoup plus de temps aux activités domestiques et parentales. Mais la part des pères n'est pas négligeable. S'ils ne font aucune tâche seuls, ils participent de manière importante à la prise en charge de l'enfant. Selon Denise Bauer (2006), après une naissance, trois pères sur cinq « préparent » et « donnent le biberon » et 50% des pères changent le bébé. En revanche, le bain et les soins apparaissent comme des activités plus spécialisées, dévolues habituellement dans les deux tiers des ménages à la mère. Les démarches administratives et les visites chez le pédiatre sont également plutôt à sa charge à

elle, mais parfois en compagnie du père. Toujours d'après ces données, les pères déclarent consacrer une heure par jour aux tâches domestiques, et les mères deux heures et demie. Le temps consacré par les pères qui ont d'autres enfants que le dernier-né, est de 2 heures 40 par jour : en moyenne 1h06 par jour pour habiller, faire la toilette et les repas des autres enfants ; 1h09 de temps quotidien pris pour jouer avec eux, 9 minutes pour s'occuper des devoirs, 17 minutes pour les trajets scolaires et extrascolaires. Les mères s'occupent des enfants une fois et demi plus, soit: 4 heures par jour. Si on établit une typologie des pères en fonction de leurs pratiques domestiques et parentales, on distingue 4 types de pères : des pères assez présents, mais plutôt en deuxième ligne (44% des pères), des pères à statut d'égalité (15%), des pères pouponneurs (11%), des pères peu investis dans les tâches de la maison (30%).

Nous n'avons pas interrogé les pères sur le temps qu'ils consacraient aux différentes tâches (tel n'était pas le cœur de l'entretien). Néanmoins, on peut supposer d'après leurs indications que la majorité se trouvent être des pères plutôt présents, mais en « deuxième ligne ». Deux pères apparaissent peu investis dans les tâches de la maison.

1.3. Le jeu comme mode relationnel avec l'enfant

La majorité des pères rencontrés, lorsqu'ils évoquent le temps passé avec l'enfant, parlent des jeux et des sorties.

Là actuellement, on fait des activités. Le soir, je leur montre un petit peu les calculs, les alphabets, un peu sur l'ordinateur, mais un petit peu, et surtout avec L. On fait des dessins et quand il fait beau comme ça, on sort un peu loin, on joue au foot et on fait du vélo. Le week-end, souvent, on va en Allemagne, en Suisse.

Sortir représente une activité souvent citée par les pères. A l'intérieur, la télévision, les dessins, l'ordinateur sont des activités de loisir prisées par les jeunes enfants et partagées avec le père :

C'est vrai qu'à la maison des fois, il faut bien les surveiller, surtout le plus petit, mais sinon, les deux (autres), ils sont tranquilles. Soit ils sont devant la télé, les dessins animés, ou ils sont dans leur chambre, ils font des dessins. Il y a juste le petit qu'il faut surveiller sinon je suis tranquille et c'est une question d'habitude.

De temps en temps, quand j'ai envie de jouer avec eux - même à cause de ça, de temps en temps-, ma femme et moi on se fâche, de temps en temps ils me manquent de trop, ils ne vont pas au lit à 7h30, je les laisse jusqu'à 8h30, 9h00, surtout le week-end, ils restent jusqu'à 9h00, 9h30. Non ça va, ils sont bien réglés ; ils sont bien. C'est ma femme aussi est trop dure. Non ce n'est pas trop dur, comment dire ? Elle est précise, quand elle veut faire quelque chose, elle le fait. Une fois, j'ai déréglé le petit, on a galéré grave, c'est moi qui l'ai déréglé. Franchement, ils me manquent la journée, je ne suis pas à la maison, on se trouve l'après-midi, le soir et moi je joue avec lui.

On joue à beaucoup de choses. Je ne sais pas. Il y a plein de choses, ça dépend il y a des jeux. De toute façon, je sens, je sais que je lui manque à lui aussi. Même lui, il me manque et voilà, ça dépend. De temps en temps, on joue pour rigoler, de temps en temps on fait des dessins, il y a plein de choses à faire.

Les pères interrogés expriment une proximité relationnelle et émotionnelle avec leurs enfants, qui va de pair avec un temps relativement important de prise en charge. S'ils ne connaissent pas tous le nombre de millilitres de lait que boit le jeune enfant, ils connaissent les goûts des enfants en matière alimentaire, leur rythme de sommeil, savent mesurer leur état de fatigue et leurs inquiétudes.

Ainsi, le deuxième enfant de ce père « fait des crises lorsqu'il s'agit d'aller à la crèche ». Si le père n'exprime pas une inquiétude pendant notre entretien, il ne parvient pas à trouver d'explication. Je lui demande si les professionnelles ont une explication :

Elles m'ont dit : « dès que vous partez, il joue, normal ». Soit parce qu'il ne me voit pas, parce que le matin, quand il se lève, il dit à ma femme « Papa, il est où ? » Et il me cherche ou je sais pas. Ou il n'aime pas la crèche. Mais franchement, je n'ai aucune réponse. Moi s'il recommence à faire un petit peu comme ça, je l'arrête [je ne l'emmène plus à la crèche]. Je préfère le garder.

Ce père exprime par là son attention aux besoins de son enfant. Il l'a par ailleurs amené chez le médecin, qui lui a répondu que « si l'enfant ne veut pas, il ne veut pas ».

Monsieur K, né en France, a grandi dans le quartier, dans une famille de neuf enfants. Il affirme aujourd'hui son projet parental d'avoir une relation approfondie avec chacun de ses deux enfants, relation dont il estime ne pas avoir bénéficié, notamment avec son père. Mais ce projet n'a pas toujours été ainsi. Avant la naissance du second, il fréquentait encore assidûment ses amis au café et sortait en boîte la nuit. Les conflits répétés avec son épouse, ainsi qu'un événement qui a pour lui représenté un avertissement - le fait que son enfant ait appelé « papa » son grand-père maternel - l'ont alerté. Il a changé radicalement son mode de vie à l'arrivée du deuxième enfant. Il s'occupe aujourd'hui régulièrement de ses enfants. Encore jeune, cela ne lui pose plus de problème de refuser une invitation de ses copains,

qui « comprennent ». Il ne s'agit pas pour lui d'un renoncement. Au contraire, tout se passe comme si la fréquentation de ses enfants l'avait amené à une aventure relationnelle avec eux, toujours plus gratifiante du point de vue affectif. Il a découvert le plaisir de la relation avec ses enfants, le plaisir de savoir s'occuper d'eux.

Moi je prends plaisir à les voir, j'aime m'en occuper, leur donner le biberon, les changer leur donner à manger. J'aime être avec eux, je les amène partout. Je les connais vraiment bien, je sais ce qu'ils aiment et ce qu'ils n'aiment pas.

Pour cet homme, il semble que cette relation soit favorisée par plusieurs éléments : le fait que son travail soit stable (son identité de pourvoyeur n'est pas menacée), et le fait que sa conjointe dispose d'un emploi stable. Ce dernier élément a sans doute permis à sa conjointe d'affirmer plus fermement ses attentes à son égard. Éléments supplémentaires : ils travaillent tous deux en horaires décalés, si bien qu'il se trouve relativement « contraint » de s'occuper de ses enfants. La fréquentation de ses enfants, rendue possible par ces facteurs, l'a amené à une proximité affective et émotionnelle avec eux, dont il témoigne avec enthousiasme, comme d'autres pères.

Les pères d'aujourd'hui ont, comme hier, des domaines d'intervention privilégiés : les loisirs, la pratique d'un sport, d'un passe-temps, les jeux, la transmission d'une passion. Mais en ce qui concerne les tâches routinières, les hommes semblent donner priorité à leur propre désir plutôt qu'aux nécessités parentales. (Ferrand, 2003). Si, comme le décrit Yvonne Knibielher (1987), le sentiment, l'attention du père pour ses enfants ne datent pas du début du siècle, c'est au vingtième siècle que le sentiment prend pratiquement la première place. Les pères interrogés répondent au modèle des pères qui ont une relation étroite avec leurs enfants. Ce modèle est celui de la « famille relationnelle » (De Singly, 1993) construite « progressivement comme un espace « privé » où les membres de la famille ont eu de plus en plus d'intérêt à être ensemble, à partager une intimité et sont de plus en plus sensibles à la qualité de leurs relations ». (1993 : 7). Ce modèle est opposé au modèle antérieur dans lequel primait le maintien dans la famille des biens domestiques et non les relations interpersonnelles. La famille moderne voit ses membres s'individualiser : les individus se libèrent d'un grand nombre de contraintes et le sentiment de communauté familiale s'amenuise au profit d'une autonomie croissante. Au sein de la famille priment désormais la satisfaction relationnelle, les divergences, l'affection, bref, la qualité de la relation. La grande majorité des pères interrogés répondent à ce modèle, bien décrit par de Singly (1996).

1.4. Travail, organisation et investissement paternel

Tous les pères insistent sur le changement qu'a amené la naissance d'un enfant dans leur vie. Ils doivent s'organiser, surtout avec leur travail : « C'est une question d'organisation ». La complexité de la gestion du temps, du partage des tâches s'inscrit dans une « injonction » – qui n'apparaît pas dans les discours explicitement – : s'occuper « aussi » des enfants. La grande majorité des pères interrogés estime que leur rôle ne se réduit pas à être pourvoyeurs d'argent, mais ce rôle reste essentiel pour eux :

On fait plus de choses que quand on n'est pas père ; ce n'est pas la même chose. Maintenant, il faut penser au petit tous les jours. Il faut le préparer le matin donc ce n'est pas la même chose.

Par exemple, moi je commence le travail à midi et je finis à 4 heures. Après, je recommence le soir à 7h jusqu'à minuit et parfois je fais des heures complémentaires jusqu'à 2 heures du matin. Ca dépend du travail parce que le week-end je peux travailler jusqu'à 2h, 3h parfois. Ce n'est pas bien pour les enfants parce que quand je rentre à 4h, ils dorment, ils font la sieste, donc je joue avec eux, 1h, 1h30, donc je ne profite pas beaucoup de mes enfants et c'est pour ça que je veux changer de travail comme ça. Je préfère commencer à 7h ou à 8h et je finis mon travail à 6h l'après-midi, et j'ai le temps avec mes enfants.

Il semble que cette dimension, dont ont conscience de nombreuses professionnelles, est sous-estimée. On se limite souvent à définir les hommes par leur travail. Pourtant, on constate clairement une tension chez eux entre plusieurs injonctions : travailler, voir leurs enfants, faire les tâches domestiques et s'occuper des enfants. Cette tension, qui est largement soulignée par les sociologues pour les femmes mères, est rarement mise au jour pour les hommes pères.

1.5. Inquiétudes et fragilité de la position de père.

Un père interrogé exprime l'instabilité de la position du père en raison de la plus grande facilité qu'ont les femmes pour divorcer et de la garde quasi systématique des enfants attribuée aux mères :

Moi je dis, c'est la grande erreur de la justice française. Il faut partager le temps entre les deux parents parce que si la mère a de la haine envers le père, elle va conditionner le petit. Oh oui, il y a des enfants qui sont conditionnés. Après quand ils grandissent, ils grandissent

avec la haine : « papa, il nous a rien fait, il est parti, il a laissé ma mère » et il y en a qui le disent, ils sont majeurs et ils le disent.

SL : Qu'est-ce qu'ils disent ?

Mon père, il nous a abandonnés, il nous a laissés, il n'a jamais rien fait pour nous. Mais ils n'ont jamais entendu la version du père. Parce qu'ils ont vécu beaucoup plus avec la mère que le père. Il y a des mères qui ne veulent pas que leur enfant voie leur père aussi. [...] Moi je dis, une mère qui fait comme ça, c'est comme si elle a tué le père. Pour moi, elle a tué le père. C'est-à-dire l'enfant qui n'arrive pas à s'approcher de son père et garder des liens, pour moi elle a tué son père deux fois, pas une fois. Après, peut-être après 30 ans ou 40 ans, le jour où il commence à voir des choses, il comprend les choses lui-même, ça sera trop tard, on ne peut pas rétablir un lien qui date depuis 40 ans.

Trois pères interrogés ont évoqué l'emploi comme sujet d'inquiétude. L'un est demandeur d'asile, mais débouté, selon toute vraisemblance. L'autre est étudiant. Le troisième, diplômé en informatique en France, est en conflit avec son employeur, qui ne paye pas ses heures supplémentaires. Il travaille dans une pizzeria. Tous trois sont nés et ont grandi à l'étranger.

Dans la situation maintenant, je me sens trop, trop petit dans le monde. Quelqu'un qui a une famille, qui a tout ce qu'il faut mais il n'a pas le droit de travailler. Mettez-vous à ma place par exemple, qu'est-ce que vous allez ressentir ? C'est un peu difficile, franchement.

- Je me battrais à fond, surtout pour mes enfants. Il ne faut pas que je lâche l'affaire. J'ai fait un schéma pour mon avenir, comment je vais faire pour mes enfants ? C'est ça le problème. Parce que je travaille dans un travail que je n'aime pas, à la base. Ça n'a rien à voir avec mes qualités, mais j'ai quand même accepté parce que j'étais dans la merde. Je n'aime pas que mon beau-père me donne de l'argent ou n'importe qui, même mon père, je n'aime pas donc il faut que je me trouve un travail qui me convient comme ça je me sens bien et comme ça c'est bien même pour les enfants. Parce que maintenant, je réfléchis toujours comment je vais faire ça, ce n'est pas bien pour les enfants.

- Parce que ?

- Parce que quand je réfléchis chaque jour, donc je suis hors service par rapport à mes enfants, de toute façon les enfants voient quand même, ils comprennent. Si chaque jour ma fille me trouve comme ça, en train de réfléchir, elle va dire quoi ? Elle va dire « mon papa a un problème » même si elle est petite. Les enfants, c'est intelligent. Ils comprennent vite et même maintenant ma fille comprend, elle a bien compris que sa maman a accouché et même mon garçon a compris que sa maman a accouché. Parce que ce matin, elle a commencé à pleurer, elle m'a dit « maman, je veux voir ma maman ». J'ai parlé avec elle et je lui ai dit « maman est à l'hôpital, avec un autre bébé, c'est ton frère ». Après, elle a bien compris, elle m'a dit « c'est bon. La crèche ! ». Donc elle a bien compris. Donc si j'ai un problème, automatiquement elle va transférer avec les enfants, c'est ça que je n'aime pas. Toujours, même si j'ai des problèmes, je rigole avec mes enfants, je montre que la vie est belle, qu'on est bien. C'est normal, c'est comme ça.

Dans *le Salarié de la précarité*, Serge Paugam note que « plus la précarité de la situation par rapport à l'emploi est grande, plus le risque de ruptures sociales et familiales, de réduction de la sociabilité et d'appauvrissement du revenu et des conditions de vie l'est

aussi » (2000 : 14). Pour cet auteur, le type d'intégration professionnelle a un effet propre sur les relations entre les parents et les enfants : « lorsque les salariés ont de fortes difficultés professionnelles liées à la fois à une insatisfaction dans le travail et à une instabilité de l'emploi, ils risquent en même temps d'avoir le sentiment de ne pas entretenir de relations harmonieuses avec leurs enfants » (2000 : 305). Ce n'est pas le cas des pères interrogés qui expriment une relation relativement harmonieuse avec leur enfant. Mais on perçoit bien que la situation de précarité trouble la disponibilité que certains pères entendent avoir avec leurs enfants.

Après avoir évoqué quelques aspects du rôle paternel dans la famille, il s'agit maintenant de voir comment ces pères expliquent et motivent l'inscription de leur enfant à la crèche ou en halte-garderie.

2. Des pères confient leurs enfants

2.1. Les mobiles du placement en structure d'accueil Petite enfance.

Les pères ne présentent pas l'inscription de leur enfant à la crèche comme un choix de leur épouse. Selon les professionnels, l'accueil de l'enfant n'est pas dû au seul fait que les parents, et notamment les mères, travaillent. Notamment en ce qui concerne l'accueil de moins de 20 heures par semaine, plusieurs configurations apparaissent : des parents qui veulent que l'enfant rencontre d'autres enfants, des mères qui souhaitent avoir du temps pour elles, des mères qui ont déjà d'autres enfants, parfois plus jeunes et veulent s'alléger un peu la tâche, des mères fatiguées parce que venant d'accoucher, des mères qui recherchent du travail, des parents qui travaillent en contre-équipe ou à temps partiel, des femmes qui sont à l'hôpital (la garde de l'enfant se partage entre le père, un membre de la famille et un accueil réduit au multi-accueil). On le voit, de nombreuses situations se présentent.

Les pères, eux, motivent le choix de la crèche plutôt qu'un autre mode d'accueil (assistante maternelle notamment) par deux attentes récurrentes : la sécurité et le fait que les enfants puissent rencontrer d'autres enfants et s'amuser. La sécurité est soulignée par

tous les pères interrogés. Le refus de la nourrice ou d'une personne qui vienne à la maison est aussi fortement exprimé par sept pères, même s'il apparaît souvent que c'est surtout l'avis de leur épouse qui initie ou qui fixe ce refus :

*- Mais ça pourrait être une nourrice ?
- Si on a essayé au début, comme ça, on a essayé mais c'est un peu difficile. Ce n'est pas facile de trouver quelqu'un de confiance qui rentre chez toi. C'est un peu... Pour moi, ça va, mais ma femme est un peu... elle n'aime pas... Elle préfère l'emmener à la crèche, au moins on est sûr à 100% qu'il est en sécurité.*

On notera que Monsieur B. parvient apparemment mal à identifier la différence entre une nourrice chez qui l'on va et une nourrice qui vient à la maison. Le désir de sécurité et le manque de confiance envers les personnes extérieures inconnues, qu'elles viennent à domicile ou que l'enfant soit emmené chez elles, sont déterminants dans le choix d'un mode d'accueil collectif.

Surtout, tous les pères interrogés insistent sur l'enjeu pour leur enfant d'être avec d'autres enfants. Jouer, faire des activités ayant une dimension éducative, rencontrer d'autres enfants sont les trois traits récurrents sur lesquels les pères insistent.

Ce que j'attends, c'est pour ma fille. Qu'elle soit éveillée, comme elle est un peu perturbée à la maison, un peu nerveuse, on a dit que ça allait faire un peu du bien en jouant avec d'autres enfants de son âge et qu'elle parte le matin jusqu'à midi.

Le but c'est pour qu'ils communiquent avec les autres, c'est pas pour qu'ils apprennent d'autres gestes qu'on ne fait pas à la maison. Moi je suis content, maintenant ma fille prend le stylo. Quand elle le prend, je dis qu'elle est née avec le stylo. Elle le prend vraiment..., impeccable et elle aime dessiner. Quand elle est à la maison elle dit : « papa, je dessine, j'aime bien dessiner », je lui donne toutes les feuilles et elle dit : « papa, regarde ce que j'ai fait, regarde, regarde ».

La description par Monsieur K. de l'arrivée de son fils le matin à la crèche contient les éléments de son attente de départ :

Le matin, quand on le lâche, il est tout fou. Il aime bien. Il est très très rare qu'il vienne en pleurant. Mon fils a la pêche dès le matin. Il vient, il court, il saute sur les jouets. A la rigueur, il ne voit même pas les personnes qui sont là. Je pense qu'il aime bien jouer, voir d'autres enfants.

La femme de Monsieur J. ne travaille pas, les parents confient deux fois par semaine leur enfant « juste pour qu'il voie du monde », qu'il « rencontre d'autres enfants du même âge comme ça il apprend à jouer, il apprend à faire beaucoup de choses ».

Certains pères insistent sur la dimension d'isolement possible de leur enfant dans la sphère familiale. Pour d'autres, la crèche est aussi un lieu d'apprentissage de la langue :

On en a discuté [avec ma femme] et on a dit qu'il ne faut pas qu'ils restent isolés de leur monde des enfants. J'ai dit : « Comme ça on va les intégrer, et en plus ils communiquent mieux avec les enfants et ils apprennent beaucoup de choses que nous ne pouvons peut-être pas leur donner. C'est comme ça que m'est venue l'idée.

C'est à cause de ça que ça m'intéresse parce que mes enfants ils jouent à la garderie et ils parlent bien le français et ils connaissent beaucoup.

Des voisins et en famille en discutant aussi peut-être qu'on s'est dit qu'on va la placer pour qu'elle s'améliore dans le langage comme elle est fille unique, (on n'avait pas encore la deuxième), ça serait bien pour le moral, pour qu'elle puisse bien s'exprimer, qu'elle soit avec d'autres enfants ; ça serait bien psychologiquement pour elle.

Pour ce père, né en France, d'origine marocaine, le projet est défini dès la grossesse de sa conjointe. Les deux parents travaillent. Devant l'ensemble des choix possibles, les parents se prononcent clairement en faveur de la crèche. La raison invoquée est bien la « socialisation » dans un cadre professionnel :

On avait plusieurs choix : soit le laisser à la famille, soit qu'un membre de la famille interrompe son travail et s'occupe du petit, le laisser à une nounou ou la crèche. Pourquoi la crèche ? Parce qu'il y a d'autres enfants et donc qu'il serait entouré d'enfant et c'est une structure professionnelle donc pour nous, c'était plus logique de le mettre ici. On n'avait pas trop confiance en une nounou. La famille, il n'y a pas de petits enfant dans la famille donc il serait tout seul avec les grands-parents donc ce n'est pas très intéressant pour lui, et interrompre le travail, on a des investissements à côté donc il faut travailler.

On constate une distanciation avec la famille (essentiellement les grands-parents), non seulement parce que l'enfant s'y retrouve seul (sans autres enfants), mais aussi parce que les pratiques éducatives ne s'inscrivent pas dans celles des parents. Du côté éducatif, les parents se positionnent clairement du côté de la crèche, et s'opposent à leurs propres parents :

Mes parents, c'est « donne-lui à manger, donne des gâteaux », n'importe quand dans la journée. Il grignote, alors que chez nous, non, c'est il mange le matin, le midi, quatre heures et le soir. Alors que chez mes parents, il mange quand il veut, donc on n'est pas d'accord pour ça. Donc chez mes parents, s'il grignote toute la journée, c'est bien pour eux, alors que pour nous, c'est un problème. Voilà un exemple » (Monsieur I)

Par contre, l'accord avec la structure est beaucoup plus fort. La différence avec les rythmes des grands-parents s'accroît :

Ici on est d'accord. On a les mêmes rythmes qu'ici. Quand on le garde le week-end, c'est le même rythme qu'ici. ...on en a discuté avec la directrice ce qui nous semblait logique au départ. C'est, quand est-ce qu'il mange à la crèche, pour qu'on garde les mêmes rythmes le week-end. Même chose pour la sieste. Maintenant, quand il est chez les grands-parents, c'est n'importe quoi.

Pourtant, la pression des grands-parents, jointe aux économies que la garde par les grands-parents représente, vient parfois assouplir la décision de placer à plein temps l'enfant à la crèche. Le changement de la durée d'accueil prévue au départ est dû également au fait « qu'on voulait le laisser aux grands-parents, on a changé d'avis, et par rapport au prix, ça coûtait assez cher la crèche donc on a réussi à baisser de 40% le prix et on le laisse aux grands-parents ». Certains parents aboutissent donc à un « compromis » entre prise en charge familiale et placement collectif :

Ensuite on est tombé sur un bon compromis, c'est moitié-moitié : trois jours ici et deux jours chez les grands-parents. Pour eux, ça leur laisse un peu plus de liberté parce qu'avoir un petit de 15-18 mois, c'est pas évident, donc il faut rester à la maison surtout en hiver quand on ne peut pas sortir, donc pour eux, ça leur laisse 3 jours pour sortir et deux jours où ils restent à la maison.

Parvenir à un tel compromis n'est pas toujours facile, car les deux parents, nés au Maroc, considèrent comme allant de soi de garder leurs petits-enfants et de les éduquer comme ils ont éduqué leurs propres enfants. La solution « crèche » demande de s'imposer face à la génération précédente (« ils n'avaient pas le choix, c'est comme ça »), ce qui n'est pas toujours possible pour d'autres couples. En parlant de ses amis, le père raconte :

Il y en a qui n'envoient pas leurs enfants à la crèche, qui les laissent à leurs parents, mais ils sont un peu dégoûtés, quoi. Ils préféreraient les mettre à la crèche mais bon, derrière, c'est une histoire de moyens, c'est les grands-parents qui ne veulent pas, les raisons sont multiples.

- Et la nounou ?

Ils voient mal laisser l'enfant à la nounou alors que les grands-parents sont là. Et les grands-parents ont du mal à accepter également. Laisser l'enfant à une nounou alors que eux sont là. C'est dur pour les grands-parents.

Comment défendre le fait de faire garder son enfant par une assistante maternelle lorsque les grands-parents souhaitent garder l'enfant ? Seule la crèche détient des arguments éducatifs qui peuvent convaincre les grands-parents¹⁷ :

¹⁷Ce travail de conviction est passé aussi par la visite de la crèche par les grands-parents, événement que j'ai pu observer également deux fois lors de mes propres visites : *A un moment on est venu récupérer le petit, ils étaient avec nous, dans la voiture, alors on leur a fait visiter. Et ça leur a plu, oui oui.*

La meilleure solution, c'est la crèche. Et là, c'est plus facile à accepter pour mes parents parce qu'une crèche, c'est un peu comme une école maternelle, on arrive à leur faire comprendre assez facilement... On leur a dit « de toute façon, plus tard, il va aller à l'école maternelle, et à la grande école, donc la crèche, c'est la même chose, c'est une étape avant l'école maternelle.

2.2. Une opinion positive de la crèche

Dans l'ensemble, tous expriment en première réponse un « tout va bien » satisfait par rapport à l'accueil de leur enfant. Les interrogés sont très peu diserts sur l'alimentation, le sommeil ou les pratiques éducatives des professionnelles de la crèche. Tout se passe comme s'ils déléguaient toute la prise en charge de leur enfant dans la confiance, sans chercher à connaître ce qui s'y passe réellement :

*- Est-ce qu'il mange comme à la maison ?
- Ca je ne peux pas vous le garantir; exactement comme à la maison, je ne sais pas. Franchement c'est une question un peu difficile à répondre. Mais j'ai confiance en eux, je sais qu'ils sont derrière lui.*

Par contre, ils sont enthousiastes pour la structure comme lieu de « socialisation » et d'apprentissage. Une majorité de pères insiste sur le fait que leur enfant joue, rencontre des autres et s'amuse.

Je pense que c'est bien pour les enfants parce que quand ma fille rentre le soir, elle parle des jouets, de ce qu'elle a fait ici. J'ai joué avec ça et ça et même parfois je ne comprends pas parce qu'elle ne parle pas couramment mais quand même je sens que ma fille s'est bien amusée.

On retrouve le jeu comme centre d'intérêt pour de nombreux pères. L'affection et l'attention accordées à l'enfant sont essentielles. Certains pères mettent en valeur cette dimension « maternelle » :

*- On s'occupe bien des enfants à la crèche ?
- Oui, trop, beaucoup plus que nous. Mon fils ils s'en occupent plus que nous parce qu'ils l'aiment beaucoup, beaucoup.*

Pour monsieur S, un critère essentiel de qualité de l'accueil est l'âge des professionnelles :

Je pense que cette crèche, c'est mieux que l'autre. Ah oui. C'est le premier coup d'œil parce que là, les personnes qui y travaillent sont des personnes plus âgées. Pas des personnes plus âgées,

ça veut dire, elles ont de l'expérience. [...] Les jeunes filles, je sens qu'elles n'ont pas d'expérience

C'est des anciennes et elles sont bien, c'est la vérité. Je ne sais pas, mais c'est mon avis personnel.

A cette expérience est associée la patience, vis-à-vis des enfants. C'est aussi l'avis de Monsieur X qui connaît bien la crèche pour y avoir emmené ses deux enfants :

Les pères expriment une réelle satisfaction globale à l'égard de la crèche. Mais cela passe plus par l'observation des changements de l'enfant que dans un dialogue parent-professionnelle :

Au contraire, avant on avait un problème avec lui, il ne mangeait pas le fromage, eux ils ont découvert le fromage qu'il aime. Il aime le fromage aux fines herbes, c'est que celui-là qu'il mange.

Mais, de façon générale, les pères savent peu ce qui se passe pendant le temps de garde à la crèche et connaissent peu les professionnelles. Ainsi, ils ne connaissent pas les prénoms ou les noms du personnel :

Je ne connais personne sauf une madame ou une mademoiselle parce que mon fils dit toujours son nom. Il y a deux personnes que je connais son nom mais c'est à cause de mon fils. Quand on arrive, il l'appelle, mais moi non.

Certains ont exprimé des désaccords ou des réserves envers des aspects de la crèche. Les deux thèmes assez fréquents concernent l'espace et le nombre de personnes encadrant l'enfant. Les deux pères qui ont fait l'expérience d'autres crèches expriment leur préférence pour la précédente structure.

A C (crèche d'un autre quartier), franchement c'était génial. Je ne sais pas, je n'ai pas d'expérience pour vous dire ça et ça, mais je trouve qu'ils ont un peu plus de moyens qu'ici. Ça va c'est une bonne crèche, ils ont des jeux, certaines choses que nous ne trouvez pas ici. Il y a des salles plus grandes qu'ici.

Deux pères insistent en particulier sur le nombre de professionnelles, qui n'est pas suffisant :

Peut être parce qu'ici vous trouvez 4-5 personnes responsables pour 12 enfants ou 14 et peut-être que là-bas vous en trouvez 7-8 personnes. Je ne sais pas. Je vous dis ce que j'ai vu, ce que j'ai senti.

Attentifs à l'encadrement des enfants, ils peuvent constater le manque de disponibilité de certaines professionnelles. Les propos de ce père montrent des échanges peu nombreux :

Mais même franchement, les femmes qui travaillent là-bas, quand je récupère l'enfant, elles me disent ce qu'il a fait dans la journée Ça va ici aussi. Mais je ne sais pas si c'est nous qui les avons rendues comme ça à force de toujours demander ce qu'a fait l'enfant dans la journée, mais pour le moment, elles me disent ; « Il a fait ça, il a tapé, il a mordu, il est bien, il a passé une bonne journée ». Voilà.

Le seul problème moi qui m'a frappé dès le premier jour, c'était, comment dirais-je, la surcharge, c'est-à-dire le nombre, le nombre et par rapport à l'espace aussi, là bas, il y a pas assez d'espace, c'est-à-dire par rapport au nombre d'enfants, ils sont trop serrés, trop près les uns des autres, moi j'ai constaté ça. Si il y avait... deux espaces, la même taille de celui-là, pour le nombre... même les animateurs quand ils rentrent, ils rentrent avec la tension, avec des nerfs, des nerfs chauds. Ils crient « attention ne fais pas ça », moi je les comprends, ça court de tous les côtés, chez moi, avec deux j'arrive pas, alors...

La question des horaires est un sujet de mécontentement pour deux pères. Pour l'un, certaines professionnelles veulent que les parents arrivent bien avant l'heure de la fermeture et font bien comprendre leur mécontentement lorsque ceux-ci arrivent à la fermeture. Pour un autre, le sommeil est un sujet de désaccord :

Oui et moi si j'amène le petit pour qu'il dorme ici, je préfère le garder à la maison. Normalement, je ne sais pas, ils n'ont même pas le droit de poser la question. Dès que j'entre, le première truc « est-ce qu'on l'amène dormir ? ». Moi franchement, personnellement ça me dérange si quelqu'un me pose la question parce que moi je ne l'amène pas ici pour qu'il dorme. Moi je l'amène ici pour qu'il fasse quelque chose, je ne sais pas, même s'il est petit, mais quand même ; au moins un petit truc. Et moi, franchement, ça me dérange. 1000 fois, ils m'ont posé la question, 1000 fois, j'ai dit « je dis, je ne dis pas » mais quand même, un jour j'étais comme ça, déjà avec le boulot c'était speed, j'ai dit « mais c'est quoi ça ? ». Quand même, déjà ils sont payés, ce n'est pas gratuit. Si je paie, je ne me déplace pas de là-bas jusqu'ici pour l'emmener dormir. Et ça, je n'ai pas accepté. Pourtant depuis un bon moment j'ai attendu.

Du point de vue des pères, les échanges sont très peu nombreux, mais toujours très cordiaux. Les professionnelles sont « sympathiques », mais les échanges restreints :

- J'arrive, je parle : « Les enfant mangent bien ? Aujourd'hui, ça ne va pas ? C'est tout
- Elles vous donnent des conseils ?
- Non, ils ne donnent pas de conseils
- Vous posez des questions parfois ?
- Non. Parfois on pose des questions mais pas trop.

Certains pères se disent prêts à participer à différentes activités parents-enfants-professionnelles :

- Est-ce que vous aimeriez plus venir ici faire des activités avec les enfants, ou des sorties avec les enfants ou bien des fêtes ici ?

- Bien sûr. Je veux faire un gros plaisir surtout pour mes enfants. C'est eux qui vont sentir, « voilà mon père il est là, il m'a fait ça, il m'a fait ci ». Moi je comprends les petits ce qu'ils pensent parce que les enfants sont vierges dans leur tête. Chaque truc il le voit, chaque truc il l'attend. Il faut être avec l'enfant tout « équipé ». C'est pas le bon mot mais vous comprenez ce que je veux dire.

Ils participent peu aux réunions et rencontres proposées par la structure. Ce père n'a jamais participé aux groupes de discussion entre parents :

Parce que c'est le soir et que je suis crevé, j'aime bien rester à la maison déjà qu'on ne voit pas trop le gamin, le seul moment, c'est le soir. On fait également des activités sportives, je préfère rester à la maison, le sport...

Les pères sont plus ou moins au courant des activités proposées pour les parents :

Quant aux sorties, mon fils n'a pas encore l'occasion de sortir, il est un peu petit. C'est pour les autres enfants un peu plus âgés, il y a les parents qui sortent, je ne suis pas au courant. Je ne sais pas.

Si certains disent qu'ils n'ont pas le temps, d'autres indiquent que les horaires de ces activités ne leur conviennent pas, parce qu'ils travaillent dans cette tranche horaire. Un père exprime ainsi qu'il serait intéressé par des échanges entre parents, mais plutôt le samedi.

Ca peut être intéressant pour savoir comment les autres parents vivent par rapport à l'enfant. Et le soir non, ça ne m'intéresse pas trop, je préférerais le samedi, oui, par exemple mais pas le soir.

Deux pères expliquent leur absence de participation par le refus de se mêler aux autres parents. Un père trouve que beaucoup de parents présents à la crèche « ne bossent pas » et « qu'ils n'ont rien à faire à la crèche ». Il ne souhaite manifestement pas être associé à ces personnes qui ne sont pas comme lui, dans un processus d'ascension sociale.

- Ah, non, moi non. Déjà les fêtes ça ne m'intéresse pas.

- Pourquoi ?

- Déjà au début, c'est plus comme avant ici, c'est devenu un quartier un peu ... il y a déjà un mélange de tout et moi je n'aime pas ça. Moi je suis quelqu'un de « solo », je n'aime pas me mélanger.

Un autre insiste sur l'absence de politesse des autres parents : « Ils ne disent pas bonjour ». Il ne souhaite donc pas participer à des réunions avec ces personnes, dont il souhaite se démarquer. De manière générale, les pères sont aussi distants avec les autres parents. C'est très occasionnellement qu'ils peuvent rencontrer d'anciens copains de quartiers. J'ai pu assister lors d'un pique-nique dans les jardins de la structure à une retrouvaille entre deux hommes qui ne s'étaient pas vus depuis une vingtaine d'années. Ces deux pères sont restés

toute l'après-midi. Pique-niques et barbecues sont apparemment les événements qui « attirent » le plus les pères. Les pères présents montrent des signes de satisfaction à être là, dans la structure. Dans une structure, j'ai pu en observer 5 ou 6, ce qui est relativement peu par rapport au nombre d'enfants accueillis. Dans une autre, les professionnelles m'ont rapporté qu'ils étaient une quinzaine, ce qui ne s'était pas souvent vu. Il faut dire qu'un travail d'invitation personnelle et transmise oralement avait été fait.

On peut se demander si les pères nés à l'étranger ou issus d'une génération d'immigrés ne revendiquent pas ou peu la prise en compte de leur origine culturelle par la structure d'accueil de leur enfant. Lorsque je posais directement la question de la prise en compte de leur culture d'origine, les pères ont évoqué essentiellement le fait de manger hallal, parce qu'ils étaient musulmans. Par contre, d'autres types d'attentes liées à la « culture d'origine » ne sont pas présents. Ainsi, la pratique de la langue, à travers des livres bilingues par exemple, n'est pas une priorité :

- Il pourrait y avoir des jeux, des comptines en arabe, etc...

-Non non non. Quand je l'envoie ici, c'est pour qu'il apprenne ce qu'apprennent les autres enfants. Ensuite, il a pendant le week-end ou le soir ou quand il voit ses grands parents, il parle en arabe avec eux. Enfin ils parlent arabe avec lui, donc ça compense.

Nombreux sont les pères issus de l'immigration qui expriment l'importance qu'ils accordent au fait que leurs enfants apprennent la langue de leurs grands-parents, mais beaucoup disent que cet apprentissage se passe dans la sphère privée. Si les pédiatres que rencontrent les pères étrangers les confortent dans l'idée qu'il est important pour leurs enfants de parler leur langue maternelle – ce qui surprend positivement les pères interrogés – la crèche ne leur semble pas un moyen de développer des apprentissages linguistiques, au contraire. On peut interpréter cette position de plusieurs façons. D'une part, les pères ayant inscrit leur enfant à la crèche souhaitent qu'il se conforme aux pratiques culturelles « françaises », qui sont également les leurs. Ils veulent que leur enfant réussisse, et beaucoup insistent sur le fait qu'il apprenne une langue (anglais, allemand...) qui accroîtra ses compétences sur le marché du travail. La langue d'origine apparaît comme un patrimoine important, utile pour aller en famille, mais secondaire. D'un autre côté, il est probable que dans le contexte social actuel, stigmatisant les immigrés, et celui plus local de la crèche, où la valorisation des cultures d'origine n'apparaît pas comme une priorité, les pères ne souhaitent pas mettre en valeur leur « différence ».

Cinq pères m'ont parlé de la discrimination qu'ils pouvaient rencontrer, notamment dans l'accès au travail, et qu'ils perçoivent de façon diffuse comme du « racisme ». Soulignons qu'ils ne perçoivent pas ce regard négatif chez les professionnelles.

Nous avons tenté de rendre compte de quelques modalités d'implication paternelle au niveau de la famille et de leurs attentes en matière d'accueil de l'enfant. Le nombre de pères interrogés ne permet en aucun cas de généraliser à l'ensemble des pères du quartier. Il faut souligner que les pères interrogés sont des pères qui mettent leurs enfants dans une structure d'accueil. Ce sont donc a priori des pères potentiellement prêts à partager la prise en charge de leurs enfants avec une institution.

Mais l'enquête montre que les pères *aussi* s'occupent et s'intéressent à leurs enfants, et qu'ils se situent dans la moyenne française de l'investissement paternel dans la sphère privée. Tous les pères interrogés se disent investis dans la prise en charge de leurs enfants. Cette prise en charge quotidienne est le résultat d'une conception du rôle paternel et d'une valorisation de la proximité avec l'enfant. Elle est aussi liée à la place qu'occupe la femme. S'ils restent des seconds rôles à la maison en ce qui concerne les soins, ils n'en insistent pas moins sur leur implication. Ils ne conçoivent pas que la mère doive aujourd'hui tout faire. Ils souhaitent être plus proches de l'enfant dans la relation quotidienne. Leur investissement est fortement marqué dans l'espace du jeu et des sorties, mais ne s'y réduit pas. Il ne s'agit pas de pères qui semblent avoir perdu les repères pour construire leur paternité, de pères qui se désintéresseraient des jeunes enfants « parce que c'est leur culture » ou « leur genre ». Ils sont plutôt enthousiastes : ils sont jeunes parents, malgré l'âge avancé de certains pères.

Il s'agit de prendre au sérieux leur implication. Au-delà de la question cruciale en France de l'égalité entre les hommes et les femmes concernant la prise en charge de l'enfant et des soins quotidiens, il apparaît que, comme pour les pères rencontrés par C. Castelain-Meunier (2005), ils tentent d'établir une relation plus étroite avec leur enfant, une relation plus égalitaire avec leur femme et son travail. Cette relation marque l'expérience paternelle avec force. Il semble donc qu'il ne faille pas voir dans les hommes des purs produits ou représentants de la domination masculine, qui serait éventuellement renforcée par un héritage patriarcal pour les étrangers immigrés ou les personnes issues de l'immigration. J'ai été surpris de l'émotion que montraient les pères en parlant de leur enfant et de la

proximité qu'ils avaient avec eux. Ils souhaitent davantage concilier travail et famille (Méda et al., 2004). Voyons maintenant comment les rencontres entre professionnelles et pères sont perçues par les professionnelles.

II. LES PÈRES À LA CRÈCHE : ENTRE INTÉRÊT ET RÉSERVE

A partir de fiches renseignées par les professionnelles pendant deux semaines, dans lesquelles il s'agissait de noter qui venait amener et chercher l'enfant, j'ai pu estimer leur taux de présence autour de 20 à 35% selon les crèches.

Si, globalement, la moitié des pères vient régulièrement chercher les enfants, s'ils se montrent souvent investis auprès de leurs enfants, ces signes d'investissement ne se traduisent pas forcément par un dialogue avec les professionnelles. De plus, ils sont très peu présents aux inscriptions et aux temps d'adaptation (2 ou 3 pères pour 25 enfants inscrits). Ils sont à peu près le même nombre pour les activités conviviales auxquelles sont conviés les parents (carnaval, fabrication de tartes, recherche des oeufs de Pâques). Au pique-nique de fin d'année ou à la fête de l'Aïd dans une structure, ils sont un peu plus nombreux et peuvent atteindre une dizaine. Dans une structure, ils sont plus présents lorsqu'ils viennent chaque mois pour payer. Ils se rendent alors dans le bureau d'une directrice.

J'essayerai dans cette partie de dessiner les contours des relations entre les pères et les professionnelles telles que ces dernières les interprètent, et la place qu'elles peuvent leur donner. Plusieurs figures apparaissent : les pères investis, les pères distants et les pères absents. Ces portraits font émerger des difficultés pour les professionnelles à identifier et comprendre les pères.

1. Des pères investis mais distants

Les professionnelles estiment avoir de bonnes relations avec les pères, qu'elles trouvent investis auprès de leurs enfants. Elles soulignent qu'elles voient davantage les pères aujourd'hui qu'il y a quelques années. Pour certaines, cette présence des pères représente un réel changement. Pour d'autres, le changement est peu marquant.

Il n'y a pas de mystère. Ils s'investissent plus, c'est clair. Ils se sentent plus concernés par leur enfant qu'il y a quelques années où on les voyait très peu. Maintenant est-ce que c'est dû au fait qu'ils s'investissent plus ? Ils travaillent moins ; il y a beaucoup de parents au chômage, c'est sûr, ils sont beaucoup plus libres qu'avant en fait.

Il y en a quand même quelques-uns qui s'intéressent à ce qu'ils font dans la journée. Je ne dis pas que c'est une majorité, mais avant il n'y en avait pas. Ils venaient chercher leur

gamin, ils repartaient, mais ils s'intéressent davantage à la vie de leur enfant, à ce qu'ils font.

Ils savent comment il était habillé « mon enfant n'avait pas ça ce matin » C'est étonnant de la part d'un papa, enfin, c'est peut être un cliché que j'ai. Les papas qui ont été attentifs le matin, c'est peut être eux qui les ont habillés le matin, ils savent que le soir, la robe qu'elle porte, ça ne lui appartient pas.

Mais si les relations sont cordiales et sympathiques, on remarque un flou dans la définition de l'investissement paternel. Tout ce passe comme si la sphère privée devait retentir sur la sphère publique de la crèche. Mais on pourrait imaginer des pères qui ne savent rien des soins de l'enfant, mais qui réalisent d'autres choses à la crèche. Quoi qu'il en soit, les représentations de l'investissement paternel dans la sphère privée sont variées : on peut remarquer une opposition assez forte entre des professionnelles ayant une ancienneté importante (10 à 25 ans de métier) et d'autres très jeunes. Ces dernières pensent que, dans la sphère privée, les pères s'investissent auprès de leurs enfants et dans les charges domestiques ; elles insistent sur le changement (par rapport à leur propre père par exemple). Les autres insistent davantage sur le père comme relais de la mère. Disant cela, elles s'appuient en partie sur leur expérience personnelle avec leur conjoint. La perception des rapports hommes/femmes dans la sphère privée est fortement imprégnée de leurs expériences personnelles. Les jeunes professionnelles davantage que celles de la génération précédente sont enclines à s'enthousiasmer pour l'investissement paternel dans la sphère privée. C'est particulièrement le cas pour les professionnelles issues de l'immigration : celles-ci affirment que les pères d'aujourd'hui sont très investis auprès de leurs jeunes enfants.

Ces commentaires montrent une diversité d'attitudes de la part des professionnelles. Dans une structure, plusieurs professionnelles affirment que « on voit autant la mère que le père » pour la moitié des familles. Pour l'autre moitié, le père apparaît de façon irrégulière ou pas du tout. Pour certaines crèches, les pères, « minorité visible », seraient même surestimés dans leur présence à la crèche.

Il reste que globalement, la mère apparaît au premier plan, alors que les pères sont considérés comme restant un peu éloignés du monde de la petite enfance. Cet investissement moindre rejaillit à la crèche : ils viennent moins que les mères, ne viennent

pas à l'inscription, ni à la période d'adaptation et ont des relations plus distantes avec les professionnelles :

Je pense que les papas ils prennent pas la direction des choses, ils font quand on leur demande, et ils se laissent un peu guider, donner un biberon, donner un bain, je pense que beaucoup font, mais en ce qui concerne la gestion de la vie, à mon avis c'est beaucoup les mamans qui font, après déposer les enfants à la crèche, c'est des petites choses, ils ont l'habitude, mais je pense que dans la gestion de la vie courante, c'est beaucoup les mamans.

Les pères jouent les seconds rôles à la maison : cela explique d'abord leur distance vis à vis de la crèche. Le modèle maternel comme mode d'investissement auprès de son enfant apparaît très prégnant. D'une part, on constate que l'investissement des pères au niveau des soins de l'enfant reste relativement peu valorisé -comme on le verra, les mères restent la référence – et d'autre part, les autres modes d'investissement, différents de la « gestion de la vie courante » ne semblent guère avoir une place significative à la crèche. Ainsi, les professionnelles insistent sur le fait que les pères « viennent souvent parce qu'ils y sont obligés ».

Elles reconnaissent que l'activité professionnelle des pères les contraint davantage que leurs conjointes, ce qui les amène à moins fréquenter la structure, ou à ne jamais venir, mais ce constat ne semble pas poser de problème particulier. Ce constat de départ devrait lui-même être exploré davantage. D'après une estimation sur 41 enfants, on ne constate pas que les pères qui ont un emploi viennent moins que ceux qui n'en ont pas. Ce serait plutôt le contraire. Sur 19 pères qui sont peu rencontrés par les professionnelles, 9 sont séparés de leur conjointe, 4 se sont déclarés sans emploi au moment de l'inscription et 6 se sont déclarés comme ayant un emploi. De façon plus surprenante, on pourrait s'attendre à ce que les pères dont les conjointes se déclarent sans emploi, soient moins rencontrés par les professionnelles, mais ce n'est pas vraiment le cas. Parmi les 22 enfants dont on voit régulièrement le père, 8 conjointes ne travaillent pas. Parmi les 19 enfants dont le père est peu vu (excepté les pères séparés soit 9), 6 ne travaillent pas, 1 est en congé parental, 3 ont un emploi. Il n'est pas possible bien sûr de généraliser, d'autant plus que cette estimation s'appuie sur des « impressions » des professionnelles, dont on a dit qu'elles peuvent être surestimées par le caractère de « minorité visible » du groupe des pères. Néanmoins, elle invite à s'interroger sur l'emploi comme condition d'investissement ou de non investissement des pères à la crèche.

Des pères immigrés comme les autres ?

Ainsi, certains pères sont perçus comme considérant la crèche comme « un truc de femmes ». Si la grande majorité des professionnelles n'a pas expliqué cette distanciation des pères par des spécificités culturelles, qui tiendraient essentiellement au fait que, dans les sociétés patrilinéaires, les femmes s'occupent essentiellement des enfants en bas âge, certaines ont insisté sur ce point :

On a une population spéciale, c'est une population beaucoup issue de l'immigration et même si les choses évoluent positivement, c'est la maman qui s'occupe de l'enfant et les trucs de la crèche c'est pas trop leur domaine, ce qu'il y a c'est qu'on a des papas qui sont obligés par le contexte de venir : on a un papa qui vient chercher son gamin et qui s'adresse à nous parce qu'il est obligé de venir. S'il pouvait éviter de venir, il serait super content, parce que c'est pas son truc, les femmes c'est pas son truc, aller à la crèche c'est pas son truc, chercher des biberons c'est pas son truc, mais sa femme travaille en soirée donc il est obligé de venir, et pour moi c'est culturel.

Mais ces commentaires sont le fait d'une minorité. Pour la majorité des professionnelles, les pères qui ne s'intéressent pas à ce qui se passe à la crèche apparaissent dans tous les milieux sociaux et culturels. La majorité minimise t-elle une explication « culturelle » de ces comportements d'hommes ? Dans un article récent, Didier Fassin montre très bien la manière dont se construit la dénégation de la discrimination. Le non-dit est permanent. Quoiqu'il en soit, le rapport entre les hommes et les femmes dans la répartition des tâches est un élément central d'interprétation du comportement des hommes, qui, pour les professionnelles joue sur leur accueil et leur implication à la crèche.

Certains pères manifestent leur désintérêt pour tout ce qui relève des soins quotidiens :

Finalement, ce qu'il a fait dans la journée, ce qu'il a mangé...c'est pas...si, si il a dormi, c'est intéressant de le savoir : lui [un père en particulier] il demande souvent ça parce qu'il veut savoir s'il va dormir très vite le soir, s'il a fait la sieste trop longtemps déjà, ça le gave parce qu'il va pas dormir tôt le soir, donc il va falloir se le coltiner le soir, j'exagère un petit peu mais à peine.

Parfois leur comportement est celui d'un « macho » :

Et c'est un papa, on le sait, qui a un très mauvais rapport avec certaines filles de l'équipe. Il se permet des choses... Moi, je me suis frittée avec lui il y a pas si longtemps que ça. Par exemple on a des règles, quand on rentre dans la crèche on met des sur-chaussures, et le

parent qui dépose l'enfant doit noter l'enfant dans le cahier, il note l'heure d'arrivée, l'heure de départ, est-ce qu'il a pris un biberon et qu'il a mangé, est ce qu'il fait la sieste pas la sieste, des informations surtout pour les enfants qui restent dans la journée que les parents doivent noter. Et c'est un truc qu'il n'aime pas faire, c'est pas qu'il a pas le temps ou qu'il sait pas, il veut pas, il a pas envie, c'est un truc qui le gonfle, et pendant des semaines, on a bataillé avec lui en disant il faut que vous notiez dans le cahier., il la regarde, « j'ai pas le temps, ça m'intéresse pas, je suis fatigué », il passe à côté du cahier, il le fait pas, mais pas parce qu'il a pas le temps, mais parce qu'il a pas envie de le faire et que toi tu es là pour travailler, toi t'es là pour garder mon fils t'as rien à me dire, t'es une bonne femme, tu dis rien.

Mais c'est davantage en termes sociaux que la distance des pères est expliquée, en particulier les pères dont l'enfant est accueilli dans le cadre d'une recommandation de la protection maternelle et infantile¹⁸.

Donc, là par exemple, on en a reçu un, c'est un papa qui est présent physiquement mais pas beaucoup dans la discussion, pas beaucoup dans ce qui se passe, c'est des papas qui suivent le mouvement, qui sont peu présents au niveau de la vie de l'enfant, souvent des familles en grande difficulté sociale, financière, souvent même des fois intellectuelle

Dans cette catégorie c'est souvent les papas que je rencontre, mais qui sont souvent très très distants, moi j'ai vraiment là des difficultés à rentrer en contact avec les papas mais c'est des papas qui restent très en retrait, mais le contact se fait avec la maman, même s'ils sont là.

2. Les pères : un mode « masculin » d'expression de soi ?

Au-delà des attitudes « machistes », identifiées également comme spécifiquement masculines, les adjectifs « distant », « réservé », « timide », « silencieux » sont récurrents dans tous les entretiens avec les professionnelles, au niveau des interactions quotidiennes. Mais cette distance, en dehors des faits exposés ci-dessus, est relativement inexplicée. Les entretiens ont été l'occasion de se pencher sur la diversité des comportements de genre, thème qu'elles n'avaient jamais abordé en équipe. Aussi, si « bien sûr, c'est totalement différent, les pères et les mères », il est difficile de mettre des mots sur ces différences. A cette difficulté s'ajoute une peur de dire des stéréotypes, voire de stigmatiser. Les différences d'attitudes vis à vis de l'enfant concernent essentiellement une distance - justement – plus grande entre le père et son enfant, distance qu'elles n'associent pas à du désintérêt, mais à une façon d'être père.

¹⁸ Dans certains départements, les familles ayant de grandes difficultés avec leur enfant, repérées par la puéricultrice de secteur, sont orientées vers une halte-garderie ou une crèche, où l'enfant est accueilli dans le cadre d'un contrat (contrat d'accueil Parent-enfant). L'accueil est alors financé par la Protection Maternelle et Infantile.

On regarde, les papas et les mamans, comment ils tiennent les enfants, c'est très différent. Les papas quand ils marchent, ils les mettent par terre... les mamans c'est toujours très....(signe de rapprochement).

Les mamans quand elles arrivent en général c'est « ah mon bébé », elles le prennent dans les bras, « comment t'as passé ta journée », c'est très rrr , je le reprends, c'est dans le geste, et les papa, c'est pas la tape sur l'épaule, c'est le petit câlin je te repose, et on est dehors déjà.

Nous avons pu observer des situations où les pères, venant d'arriver pour chercher leurs enfants, regardaient pendant de longs moments leurs enfants évoluer dans l'espace des enfants ou exploraient des photographies des sorties accrochées aux murs de la structure.

Observation

Monsieur X est venu chercher son fils vers 17h30. Après quelques brefs échanges avec les professionnelles, il invite son fils à sortir. Celui-ci joue encore dans une petite maison qui a été montée dans l'après-midi. Le père le regarde jouer pendant une minute, l'invite à venir. L'enfant ne l'écoute pas, le père continue à regarder son fils. La séquence dure 3 minutes. Elle est ponctuée par deux échanges avec une éducatrice, le père lui disant : «il ne veut pas venir » d'un ton enjoué.

Observation

Monsieur A est entré pour chercher son enfant, avec son plus grand, qu'il est allé vraisemblablement chercher à l'école. Dans l'espace de change sont accrochées d'innombrables photographies des enfants, notamment lors de sorties : dans le silence (personne ne vient troubler cette « contemplation »), le père regarde les photographies, pendant 6 minutes. Il a son fils dans les bras.

Regarder des photographies est un acte que font également les mères, bien sûr. Mais dans ces cas, il était assez frappant de voir que ces signes d'intérêt ne s'exprimaient pas à travers un dialogue avec les professionnelles. Ce n'est pas toujours le cas, bien sûr. Mais ce trait pourrait expliquer une partie de cette réserve constatée par les professionnelles, mais peu explicitée. Cela est confirmé par d'autres observations :

Regarde O., quand je lui parle de son développement psychomoteur, il est vachement content.

Après ça dépend ce qu'ils disent. Par exemple, le papa de A. n'échange pas beaucoup avec nous. Pour la fête des parents, on avait fait un petit cadeau sous la forme de photos et, à ce moment-là, le papa de I a vu une photo de son petit qui a même pas 18 mois, qui fait de la peinture et la maman a raconté le lendemain à I. qu'il était en larmes parce qu'il a vu que son petit bonhomme faisait de la peinture à la crèche. C'est flagrant parce que ce papa là, il aurait pu le dire à moi, à propos de ça, mais il n'a rien dit, il l'a dit à sa femme, et sa femme nous l'a répété le lendemain

Même les émotions paternelles passent aussi par les femmes ! Il s'agirait là du produit d'une socialisation masculine (Guionnet et Neveu, 2005 Tannen, 1990). En effet, pour Deborah Tannen, sociolinguiste américaine, « les désaccords naissent du fait que les filles et les garçons sont élevés dans des cultures essentiellement différentes. Partant de là, le dialogue homme-femme se transforme en communication interculturelle » (Tannen, 1990 : 15). La socialisation masculine pourrait donc amener, d'une part, les hommes à s'intéresser à des aspects particuliers de la vie sociale de l'enfant (le jeu notamment), d'autre part, à exprimer ces centres d'intérêt de façon différente que les femmes. Une des attentes implicites des professionnelles étant que les parents posent des questions pour démontrer qu'ils s'intéressent à l'enfant et à la vie de la crèche, il est probable qu'un père qui ne pose pas de questions soit taxé d'indifférence ou de timidité.

Les structures d'accueil sont prêtes à soutenir les parents, notamment à travers des conseils bienveillants. Mais là encore, les pères apparaissent, dans leur globalité, assez réticents.

Et je trouve que si on se permet de leur donner un conseil, presque, ils ne nous écoutent pas. Ils ne nous disent pas « non écoutez, je ne suis pas d'accord, moi je fais comme ça ». A la limite, on parle et pff....ils ne le font pas et puis point. Alors que les mamans sont beaucoup plus demandeuses de conseils et des fois, si on se permet, nous d'émettre un avis, elles en tiennent compte. Alors qu'eux, j'ai l'impression, que certains papas n'en tiennent pas forcément compte. Ils font un peu à leur idée, ils savent comment éduquer leur gamin, ce n'est pas une maman qui va venir leur dire ce qu'il faut faire.

Ou encore cette directrice :

*- Il y a des papas qui vous expriment leurs soucis, qui vous demandent des conseils ?
- Ca, c'est marrant parce qu'il 'y en a vraiment, vraiment pas beaucoup. Non. Très, très peu. C'est marrant. Et quand vous dites ça, le souvenir qui me vient à l'esprit d'un papa qui venait me demander conseil, c'est un papa qui avait perdu sa femme. Sa femme s'était suicidée, il avait une petite fille de 2 ans qu'il est venu mettre à la crèche, que j'ai pris ici en urgence, et c'est le papa qui venait toujours me confier ses soucis et puis il a trouvé une jeune femme, il est tombé amoureux d'une jeune femme, ils se sont mariés et je pense dans les trois mois qui ont suivi, elle a été enceinte, et à partir de ce jour-là le papa n'est plus venu me parler d'aucun problème. Ou il n'en avait plus...*

Mais les caractéristiques de la relation aux pères peut être plus positive. Certaines professionnelles insistent sur le fait qu'ils sont plus « directs », plus « cool », et lorsqu'ils parlent, s'intéressent davantage à des sujets qui valorisent les professionnelles :

Non, la mère ça va être pipi, caca, pot pot. Alors que le père ne va pas s'intéresser à ce côté-là. Mais par contre, plus, au niveau du langage, la motricité ... là oui !

Moi je trouve qu'on peut mieux leur[les pères] parler. On peut leur parler franchement. On n'a pas besoin de faire des petites entourloupettes.

Ces traits masculins se retrouvent dans l'évocation de la présence d'hommes dans l'équipe (stagiaires infirmiers et éducateurs de jeunes enfants). Si une part des professionnelles, essentiellement les jeunes semble-t-il, est enthousiaste, c'est d'abord parce qu'ils ont « un autre contact avec les enfants ». Ils apparaissent moins dans les soins et le marternage. Ils permettent à l'enfant de prendre « plus de risques ».

Il [le stagiaire] apportait quelque chose de différent aux enfants et je trouve que ça se passait très bien. Mais c'était pour lui que c'était difficile de travailler dans un monde de femmes.

Il [le stagiaire] était moins dans le maternage, c'était l'inverse, c'est lui qui faisait de l'humour avec les mamans en essayant justement de casser un peu ce côté maternel et ce côté sur-protecteur mais sur le ton de l'humour¹⁹.

Mais les attitudes masculines peuvent devenir aussi incompréhensibles, ou du moins expliquées par le masculin :

Par exemple, un problème qui nous est déjà arrivé, le papa qui arrive et sa fille est en train de pleurer, qui prend sa fille et qui fait un scandale parce que sa fille pleure et que personne ne s'en occupe. Mais c'est aussi déjà arrivé avec des mamans mais avec les papas c'est ... enfin là en l'occurrence ça était le branle-bas de combat, il a pris son enfant, il est parti et le lendemain il venait la désinscrire alors que les mamans s'y prennent un petit peu autrement, elles viennent me voir et me disent : « écoutez, il y a un problème dans l'équipe ». Moi je vois l'équipe et ça se règle comme ça.

Certains pères posent de réels soucis aux professionnelles : le seul père qui garde son enfant en garde alternée est un « homme très inaccessible » :

On a supposé qu'il avait une dent contre les bonnes femmes (rires) parce qu'il est vraiment très très froid, il prend son gamin il dit jamais bonjour il s'en va, il y a aucun dialogue possible pour le moment.

On essaye toutes de lui expliquer, voilà il fait ça dans la journée, ça s'est bien passé, mal passé, ça l'intéresse pas, il regarde pas les gens, il prend son fils, il regarde dans le cahier,

¹⁹ Mais elle peut être controversée comme le cas de jeux indéliçats d'un stagiaire éducateur de jeunes enfants : *Enfin, bon les règles de collectivité ont été pensées en équipe et quand une règle est édictée, en principe, on s'y tient. Et là, presque systématiquement, - on sait qu'on ne joue pas avec la nourriture, on a discuté, pour certaines raisons, parce que dans notre société, c'est comme ça, le respect de la nourriture etc, on ne joue pas avec la nourriture ! -, et bien systématiquement, quand il y avait ce genre de petites règles, il transgressait. Lui-même, il jouait avec la nourriture ou il faisait des trucs en fait « indéliçats », je trouve, c'est à dire, donner un goûter, il faisait l'avion avec ce goûter et « ah l'avion se crashe » et il laisse tomber le goûter sur la table ! Alors forcément...*

il s'en va, pas bonjour, pas au revoir...par contre s'il y a quelque chose qui va pas ou qu'il manque un pull, il est capable de péter un plomb tout de suite.

Ainsi la variété des attitudes masculines, dans l'expression de signes d'intérêt exprimés face aux professionnelles, fait naître de nombreuses questions. Il est probable que devant une telle diversité, chacune des deux parties évite de s'engager trop avant. Les professionnelles peuvent se demander ce qu'il faut dire aux pères et comment le leur dire. Il est probable que ces attitudes ne concourent pas à produire une image claire des pères ni à des attentes claires et univoques vis à vis d'eux, contrairement à ce qui se passe pour les mères. Il est tentant d'interpréter le silence d'un père, qu'il soit associé à son enfant ou à sa femme, comme un désintérêt de sa part. L'ambiguïté demeure.

2.1. Des hommes qui paternent ?

Cette ambiguïté est renforcée par la figure des nouveaux pères, proches corporellement de leurs enfants. Ainsi, un groupe m'a longuement fait part de ce père « super papa poule » :

On a le super papa poule. On doit le jeter dehors pour qu'il laisse son enfant à la crèche.(rires). Quand l'enfant est passé dans le groupe des moyens ça a été une déchirure pour lui, le fait de le voir s'asseoir sur une chaise normale, ça été terrible, et tous les jours quand il emmène le petit, il met au moins dix minutes un quart d'heure à partir de la structure, et il faut que je lui explique ce qu'on va faire, comment ça va se passer, que je prenne vraiment un temps avec lui, pour que ça se passe. Et là j'ai fait un deal avec lui parce qu'il aimerait vraiment savoir tout ce qu'il fait son petit, alors, je lui ai proposé d'emmener, parce qu'il a un caméscope, et je lui ai dit, « si je vous fais un montage, je vous montre la vie de A, une journée dans le groupe et je vous ferai un film ». Il a dit oui d'accord.

Ce père présente donc des signes d'investissement paternel fort. Mais si, pour les femmes, cela est considéré comme normal, cela devient étrange pour un homme :

Il regarde son fils, c'est une adoration qu'il a pour son gamin, c'est cet homme, moi, je dis qu'il est limite maternant, pour un papa c'est énorme ! Pour lui c'est une angoisse de laisser son petit à quelqu'un d'autre. Alors que la maman n'a pas ce rapport là, la maman c'est beaucoup moins passionnel, c'est beaucoup plus structuré, lui, c'est une vraie déchirure...Il pose des tas de questions : qu'est-ce qu'il a mangé, combien il a dormi, qu'est-ce qu'il a fait ? Et en fait, on le voit, il n'arrive pas à le donner, c'est vraiment dans le geste. Et le petit il en joue , il le voit bien, il s'accroche à son papa, le geste de donner l'enfant c'est important.

Lorsque le père exprime des angoisses de séparation et montre des signes ostensibles de proximité avec son enfant, le trouble peut apparaître : il ressemble plutôt à ce qu'on est « en droit » d'attendre des mères. Contrairement aux femmes pour lesquelles ce comportement est plus ou moins considéré comme « normal », « naturel », une telle attitude paternelle

pose question : « *J'aimerais bien savoir le pourquoi, comment ça se fait...* » s'exclame une éducatrice. Pour les mères, les cas de « rapports fusionnels » ne sont pas rares. Lorsque les femmes sont angoissées, il s'agit de faire un « gros travail de l'équipe ». Le comportement de cet homme est plutôt considéré avec étonnement et tendresse. L'explication est individuelle : l'origine se trouverait dans son histoire ou dans « sa personnalité ». La séparation est une thématique centrale dans la conception de l'accueil : il s'agit souvent d'adapter plus la mère que l'enfant, comme le souligne une professionnelle. Au cœur des premiers accueils, elle reste une problématique exclusivement maternelle.

Il semble ainsi que les professionnelles attendent un certain modèle relationnel des pères à l'enfant, une certaine distance émotionnelle avec l'enfant. De là à considérer les pères distants des professionnelles comme ayant un comportement « normal », il n'y a qu'un pas.

En général, nous, même si l'enfant est sale, si vraiment le papa vient d'arriver ou la maman vient d'arriver et qu'on se rend compte que voilà, on l'avait pas vu avant et il a fait son petit cadeau, personnellement, j'ai plus tendance à demander au papa si je lui fais, si je change le gamin, alors que la maman... En regardant de plus près, je pense que ça m'embêterait moins qu'un papa me dise « est-ce que vous pouvez le faire ? » que si une maman me disait « est-ce que vous pouvez le faire ? », ça me poserait question, pour moi ça me semble naturel. C'est peut être des a priori aussi....

Ces situations provoquent un embarras des deux côtés. Comme le souligne Goffman, « au cours de l'interaction, l'individu est censé posséder certaines qualités, certaines capacités et certaines informations, qui, toutes réunies, assemblent un moi à la fois cohérent et approprié au moment. Lorsqu'un événement vient jeter un doute sur ces revendications ou les discréditer, la rencontre se trouve soudain reposer sur des hypothèses qui ne tiennent plus. Les réactions prévues sont désormais déplacées : il faut les refouler et reconstruire l'interaction. Il se peut alors que l'individu dont le moi a été menacé (pour qui on éprouve de l'embarras) et celui qui l'a mis en danger soient tous deux confus de ce qu'ils ont conjointement provoqué, sentiment partagé au moment précis où ils ont toutes raisons de se sentir éloignés » (1974 : 94). Autrement dit, on ne s'attend pas encore à ce que les pères aient intégré dans leur identité un moi paternant. Cela pose la question de l'intimité avec l'enfant dans un espace public où se trouvent en majorité des femmes :

Je trouve que c'est un moment où on retrouve son gamin, le moment de change, c'est un moment très intime avec l'enfant, où l'on peut recréer le lien qui s'est défait dans la journée. Et c'est vrai que moi ça me choque plus une maman qui me dit ça... Et en général, s'il faut qu'elles le changent le soir, elles le font d'elles mêmes. Les papas pas trop, je pense au papa

de E, qui me regarde avec un petit sourire : « Vous voulez que je le fasse ? ». Je sais qu'une fois, il devait changer le petit, il venait de faire caca, je lui ai dit « je vous le change ? » ou « est-ce que vous voulez le changer ? ». On le voit hésiter. Il le ferait, et je pense qu'il l'a déjà fait, et ça n'est pas quelque chose qu'il ne fait pas chez lui, mais s'ils peuvent l'éviter, ils évitent.

Cette professionnelle est consciente du processus : les pères, qui l'ont « déjà fait chez eux » (le change) hésitent pourtant, encouragés dans cette hésitation par les professionnelles qui hésitent. Mais sur quoi hésitent-ils ? S'ils le font à la maison, pourquoi ne pas le faire à la crèche ? C'est bien ici la situation - un milieu institutionnel qui présente uniquement des femmes attachées à la prise en charge des enfants - qui crée la différence entre l'univers privé et l'univers public. Les femmes y sont en surnombre, comparativement à l'univers privé, où la relation est duelle. Tout se passe comme si les changements que les hommes vivent dans leur paternité étaient difficiles à rendre publics, ce d'autant plus que les femmes également ne s'attendent pas à l'expression de l'affection et de l'intimité entre un père et son enfant. Par l'omniprésence des femmes à la crèche, il est rappelé aux hommes que s'occuper des enfants est une affaire de femmes. C'est d'ailleurs ce que disent certaines professionnelles pour expliquer la distance des pères : « ils pensent peut être que c'est un monde de femmes ».

Lorsque les hommes entrent de façon permanente à la crèche, parce qu'ils sont stagiaires éducateurs, ils posent un réel problème aux professionnelles : « Pourquoi est-ce que tu as fait ce métier ? » leur demandent-elles souvent. Le soupçon de pédophilie pèse en permanence sur eux. Sur trois stagiaires, un a été soupçonné d'attouchements. La rumeur courait. Il n'a plus été autorisé à faire les changes des enfants. C'est aussi ce qu'a pu observer Nicolas Murcier (2003) dans son travail sur les hommes éducateurs de jeunes enfants.

On le voit, si les relations sont cordiales, les attitudes des pères sont parfois difficiles à interpréter. Mais ces attitudes ne sont pas perçues comme de réelles difficultés ou enjeux dans l'accueil. Il s'agit maintenant de voir que l'ambiguïté de la position des pères ne se révèle pas seulement dans les échanges quotidiens, mais aussi dans la relation aux pères qui ne sont jamais venus, ou dont les professionnelles ne savent pas s'ils sont les « vrais pères ».

3. Identifier les pères

Dans les structures rencontrées, les pères que les professionnelles n'ont jamais rencontrés sont peu nombreux. Les explications données sont les mêmes que pour les pères qui viennent peu. Je les ai citées plus haut. Parmi les pères qu'on ne « voit pas », il y a les pères séparés de leur conjointe.

3.1. La difficulté de connaître les pères

La séparation des parents entraîne quasi automatiquement la disparition des pères à la crèche. Sur un échantillon de 41 pères, parmi les 19 pères qu'on voit peu, ceux que les professionnelles ne voient jamais, sont au nombre de 9, tous séparés de la mère de leurs enfants.

La mère devient ainsi la seule interlocutrice de l'institution. Connaître les pères est alors difficile, bien que la directrice, pour plusieurs raisons, soit amenée à avoir connaissance de la situation familiale.

Ca ne sera pas un papa qu'on va voir, c'est une famille séparée. La maman élève seule son enfant.

On ne voit plus le papa parce qu'ils sont en instance de divorce, il y a une procédure en cours donc on ne voit plus le papa actuellement, c'est la maman alors que pendant un temps on a vu le papa.

La conjonction « donc » exprime à quel point l'enchaînement « va de soi ». Encore une fois, il est notable que la logique de séparation des sexes dans la prise en charge des enfants, du côté familial comme du côté de la crèche, intervient pour attribuer cette charge aux femmes. Les pères disparaissent du champ des relations aux institutions quelle que soit la situation : qu'ils paient une pension, qu'ils fréquentent l'enfant ou non.

Les séparations sont souvent accompagnées de conflits conjugaux. Les professionnelles et notamment les directrices, au moment stratégique de l'inscription, sont amenées à connaître la situation familiale. La première raison est administrative et financière :

Je demande toujours les parents. Alors bon, soit ils viennent à deux et quand on fait le contrat de toute façon, au niveau du dossier d'admission, la CAF nous demande de nous baser sur le foyer fiscal, donc soit il y en a deux, soit il y en a un. Alors, s'ils sont séparés, est-ce que le papa participe aux frais de crèche et dans ce cas-là, je demande la feuille d'imposition du papa également. Maintenant, si une maman me dit : « il ne participe pas, il

n'y a que moi » et que ce n'est peut être même pas vrai, de toute façon, s'il y a une pension alimentaire versée ou perçue, on le sait, elle figure sur la feuille d'imposition.

Si une femme est divorcée, « Elle atteste en fait sur l'honneur qu'elle est séparée ou en concubinage ou divorcée ou mariée », car « On le voit sur la feuille d'imposition, mais elle est toujours en décalage de un an ».

La deuxième raison est le besoin de clarifier l'identité des interlocuteurs de la crèche :

Je veux juste simplement que la maman dise, on est bien d'accord, il n'y a pas de papa, donc si je vois un monsieur qui arrive, pour moi, est-ce qu'il est censé exister ou ne pas exister. Simplement de clarifier aussi au maximum la situation administrative. Mais en général, quand la maman dit qu'il n'y a pas de papa, c'est très rare, enfin, il n'y en a jamais eu un qui s'est pointé en disant : « voilà je suis le père de... »

Une troisième raison peut concerner le besoin pour les professionnelles de la crèche d'en connaître un peu plus sur les pratiques éducatives des parents, notamment lorsqu'un enfant pose des questions ou pose question, comme nous le verrons.

L'entretien d'inscription est donc un moment-clé où la situation de la famille est exposée. Les directrices sont souvent confrontées à cette assertion : « Il n'y a pas de papa ». La parole de la mère apparaît comme première et déterminante, définissant la situation de la famille et du père :

Les familles monoparentales qu'on a ici, c'est donc la maman, et au départ, surtout quand ils sont très petits, on a très rarement la notion de papa présent ou de papa qui était là et pour des raisons X ou Y n'est plus là, ou je me suis séparée, mais c'est souvent d'abord : « Il n'y a pas de papa ».

Moi la seule chose que je demande : « Est-ce qu'il y a un papa » ? Quand on ne m'en donne pas d'emblée un comme ça, alors selon ce qu'on me répond : « il n'y en a pas », c'est point final, d'accord, alors je demande « est-ce qu'il est susceptible d'être vu à la crèche, est-ce qu'il est susceptible de venir chercher son enfant ? ». Si oui, est-ce qu'il a l'autorisation ou pas ? S'il y a une procédure judiciaire, il nous faut les papiers.

La position de la directrice n'est pas facile : parfois, elle sait qu'il y a un père, mais se retrouve dans la contrainte de jouer le jeu de la mère. Les directrices rencontrées ne s'autorisent pas à en demander plus, car souvent elles savent que des histoires douloureuses se cachent sous cette assertion. Contraintes par la production de service, par la confidentialité et leur positionnement professionnel, les directrices sont aussi prises à témoin d'histoires douloureuses des femmes.

Le fait de prononcer le mot papa, c'est tellement difficile pour la maman...

...ou alors la maman vous dit, il n'y a pas de papa, alors c'est clair, il n'y a pas de papa. Souvent, c'est quelqu'un qui est parti pendant la grossesse, déjà à l'annonce de la grossesse. Quand on arrive après à parler un petit peu avec les parents, c'est souvent des papas qui n'ont plus donné signe de vie ou qui ne voulaient pas de cet enfant qui allait venir, qui n'était pas encore là. Donc après, est-ce qu'ils sont restés en contact ou pas en contact ? Ils disent que c'était un jour de fiesta, on n'a pas... C'est des sujets très douloureux en général.

En tant que père de l'enfant ayant reconnu l'enfant, il peut avoir accès de plein droit au fait d'aller chercher son enfant. Mais d'un autre côté, la mère rédige une autorisation concernant les personnes susceptibles de venir chercher l'enfant. « Il y a des couples qui se font et se défont tout au long des trois ans en moyenne où l'enfant est en crèche », ce qui rend plus complexe l'analyse des situations. Des pères ainsi disparaissent de la crèche, alors qu'ils la fréquentaient. Cet éloignement des institutions pose un réel problème, car alors les pères se distancient d'une partie de la vie de leur enfant. Conscientes de n'avoir qu'une version des choses, les directrices n'imposent pas ou ne sollicitent pas pour autant les deux parents lors de l'inscription d'un enfant. La mère dispose donc d'un pouvoir de définition de la situation, qu'elle soit victime ou non. La place des pères apparaît dans ces cas particulièrement instable.

L'attitude de retrait hors de la crèche des pères, qui peuvent pourtant s'occuper de l'enfant ponctuellement dans la sphère privée, semble manifeste du côté des pères eux-mêmes : à deux reprises, j'ai tenté d'échanger avec des pères séparés de leur femme ; ils ont littéralement fui l'entretien. L'hypothèse la plus plausible est qu'ils ne souhaitaient pas évoquer ce qu'ils peuvent considérer ici comme un échec, parfois comme une honte, lorsque cette séparation ne s'est pas faite à leur initiative. C'est ce que souligne Evelyne Sullerot (1996), qui décrit des pères qui « n'avaient pas souhaité cela ». Il se trouve que ces deux pères étaient au chômage. On peut faire l'hypothèse que cette situation ne renforce pas, bien au contraire, leur position, leur capacité à s'affirmer dans une institution où ne se trouvent que des femmes. Une éducatrice m'a confié qu'un père passait de temps en temps jeter un coup d'œil par la vitre pour voir ses enfants. En effet, avant la séparation, ces deux pères venaient régulièrement et « avaient de bonnes relations avec l'équipe ». Si ces pères ne représentent pas tous les pères, l'exemple de ces deux pères montre des signes d'intérêt

et de souffrance dans le vécu de leur paternité, ce à propos de quoi il est peu probable qu'ils trouvent un soutien dans les formes actuelles que prend le soutien à la parentalité.

3.2. Des pères à l'identité floue

Des pères ou des mères chefs de famille ?

Une certaine confusion apparaît lors de l'enregistrement administratif des familles, sur papier et sur logiciel. Dans les trois structures observées, la notion de chef de famille est encore présente parmi les items à remplir par les parents. Cela donne sans doute lieu à des flous concernant les responsabilités et les places des parents au sein de la famille dans la société d'aujourd'hui. Une directrice utilise d'ailleurs cette notion conformément à sa propre analyse de la réalité sociale des familles :

Non, en fait quand je fais l'inscription mon logiciel me propose, et c'est lui qui m'a mis un petit peu devant ce problème-là, « chef de famille et conjoint », c'est comme les impôts et moi qui ai quand même un fond un peu féministe, j'estime que la personne qui vient inscrire son enfant avec les papiers et qui fait toutes les démarches, pour moi, c'est le chef de famille, puisqu'il faut en choisir un des deux arbitrairement et j'ai choisi comme arbitraire celui-là, donc celui qui vient inscrire l'enfant, je le mets en chef de famille [...] parce que je crois que je peux dire, c'est toujours les mères qui inscrivent leur enfant. Ou parfois, le père est là, mais le père seul, ça ne m'est arrivé que quand il était veuf ou séparé, très rarement ou peut-être une fois où la maman était malade. C'est fou, hein ?

On constate combien, par leur présence au moment stratégique de l'inscription, les mères sont définies positivement. Signe d'engagement et de responsabilité, la venue à ce rendez-vous suffit à définir qui est le chef de famille, notion aujourd'hui juridiquement caduque. Dans une structure, les pères sont en plus grand nombre présents à l'inscription, mais les mères restent majoritaires. Une structure a ainsi pu enregistrer la présence de 11 pères sur 33 inscriptions au mois de rentrée (septembre 2006-2007).

Quand on ne connaît pas le père.

L'identité des pères peut aussi être connue, mais demeurer incertaine. Plusieurs cas de figure se présentent :

Le petit T. n'est là que deux jours par semaine, le mercredi et le vendredi, alors le monsieur qui vient, je crois que ce n'est pas le papa... Il vient, il a l'autorisation, je ne cherche pas beaucoup plus que ça des fois, sinon, on va faire de la délation au niveau de la CAF entre les parents isolés qui ne sont pas vraiment isolés et puis les autres. Mais je ne veux pas jouer à ce genre de petit jeu non plus.

Comme on l'a vu, les pouvoirs de la mère sont importants en matière de définition de l'identité du père :

Parce qu'il y a des parents qui se déclarent tout seuls et puis après, on voit arriver quelqu'un qui est le papa. Maintenant c'est vrai que c'est le papa, c'est uniquement sur les dires de la maman, je ne vais pas vérifier la carte d'identité ou le livret de famille.

Savoir, ne pas savoir le rôle et le statut des pères n'est pas facile. Il est probable qu'un grand nombre d'évitements, à la manière du jeu de « ni oui ni non », sont pratiqués par les professionnelles concernant ce sujet. En dehors des raisons administratives, connaître l'identité de la figure paternelle apparaît important à certaines professionnelles pour expliquer certains comportements de l'enfant, mieux connaître ses références éducatives à la maison :

C'est vrai que nous on essaye de savoir : est-ce qu'il y a un papa, est-ce qu'il le voit ? Parce qu'après, lorsqu'un enfant parle, il vous raconte aussi. Bon, on a aussi un enfant qui dit qu'il a vu le papa le week-end, qu'il l'a passé avec papa. Et quand on demande à la maman « Tiens, il a vu son papa, comment ça s'est passé ? » elle répond « Ah non non non ». Alors, on ne sait pas du coup si c'était le papa, le vrai géniteur et que l'enfant l'appelle papa. Donc, en fonction de comment répond le parent, c'est vrai qu'on peut un petit peu plus en discuter ou pas. Mais on ne fouille pas à ce point la vie privée des enfants. Nous, on va essayer de voir un peu plus la vie privée des parents si ça a une incidence difficile ou négative sur l'enfant. Si on a un enfant qui ne réagit pas bien, qui a un comportement qui change etc., de savoir, tiens, est-ce qu'il y a eu quelque chose ce week-end ou la semaine dernière parce que votre enfant nous parle d'un papa alors qu'avant il n'en parlait jamais, il nous raconte des choses... Simplement vous vérifiez, mais c'est quand même toujours avec trois paires de gants blancs et sur des œufs parce que c'est toujours une histoire douloureuse pour la maman.

Le point de vue du père apparaît ici singulièrement absent. C'est le point de vue de la mère dans sa relation à l'enfant qui permet de lire les éventuelles problématiques. Si parfois une « recherche en paternité » peut s'engager, c'est au nom de l'enfant, lorsque les professionnels constatent par exemple une « fusion » de la relation mère-enfant. Le père est alors « appelé à la rescousse » :

Par contre, là où on est déjà intervenu un petit peu plus par rapport à la maman, c'est quand l'enfant devenait vraiment omniprésent avec sa maman. A un moment donné, il faisait presque une dérive de remplacer le père qui était absent, surtout qu'il s'agissait en plus d'un petit garçon. Là, c'est vrai qu'on a fait un travail au niveau de l'équipe, et j'ai vu la maman de façon personnelle parce que, attention, ça peut être dangereux. Là, j'ai poussé un peu plus la réflexion de savoir est-ce qu'il y a un papa, est-ce qu'il y a un élément masculin autour de la maman... La maman, c'est la maman, c'était son fils, parce qu'elle dormait avec,

l'appelait mon amour, l'embrassait sur la bouche et tout, alors stop. Une fois ça va deux fois, ça va, trois fois, l'équipe est venue me voir et toc, j'ai été un petit peu plus sensible.

Le père est ainsi convoqué dans l'esprit de la vulgate psy, comme celui qui sépare l'enfant de la mère. Il n'apparaît que comme un instrument pour pallier une relation fusionnelle. De la même façon, il arrive très occasionnellement que, lorsque l'adaptation se passe mal, le père soit sollicité. Dans une structure, cet appel au père a eu lieu trois fois depuis 2003, selon les souvenirs d'une professionnelle : « Deux fois, ça a marché. La troisième, le papa n'a pas adhéré, ça n'a pas eu de suite, mais c'était une famille en grande difficulté ». Ainsi le père peut être convoqué, rarement, semble t-il, en cas d'impasse. Les mères elles-mêmes peuvent faire appel aux pères dans ces cas. Mais encore une fois, c'est bien en cas de grande difficulté éducative ou relationnelle que la sollicitation semble avoir lieu. De façon troublante, le père apparaît comme le « dernier recours » :

Là, il y a une maman, ils sont séparés [...] la maman est en difficulté avec sa petite qui est grande et a du caractère on va dire, elle sait ce qu'elle veut et elle pousse vraiment la maman dans les extrémités et la maman a demandé au papa de venir pour l'aider parce qu'elle n'arrivait plus à donner des repères stables au niveau de son enfant. Donc, elle a redemandé, mais ce n'était pas une relation coupée.

Dans la famille en manque « d'autorité », on demande le père... En serait-il ainsi si l'équipe constatait que l'enfant était triste ou en manque d'affection ?

La fête des pères n'aura pas lieu

Face à une certaine confusion, à une minorité de pères absents ou de pères peu identifiés comme géniteurs, il semble que les structures aient préféré éviter d'organiser la fête des pères. Toutes n'expriment pas cette motivation clairement. Au sein d'une structure, cette question a été l'objet d'un débat où « tout le monde n'était pas d'accord ».

La fête des pères c'est un souci majeur, et d'ailleurs à l'école aussi. Ce qu'on a fait l'année dernière, on évite la fête des pères, parce que c'est un choix d'équipe. Par contre cette année, on n'a fait ni la fête des pères, ni la fête des mères, mais la fête des parents.

Le fait de prononcer le mot papa, c'est tellement difficile pour la maman que même l'enfant n'a pas trop entretenu ce nom et dans le même ordre, on a choisi de ne pas fêter les fêtes des pères parce qu'on a eu des réactions d'enfants qui n'avaient pas de papa ou c'était un petit peu style caché dans un coin, on n'en discutait pas trop ou c'était un flou assez angoissant pour l'enfant et on a eu des réactions, pas violentes mais des réactions d'enfants. Des enfants qui n'étaient pas à l'aise, qui se sentaient visiblement frustrés, qui ont demandé à voir un papa et en parlait du papa tout le temps après, parce qu'on a utilisé ce terme...

Gênant beaucoup la maman d'ailleurs, entre parenthèses, puisque c'était vraiment le déni complet.

Que dire à l'enfant qui demande où est son père ? Faut-il lui faire un cadeau alors qu'il ne le voit jamais ? Faut-il lui en parler ? Comment ? Faut-il parler des pères ? Lorsque l'enfant a plusieurs « pères », un géniteur et un ou plusieurs beaux-pères, à qui faire le cadeau ? De qui parler ? Ces questions angoissantes semblent résolues par l'évitement. Si le père est « caché dans un coin » au niveau familial, il reste caché dans un coin de la crèche. On n'en parle pas. C'est trop compliqué. La raison même de l'arrêt de la fête des pères peut être occultée (ou non perçue ?) :

On le fait plus parce que ça prend trop de temps et en plus c'est nous qui faisons le cadeau, pas l'enfant, donc on fait des fêtes mais d'autres fêtes.

Certains pères s'inquiètent de cette situation :

Il y a des papas qui sont venus et nous on reçoit quoi ? Et nous c'est quand, il y a pas eu de cadeaux pour la fête des papas.

On peut s'interroger sur cette « disparition », qui ne s'explique sans doute pas uniquement parce que l'enfant est gardé par la mère. Sans porter de jugement de valeur sur les pratiques professionnelles, il est probable que la structuration des relations aux pères favorise une distanciation de ceux-ci, qui prend toute sa dimension en cas de séparation du couple. Agnès Pitrou souligne la force des injonctions contradictoires dans lesquelles sont placées nombre de femmes qui ont un « nouveau conjoint », mais doivent se garder de le déclarer, car l'homme présent est automatiquement assimilé à un pourvoyeur. La femme perd alors les allocations dont elle pouvait disposer, alors que cet homme peut ne pas subvenir aux besoins de l'enfant (Pitrou, 1994). Certaines professionnelles trouvent cela honteux, que « d'utiliser » ainsi les allocations (Allocation Parent Isolé) alors qu'en réalité les mères ne sont pas seules au domicile. Quoi qu'il en soit, les changements de conjoint, qui concernent une part importante de la population française, posent la question du père, comme interlocuteur stable face à 'une institution. En ce qui concerne l'intérêt de l'enfant, notion si couramment invoquée, quel discours peuvent tenir les éducateurs amenés à construire une co-éducation lorsqu'ils ne parviennent pas ou ne recherchent que peu à connaître les autres éducateurs de l'enfant ? La solitude de l'enfant face à l'identité évitée de son ou ses pères n'est-elle pas une question éducative ?

L'investissement et le rôle des pères sont incertains. Une ambiguïté et une variété d'attitudes sont diversement expliquées. Les pères qui ne viennent jamais, notamment parce qu'ils sont séparés, en sont la première figure. Les pères qui viennent, eux, s'ils sont perçus positivement par les professionnelles, apparaissent aussi comme jouant le second rôle dans la famille. De plus leurs attitudes, différentes de celles des mères, peuvent être difficiles à comprendre pour les professionnelles. Pour une part, la distance est attendue comme mode relationnel à l'enfant. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les pères soient distants des professionnelles, car, en définitive, cela fait partie de l'identité masculine ou paternelle. Expriment peu leurs centres d'intérêts, ils peuvent aussi apparaître comme désintéressés. Ces différences ne créent pas que de l'embarras et de la distance. Selon certaines, les pères apportent du neuf, s'intéressent à des aspects qui valorisent les différentes facettes de leur métier, ont des façons plus directes de parler. Mais la majorité, bien que bienveillantes à l'égard des pères, parfois enthousiastes à l'idée qu'ils s'investissent dans la sphère privée, ne considère pas la distance, parfois l'absence des pères comme un problème.

L'interprétation de ces différences de comportement entre pères et mères peut se faire en terme de formes de socialisation masculine et féminine. Mais si ces observations sont sans doute vraies et expliquent en partie la distance des pères, elles ne sont pas suffisantes. Il paraît difficile de faire reposer sur les pères la responsabilité de la distance entre les pères et les professionnelles. Pour aller un peu plus loin, nous avons essayé de comprendre comment les situations de rencontre sont créées et ce qui est attendu des parents.

III. L'ACCUEIL ET LA PARTICIPATION DES PÈRES : LA CONSTRUCTION DE LA DISTANCE ET DE LA PROXIMITÉ

L'implication des parents ne dépend pas uniquement de cette position de distanciation des pères eux-mêmes ou de l'incertitude relative des professionnelles quant à l'attitude à adopter vis-à-vis des pères. Dans cette partie, je tenterai d'abord de montrer que les situations de rencontre ne sont pas tout à fait propices à des échanges approfondis, et que l'accueil des parents, qu'ils soient hommes ou femmes, fait surgir de nombreux écueils.

Ensuite, je tenterai de montrer que les espaces restreints qui sont l'occasion d'échange, sont maîtrisés par les mères.

1. L'accueil des parents : quand les situations créent la distance

1.1. L'accueil des parents comme enjeu

Impliquer les parents est perçu comme un enjeu pour les professionnelles interrogées. Plusieurs motivations sont exprimées pour y répondre. C'est d'abord le terme d'accueil, terme clé dans les structures de la petite enfance. L'accueil des parents prend plusieurs dimensions. En premier lieu, il s'agit de réunir les conditions pour que l'arrivant se sente à l'aise. En second lieu, l'objectif est de construire une cohérence entre le monde de la structure d'accueil et celui de la sphère privée :

Ca faisait partie de l'aménagement de l'espace. Déjà le bureau, on y a réfléchi où et comment le placer pour que les parents arrivent et voient tout de suite où se diriger pour être accueillis.

Parce que je pense qu'on a toutes bien conscience que, quand on accueille l'enfant, on accueille sa famille avec lui. Et pour que ce soit cohérent pour l'enfant, il faut qu'il sente qu'il y a une relation de confiance entre ses parents et nous. Et ça, je trouve que c'est important. Et les parents avec qui ça se passe bien, et qui échangent bien, je trouve que ça se ressent aussi sur les enfants.

Par exemple, si nous on a une exigence par rapport à un enfant qui mange uniquement avec les mains, et nous on va insister pour qu'il essaie de manger avec la cuillère. Quand c'est un enfant qui a l'âge de manger avec la cuillère, et on va insister, insister, mais si à la maison, on ne lui a jamais donné une cuillère et qu'on lui permet de manger avec les mains, pour l'enfant, il va y avoir une contradiction. Donc si on arrive à parler de cela avec les parents, après on pourra aménager les choses autant avec les parents qu'avec les enfants. Tandis que si on reste sur notre position et on dit « non tu manges avec la cuillère, et c'est comme ça », on ne va pas avancer.

Certaines professionnelles insistent sur l'accueil des parents comme soutien aux parents. Accompagner les parents signifie dès lors valoriser, montrer aux parents qu'ils sont capables de « bien » faire. La valorisation des compétences des parents est ici une clé des échanges dans l'accueil quotidien :

Des parents qu'on sent en difficulté, qui ont besoin d'être soutenus, d'être conseillés dans leur rôle de parents

Les procédures d'implication traditionnelle fonctionnent peu. Les réunions de parents, les conseils de parents (qui font partie pourtant du règlement intérieur) sont déserts.

Face à ces constats, les professionnelles ont mis en place d'autres modes de participation. Ainsi une structure propose un groupe d'échange entre parents, qui voit se réunir essentiellement des femmes en soirée (six à dix parents sur 60 enfants inscrits). Certaines structures ont développé des fêtes et des événements conviviaux avec les enfants (fête de Noël, carnaval, recherche des oeufs de Pâques, venue d'un musicien de djembé, fête de l'Aïd...) ; une structure a développé des ateliers parents-enfants réguliers autour de la musique dans le cadre des activités de l'enfant. Une structure a mis en place des soirées-débat autour de questions concernant le jeune enfant (« savoir dire non à son enfant », « le développement psychologique de l'enfant »). Enfin sont organisées des sorties avec les enfants confiés aux structures, lors desquelles les parents peuvent être sollicités, mais davantage, semble-t-il, lorsqu'on manque de personnel que dans une volonté d'impliquer les parents. Ces actions diverses témoignent d'une véritable préoccupation d'impliquer les parents, mais voient très peu de pères venir, comme on l'a dit, sauf au pique-nique et barbecue de fin d'année.

Il faut souligner que les parents ne participent pas au projet pédagogique, ne participent pas à la définition des activités des enfants, ni à la réflexion sur les formes de participation possibles des parents. C'est bien la structure qui définit les modes de participation attendus. En dehors des horaires, qui ne conviennent souvent pas aux pères, leur participation dépend aussi beaucoup de la relation qui s'est nouée au préalable lors de l'accueil quotidien, comme on va le voir.

1.2. Des rapports entre tension, confiance et évitement

Si les professionnelles manifestent des signes de bienveillance et de sympathie envers les parents (sourires, salutations), la majeure partie des échanges comprennent 3 à 4 énoncés portant sur l'enfant, son état physique (« il est fatigué, il doit dormir aujourd'hui »), psychologique (« il est content de venir aujourd'hui », « il est en colère »). Cela peut être accompagné d'autres formules consistant à maintenir un peu la proximité (parler du temps, des maladies des enfants d'un point de vue général ...). Il apparaît que certaines formes d'évitement caractérisent cette relation. Deux personnes se rencontrent autour d'un enfant, l'un est professionnel, l'autre est parent. Pour les deux, la relation à l'enfant est faite

d'affections, de conflits, de tendresses, d'apprentissages mutuels, dépendant des pratiques éducatives et relationnelles que les uns et les autres ont avec ces enfants. Dès lors, comment parler de la richesse de cette relation, qui ne va pas non plus sans heurts ? Parler des enfants revient souvent à marcher sur des oeufs, comme l'ont confié certaines professionnelles car chaque mot au sujet de l'enfant peut être interprété comme une qualification de l'enfant, positive ou négative. Relater un événement ou un comportement qui sort quelque peu du « tout va bien » : chute, griffure, conflit entre enfants ou entre enfants et professionnelles demande des compétences que toutes estiment ne pas avoir. A l'inverse, tout ce que les parents peuvent dire peut se transformer en critique potentielle de leur travail, de leur relation à l'enfant. Il s'ensuit un évitement, que certaines professionnelles évoquent sans problèmes :

Moi je n'aime pas parler. Tout va bien et le jour où j'ai dit que ça n'allait pas, ça m'est tombé dessus. Je dis « tout va bien » et houp !

Moi aussi, il y a des gens que je n'approche pas donc forcément quand je ne suis pas obligée de parler, c'est elle qui y va ou V. On se passe le relais.

Si, comme certaines l'ont souligné, leur travail et leur formation concernent d'abord la relation avec un groupe d'enfants²⁰, la relation duelle avec un parent apparaît comme un autre type de travail, qui demande de nombreuses compétences que certaines estiment ne pas avoir. Cela amène à mettre de la distance entre les parents et elles-mêmes. Plusieurs solutions peuvent être trouvées, l'évitement ou le « passage de relais », ou encore une formulation la plus neutre possible. Ainsi, se retrouver en présence assez durable avec les parents peut être une gêne pour les professionnelles :

A : Moi je n'aime pas les fêtes où ils sont tous là à bouffer, moi ça m'énerve, je me cache.

B : Pour ça, toi tu es une Moi je me cache derrière le vin chaud (rires)

A : Mais malheureusement, il y en a qui viennent me rejoindre pour discuter.

Une certaine distance est instaurée, par peur de se confronter à des pratiques éducatives différentes ou d'être jugées dans leurs propres pratiques. A contrario, pour d'autres, les fêtes sont l'occasion de changer de cadre, en assouplissant les rôles, et donc de diminuer la distance qui les sépare les uns et les autres :

²⁰Compétences qui elles-mêmes sont l'objet de peu de reconnaissance sociale, comme le souligne justement Liane Mozère (1998)

Il n'y a plus le côté professionnel et le côté parent, on essaie un petit peu d'être plus cool, où chacun voit évoluer son enfant aussi un petit peu à l'extérieur, dans le jardin, parce qu'ils n'ont pas l'habitude même s'ils viennent. Des fois, ils regardent 5 minutes mais c'est toujours des petites bribes alors que là²¹

La confiance est un élément clé : tout se passe comme si, implicitement, tout le monde était d'accord pour penser que tout va bien. Les pères comme les professionnelles sont globalement satisfaits de leurs relations et de l'activité de l'enfant à la crèche. Si tout le monde se fait confiance, quel besoin y a-t-il d'entrer dans le détail ? S'il faut souligner que les pères interrogés font confiance aux professionnelles et sont satisfaits de l'accueil, ils ne connaissent que très peu de choses des activités qui y sont menées et du fonctionnement. Les parents également évitent la confrontation. Il est probable qu'ils ne veulent pas en savoir beaucoup plus, de peur d'entrer dans une confrontation qui soit perçue par les professionnelles comme une remise en cause. Lorsque des réunions destinées à informer les parents sont organisées, ceux-ci ne viennent pas. Ainsi, beaucoup de professionnelles déplorent leur attitude de consommateurs. Certaines soulignent la pauvreté des échanges entre parents et professionnelles et expriment un profond découragement devant si peu d'intérêt : « Il a bien dormi, il a bien mangé, bon au revoir ²² ». Il peut s'ensuivre pour certaines professionnelles un sentiment de désarroi : ce qu'elles donnent à l'enfant ne reçoit pas de contrepartie parentale autre que financière. Or, depuis les travaux de Monique Bloch et Françoise Buisson (1998), on sait que garder un enfant représente un engagement qui dépasse cette unique contrepartie. Abordons maintenant les situations d'accueil.

1.3. L'accueil quotidien : disponibilité et engagement

A ces difficultés de communiquer s'ajoutent le manque de disponibilité et une certaine conception de l'engagement, qui peuvent être interprétés, pour une part, comme des conséquences organisationnelles de formes d'évitement :

On n'a pas trop la possibilité de parler avec les parents par manque de temps. Donc, comme vous avez pu le voir la dernière fois, c'était dans le couloir, et encore, j'ai regardé si mes

²¹Cette professionnelle note par ailleurs l'enjeu pour les parents de pouvoir regarder leur enfant « évoluer », signe qu'ils ont peu ou pas la possibilité de le faire au quotidien.

²²Il faudrait s'interroger sur les manières habituelles, culturellement construites, de rendre compte de la journée de l'enfant, de la part des professionnelles comme des parents. Comme le dit très bien un père : *Si, le soir quand je viens le chercher, je dis « Alors, qu'est-ce qu'il a fait ? Qu'est-ce qu'il a mangé ? De quelle heure à quelle heure il a dormi ? Est-ce qu'il a pleuré ? » C'est tout, sinon il n'y a pas de questions. C'est un bébé, il n'y a pas de questions. Voilà les questions « Est-ce qu'il a dormi ? Est-ce qu'il a bien dormi ? Est-ce que ça a été ? Il a pris son goûter ? De quelle heure à quelle heure ... C'est tout, il n'y a pas de questions.*

collègues n'étaient pas dans l'embarras, si je pouvais me permettre de discuter avec cette maman.

Le temps manque, à quoi se rajoute le manque de confidentialité de l'espace de rencontre, ou du moins la volonté de disponibilité est en concurrence avec la nécessité de surveiller les enfants.. Le manque de personnel est souvent chronique dans les structures observées. De plus, le temps consacré à l'accueil des parents n'est pas reconnu officiellement comme un temps d'accueil spécifique, mais entre dans le temps d'accueil des enfants. L'injonction officielle d'un accueil des parents approfondi n'est pas suivie de moyens adaptés. Le peu de disponibilité que les accueillantes évoquent renforce ces priorités : « on répond à ceux qui viennent nous solliciter ». Les autres, « au contraire, c'est des fois avec eux qu'on aimerait échanger, tant pis, parce qu'on n'a pas le temps ». Trois pères observent ce manque de disponibilité. Pour eux, il engendre des situations de tension dans le groupe, et explique aussi le fait qu'eux-mêmes ne peuvent établir de communication :

A : On s'entend. Moi aussi je sens et eux aussi, attention les bébés, c'est pas quelque chose de facile. Ils sont vraiment ... pour ça, c'est chapeau ! De temps en temps, on trouve les éducatrices impeccables, de temps en temps elles sont stressées, ça dépend des jours. Mais de toute façon, même si je sens qu'elles sont stressées, je demande ce qu'il a fait le petit dans la journée. Elles me répondent, Elles me disent.

SL : Mais quand elles sont stressées, c'est comment ? Elles bougent ?

A : Ca se voit, il n'y a pas de suivi comme d'habitude. Je sens automatiquement parce qu'elles sont comme moi, quand je suis stressé avec mes enfants, je ne réponds pas, je ne parle pas.

Un autre facteur qui peut restreindre les possibilités de communiquer avec les parents tient aux différences de statuts des interlocuteurs. Dans une structure, seules les professionnelles ayant le statut d'éducatrice de jeunes enfants sont habilitées à échanger de manière suivie avec les parents. L'objectif est de garder une cohérence à l'intérieur du discours, de conserver un repère pour les parents :

Disons qu'il faut une personne référente, qui parle aux parents pour qu'il y ait une seule parole. Il ne faut pas assaillir le parent et donc il a été décidé que ce serait l'éducatrice qui le dirait sauf s'il y a un événement qui a été observé par l'aide maternelle.

Dans cette structure se trouvent plusieurs aides maternelles issues de l'immigration. Certaines peuvent s'exprimer en arabe et, lorsqu'il y a nécessité de traduire, échangent avec les parents. Mais aucune n'a le statut d'éducateur de jeunes enfants. Elles ne sont donc pas habilitées à parler de manière suivie aux parents, ni de jouer ce rôle de référence.

La disponibilité semble être bien distincte le matin et le soir, plus marquée dans certaines tranches horaires que dans d'autres. Ainsi, le matin n'offre pas un temps d'accueil particulièrement propice aux échanges entre parents et professionnelles. Le soir semble être beaucoup plus favorable. Mais cela dépend des heures. Si un parent arrive à une heure d'affluence, la disponibilité est moins grande. Un père interrogé souligne d'ailleurs que sa femme, qui se fait du souci à propos de l'accueil de son enfant, ne peut rien « voir », parce qu'elle vient le matin. Lui, par contre, venant le soir, estime qu'il en sait beaucoup plus, car il prend l'initiative de la conversation dans un temps de relative disponibilité des professionnelles. Qu'en est-il des parents qui, suite à un partage des responsabilités, ne viennent que le matin ?

Occasionnellement, j'ai pu observer des mères s'engageant dans une conversation à bâtons rompus pendant 3 à 10 minutes avec une professionnelle sur l'éducation des enfants ou sur des difficultés de mères. mais je n'ai pu observer que très peu de pères. Les seuls pères qui soient restés plus de 3 minutes lors des séquences d'observation, ont passé la plus grande partie du temps à regarder leur enfant jouer, en attendant qu'il se décide à venir. Le seul échange verbal durable a concerné un très jeune père d'origine africaine, récemment arrivé à la crèche, à qui l'éducatrice expliquait le fonctionnement de la crèche et donnait des indications sur le rythme et l'alimentation du nourrisson, dans la crèche.

D'autres facteurs viennent renforcer la difficulté de se rendre disponible. La moitié des professionnelles a exprimé qu'il était important que les parents s'enquière de ce que l'enfant avait fait dans la journée, c'est à dire, qu'ils posent des questions.

Je crois qu'on a plus tendance à parler aux gens qui viennent vers nous et on n'a pas toujours la possibilité ou l'idée d'aller vers les parents qui ne viennent pas forcément vers nous.

Ces signes d'intérêt apparaissent aussi comme des formes de reconnaissance du travail effectué. Beaucoup de professionnelles semblent attendre que les parents posent des questions. Il s'ensuit une sorte de malentendu : les parents attendent que les professionnelles leur parlent de leur enfant et, inversement, les professionnelles attendent que les parents montrent leur intérêt. Les pères interrogés prennent alors parfois l'initiative :

Moi je demande et même eux, s'ils ne le disent pas, moi je demande : « il a fait ceci, il a fait ça, il a dormi », je ne sais pas, de toute façon je leur demande et eux, j'entends ce qu'ils me disent. Parce que la dernière fois, il a mordu mais je sais pourquoi, parce que ses dents sont en train de pousser et quand il tient quelque chose entre ses dents, il mord. J'ai dit : « Ecoute, juste un moment et après il va arrêter ça ». Maintenant il ne mord personne ; il tape et son frère aussi, il a arrêté de taper, franchement je suis derrière eux, grave.

Un père a expérimenté d'autres structures d'accueil et établit une comparaison :

Et même ici quand on discute avec eux, ils sont gentils, ils répondent sur ce qu'a fait le petit. Là-bas, c'est eux, tout de suite, qui nous disent : « voilà, voilà » sans qu'on pose la question, sans qu'on demande.

Deux pères interrogés insistent sur le fait qu'ils engagent eux-mêmes la conversation. Un père exprime que c'est pour lui un moyen de connaître les gens qui prennent en charge sa fille :

Quand j'ai le temps je le fais...Il faut lancer le débat, parce qu'elles, elles n'ont pas le temps, parce que vu qu'elles doivent surveiller les enfants.

Les propos de ce père montrent bien que la qualité des échanges dépend souvent de l'initiative des professionnelles, qui vont trouver des sujets de conversation communs, pas uniquement centrés sur l'enfant. La relation dépasse le cadre strict de la transmission. Elle devient une relation conviviale (« on rigole ») :

Ah oui, elles sont polies. Elles sont polies, elles sont gentilles, ah oui ! Pas de problèmes, je discute de temps en temps avec I., c'est une fille qui est aventurière comme elle m'a dit. Elle fait des voyages humanitaires, elle a été en Tunisie, au Bangladesh, avec elle je discute beaucoup.

SL : Et avec les autres ?

B : Avec les autres, un peu moins.

SL : Pourquoi à votre avis ?

B : Un peu moins, parce que I. rigole toujours, ça se voit qu'elle aime bien son métier, elle est bien avec les enfants, on le voit, elle rigole toujours. On a souvent plaisir à discuter. Bon, les autres rigolent aussi mais un peu moins. Je discute aussi de temps en temps avec les autres mais pas comme avec I. c'est pas pareil.

SL : Et les éducatrices, parce que I. n'est pas toujours là, est-ce qu'elles vous disent ce qui s'est passé avec l'enfant dans la journée ?

B : Ah, oui oui oui. Des fois, elles disent « elle a de la température, elle tousse beaucoup, elles nous disent si elle a bien mangé, oui ou non, ce qui s'est passé, ce qui ne va pas. Comme au début, je ne savais pas qu'il fallait ramener un sac avec des couches, je n'ai pas eu le temps de lire, alors elles m'ont dit de ramener un sac avec les couches quand elles les changent, gentiment et tout. Le personnel est gentil, pas de problèmes

Ainsi, l'implication passe par le plaisir de la conversation, non uniquement centré sur les soins, sur la transmission d'information ou sur les obligations techniques (ramener un sac de couches). Le changement de cadre permet une relation qui n'est plus uniquement technique entre parents et professionnels.

Dans une crèche, le bureau de la directrice est situé juste à l'entrée de la crèche. Les parents sonnent, poussent la porte et arrivent dans une entrée assez vaste qui contient quelques jeux en bois, deux chaises et une petite table. La directrice insiste sur le fait que son bureau a la porte ouverte lorsqu'elle s'y trouve. Elle est à un endroit stratégique et profite souvent des allers et venues des parents pour échanger quelques mots. L'espace de jeu est l'occasion pour les enfants de jouer encore un peu avant de partir, ce qui permet parfois d'allonger l'échange. Il est aussi l'occasion pour la directrice, lorsque les parents viennent à deux, d'être témoin de leurs conversations.

Je pense que c'est lui qui a poussé la maman pour que l'enfant soit accueilli en crèche. Parce qu'après, il avait dit : « C'est bien, je t'avais dit ». Il l'a dit devant moi, et ça c'est le côté sympa d'avoir la porte ouverte, puisque des fois, il y a des choses qu'on entend, comme ça, on semble vraiment être pris à témoin parce qu'ils discutent entre eux, ils viennent me dire bonjour, etc. C'est une maman qui systématiquement, s'arrêtera dans mon bureau.

Remarquons au passage que c'est bien la mère qui s'arrête dans le bureau²³.

Le père suivant montre bien comment la question de la différence de sexe, si elle est importante, n'explique pas tout. S'il insiste d'abord sur le fait qu'il n'y a que des femmes, ce qui l'intimide, il suffirait que les professionnelles prennent l'initiative de lui poser des questions pour rompre la distance qui les sépare :

*- Non mais ce n'est pas forcément facile quand on ne connaît pas les lieux et tout ça.
- En plus, il n'y a que des femmes là-bas. Je n'aime pas rester devant les femmes.
- Et s'il y avait un homme, ça serait mieux ?
- Oui parce que je peux discuter avec un homme. Une femme, oui, je peux discuter avec elle mais ... je suis un peu timide. Si je ne connais pas quelqu'un, je ne peux pas parler beaucoup avec lui. S'il ne me pose pas des questions, moi je ne parle pas avec lui. Comme vous, parce que vous, vous me posez des questions, c'est pour ça que je parle. Donc si je reste là-bas, personne qui me parle, moi je ne parle pas, je reste toute la journée comme ça. Je parle avec mes enfants, je rigole avec eux mais pas avec les autres, s'il n'y a personne qui parle avec moi donc je ne peux pas parler. C'est pas question mais je suis comme ça, je suis timide.*

²³ Deux pères ont insisté sur leurs échanges avec la directrice (dans un autre cadre que celui de l'inscription ou du paiement). Un père en fait son interlocutrice privilégiée « quand j'ai quelque chose à dire, je le dis à la directrice », un autre a reçu des conseils de celle-ci.

C'est pas timide, timide mais au début donc quand je connais quelqu'un après je ne suis pas timide.

Lorsque les parents ne maîtrisent pas le français

La communication avec les parents étrangers ne maîtrisant pas la langue française, dans des conditions d'échange déjà complexes, s'avère particulièrement difficile.

Il le cherche et il s'en va. Quand ils ne savent pas parler, ils s'en vont « Merci ». On ne peut pas leur parler et la maman non plus, pas longtemps.

Si certaines personnes ont un niveau de français réellement débutant, beaucoup ont des compétences bien supérieures. Du côté des parents, certains pères interrogés ont insisté sur le fait qu'ils ne parlaient pas « bien » la langue française, d'autres qu'ils n'arrivaient pas à parler. Or, il se trouve que nous parvenions à réaliser un entretien ensemble de plus d'une demi-heure. Les parents sous-estiment leurs compétences linguistiques et ayant un peu honte de leur français, n'engagent pas le dialogue. Pire, ils peuvent entrer dans un évitement des professionnelles, pour ne pas avoir à soutenir un échange. A l'inverse, certains pères viennent à la crèche davantage que leur femme parce qu'ils maîtrisent mieux le français. Un père interrogé m'a expliqué qu'il ne venait pas aux fêtes de la structure parce qu'il avait peur de ne pas tout comprendre, de ne pas pouvoir s'exprimer comme il faut. Il se trouve qu'il avait un niveau très avancé en français !

Les professionnelles semblent sous-estimer les multiples formes d'appréhension que les étrangers maîtrisant peu la langue française peuvent ressentir lorsqu'ils sont obligés de parler ou lorsqu'ils sont invités à participer à une activité, qu'elle soit administrative, ludique ou informative²⁴. De part et d'autre, mais dans cet exemple du côté des parents, une forme d'évitement est de mise :

Il est assez... pas fuyant mais « tout est très bien ». Tout ce que tu lui dis, tout est très bien et puis voilà.

Observation

²⁴Ainsi, des modes spécifiques de communication peuvent être choisis : comme le dit un père à propos de sa recherche d'un lieu d'accueil collectif pour son enfant : *Non je n'ai pas téléphoné parce que je préfère aller directement. Dans mon pays, pas de téléphone, pas de rendez-vous, c'est pourquoi quand je suis arrivé ici, avec le téléphone, j'avais peur de cette manière pas très précise. Pendant le rendez-vous, on peut parler lentement, comprendre, vous avez le temps et c'est pourquoi j'ai fait tout cela directement ».*

Monsieur X, d'origine turque, a son enfant en périscolaire, qui a lieu le mercredi dans la même salle que la crèche. Une animatrice d'origine turque y travaille. Manifestement, il pénètre très peu souvent dans les locaux, l'enfant étant inscrit depuis peu de temps. Nous attendons ensemble devant la crèche les enfants qui doivent revenir de la piscine. Sa fille arrive et peut dès lors, sans revenir à la crèche, entrer dans la voiture. Ce qu'elle fait après que l'animatrice ait dit « ça c'est bien passé, elle s'est bien amusée ». Le groupe rentre dans la crèche. Le père s'aperçoit que sa fille a oublié sa casquette et retourne à la crèche (située à une dizaine de mètres). Je l'accompagne. Il attend dans le sas vitré. Il regarde une minute sans bouger. En fait, il attend que l'animatrice turque s'approche du sas vitré. Après 2 minutes, lors desquelles les parents, les enfants vont et viennent, il parvient à accrocher son attention et lui parle en turc de la casquette.

A contrario, une observation montre un autre type d'écart :

Un père est venu chercher son enfant. Dans le couloir, je lui pose quelques questions. Il a manifestement des difficultés à s'exprimer en français lorsque j'échange avec lui. En posant la question à une professionnelle, celle-ci exprimera le fait qu'en effet « il ne parle pas beaucoup, je ne sais pas pourquoi ».

Si le père d'origine turque trouve quelqu'un à qui il peut parler, non parce qu'il ne parle pas le français, mais parce qu'il est entré très rarement dans cet espace, le second parle si peu qu'il sera parvenu à masquer le fait qu'il ne maîtrise pas la langue française ! Par pudeur, par une volonté de ne pas entrer dans une interaction embarrassante, il semble que l'évitement soit alors préféré par les deux parties.

La question de l'interprétariat se pose peu, semble-t-il, dans la structure. Les professionnelles apprécient le fait que certaines de leurs collègues soient issues de l'immigration. Elles peuvent alors traduire pour des transmissions importantes. Mais, elles restent peu nombreuses. J'ai estimé leur présence à 5 professionnelles sur 30 (dont aucune ayant le statut d'éducatrice de jeunes enfants) dans les trois structures. Dans deux structures, on compte une seule professionnelle issue de l'immigration. Pourtant les professionnelles observent que le rapprochement peut être facilité :

Et sinon, par exemple, quand il y a des mamans arabes, souvent I ou C (prénoms arabes des professionnelles) ont plus de contacts avec ces personnes-là parce qu'il y a la langue, la culture, et parfois les femmes arabes viennent plus facilement vers I ou C.

Les pères connaissent très peu le prénom des professionnelles, encore moins leur nom de famille. Mais le peu de prénoms dont se souviennent les pères interrogés sont ceux des femmes de même origine qu'eux. Ainsi, l'importance de professionnelles issues de l'immigration n'est pas soulignée ici uniquement pour résoudre un problème linguistique,

même si celui-ci est crucial. Les professionnelles issues de l'immigration montrent, par leur présence, que les immigrés et enfants d'immigrés jouent un rôle et ont toute leur place dans une institution éducative, ce qui, dans les sociétés européennes, ne va pas encore de soi. La diversité culturelle (ou de genre) ne doit pas se trouver uniquement à l'extérieur, dans le quartier, mais à l'intérieur, dans l'organisation elle-même.

1.4. Rester ou ne pas rester : les espaces et leur construction

Selon des configurations différentes, les trois structures disposent de portillons en bois à hauteur d'enfant, séparant le couloir ou un autre espace, de l'espace des enfants. La plupart du temps, les parents n'entrent pas dans l'espace des enfants, où se trouvent les enfants et les professionnelles, mais restent devant le portillon. Du couloir ou de la pièce qui sert momentanément de « sas », les parents passent l'enfant de bras à bras, le déposent de l'autre côté en le portant par dessus ; ils peuvent encore ouvrir le portillon. De là, ils échangent avec la professionnelle, et peuvent regarder leurs enfants. La frontière est bien distincte et si les parents sont autorisés à entrer, il ne semble pas qu'ils le fassent souvent (J'ai pu l'observer 4 fois²⁵). Il est ainsi curieux de voir des conversations au-dessus du portillon. Dans une structure, une petite salle pour les bébés est située au bout des locaux, fermée par une porte. Les parents sont donc obligés de traverser l'espace où se trouvent les autres enfants plus âgés, d'ouvrir la porte et de pénétrer dans la salle des bébés. La frontière ici est franchie. C'est uniquement dans cette salle que les parents peuvent dialoguer avec les professionnelles dans l'espace où sont les enfants. L'occupation de ces espaces dépend aussi de l'heure à laquelle les parents arrivent. Par exemple, le soir, la tranche horaire après 17 heures, apparaît comme un temps où les parents semblent autorisés davantage à « franchir la frontière » de certains lieux. Dans d'autres structures, ils ne le feront pas, soit parce qu'ils perçoivent qu'ils n'y sont pas invités, soit parce que les lieux sont trop peu spacieux.

Durant les séquences d'observation, je n'ai pas observé de parents qui s'assoient dans l'espace des enfants, que ce soit par terre, ou sur une chaise. Il faut dire que l'espace des enfants ne comporte pratiquement aucune chaise d'adulte. Un père interrogé relate

²⁵Nous avons pu observer une mère qui discutait à bâtons rompus avec une professionnelle, le soir, lorsqu'il restait seulement 4 ou 5 enfants, un père, venant également le soir, entrer dans l'espace pour prendre son bébé lui-même dans les bras, une mère venant chercher son enfant parce que celui-ci tardait trop à venir, et un père dans la même situation.

quelques différences entre l'école, où se trouvent ses deux fils aînés, et la crèche. Plusieurs paramètres sont ainsi mis en évidence, au centre desquels l'espace physique disponible pour s'asseoir ou être simplement debout :

- *Mais vous ne pouvez pas entrer dans la classe ?*
- *Si, on entre, avec D. et même avec M., si je peux entrer, j'entre. Avec D., de temps en temps, par exemple si j'arrive un peu tôt le matin, j'entre, je vais voir ce qu'il fait, s'il voit bien son nom, parce que chaque enfant prend une feuille où il y a marqué son nom et moi, comme je vous ai dit, D. est un peu spécial, il voit son nom comme ça, il prend son nom et il le met Il est un peu spécial. Je reste un peu avec lui, 20 minutes, jusqu'à ce qu'on n'ait plus le droit de rester.*
- *Vous restez 20 minutes ?*
- *Oui, des fois, je reste 20 minutes.*
- *Où ? Dans la classe ?*
- *Oui, dans la classe. Je reste et il commence à faire des dessins, des trucs comme ça.*
- *Donc vous restez plus de temps qu'ici ?*
- *Non, ici non. Ici je ne reste pas.*
- *Pourquoi ?*
- *Si je suis resté 1000 fois avec lui, c'est une question de 2-3 minutes mais pas plus. Non, je ne reste pas ici. On ne peut pas aller avec les gosses là-bas. On peut surveiller d'un peu loin, mais d'aller avec eux à côté, non.*
- *On n'a pas le droit ?*
- *Non, non, je ne pense pas. Mais de rester un peu loin, de surveiller, oui. Mais d'aller avec lui jusque dans le coin où ils sont, je ne pense pas.*
- *Et si c'était possible ?*
- *Personnellement même si j'ai le droit, je ne reste pas. Déjà, il n'y a que des femmes là-bas, non, non, je reste pas.*
- *Et à l'école ?*
- *À l'école, quand même, c'est l'école. Mais ici, déjà, c'est un petit carré comme ça, il y a 10 gosses, je ne peux pas rester avec; c'est un petit carré de 10 m², je ne peux pas rester.*
- *Mais à l'école ?*
- *L'école, ce n'est pas comme ici. L'école, c'est l'école. A l'école, je reste avec lui. Avec M. un petit peu. Mais la plupart du temps, c'est avec D. comme il est un peu petit.*

Ce père montre l'intrication de paramètres différents : manifestement, c'est d'abord l'espace qu'il est possible d'occuper ou pas ; ensuite, le fait qu'il n'est pas obligé d'entrer dans un dialogue avec la professionnelle. Il souligne d'ailleurs qu'à la crèche, il n'y a « que des femmes », ce qui le gêne. Enfin il montre l'importance qu'il accorde à l'école - « c'est l'école » - et à l'accompagnement de son fils à l'école. A l'âge de l'enfant est associé la scolarité, qui nécessite, selon lui, un investissement plus fort. Mais ces différents éléments semblent avoir un pouvoir explicatif moindre que celui de la place disponible. Lorsque j'insiste un peu, l'échange se poursuit ainsi :

- *Qu'est-ce que vous faites ?*
- *Je l'observe, je lui montre des fois des dessins, des couleurs, c'est tout.*
- *Vous discutez avec les autres enfants ?*

- *Oui, quand il y a les copains. Parce que la plupart des parents restent là-bas. Ils restent avec leur gosse. Ils restent 5 minutes, 10 minutes maximum, c'est tout.*
- *Mais pourquoi ils restent ?*
- *Pourquoi ils restent ? Mais s'ils ont le droit de rester, c'est normal qu'ils vont rester. C'est des gosses, ils sont petits quand même, c'est pas des*
- *Mais c'est une maîtresse ?*
- *Oui, c'est une maîtresse.*
- *Parce que tout à l'heure vous disiez « il y a beaucoup de femmes, ici il y en a plein »*
- *Oui, mais là-bas ce n'est pas pareil, c'est une classe. Si vous allez là-bas, il y a deux petits coins, les petits sont à part et S. [son enfant inscrit à la crèche], ici, c'est un petit carré de 8 m2 comme ça, ils sont déjà 7-8 gosses + 2 – 3 maîtresses, il y a une barrière. Je peux l'observer de loin mais je n'ai pas le droit d'aller avec lui à l'intérieur de la barrière. C'est pas comme l'école, la classe est quand même grande. Il y a des chaises, des tables, des crayons, il y a tout ce qu'il faut. C'est pas comme ici, ça n'a rien à voir.*
- *Et votre femme fait comme vous ?*
- *Oui, oui ; surtout ma femme, elle pose beaucoup de questions.*

A travers ce long extrait d'entretien, on voit bien que l'espace dont peuvent disposer les parents pour « s'installer » est primordial. Le rôle de la parole y est également souligné. En croisant les entretiens des pères, des professionnelles et nos observations, il semble que la situation de co-présence – peut-être une autre forme d'évitement d'un échange verbal direct - soit préférée, ou en tout cas appréciée par les pères, comme on l'a vu dans la partie précédente.

L'espace et ses frontières apparaissent comme des façons de désigner implicitement les places de chacun. Des « raisons » pédagogiques justifient le fait que les parents ne soient pas amenés à rester très longtemps dans la structure. Selon les professionnelles, la justification essentielle concerne essentiellement le matin : si les parents restent trop longtemps, les enfants pleurent, pour demeurer avec leurs parents. Cette justification pédagogique est intériorisée par des pères interrogés, qui l'observent eux-mêmes : « Si je reste, il va pleurer ». Les parents doivent partir pour le bien de l'enfant. Ainsi, une professionnelle explique :

Au retour des parents, ce n'est pas exclu. Mais à l'arrivée des parents, c'est guère conseillé parce que plus les parents sont dans la structure moins la séparation se passe bien, on a remarqué.

Etant donné le peu de temps d'observation que j'ai pu passer dans ces structures, il faut souligner que les analyses ne peuvent être que schématiques. Chaque structure possède sa propre configuration de l'espace, qu'il faudrait analyser en détail sur des temps beaucoup

plus longs. Ainsi, il n'est pas exclu que des échanges importants puissent se dérouler en soirée, dans l'espace des enfants, lorsqu'il reste très peu d'enfants.

2. Les mères comme interlocutrices privilégiées

2.1. L'inscription et l'adaptation

Si toutes les structures accordent aux parents une place importante, il semble que l'organisation, l'adaptation des parents à la crèche restent un enjeu central. La gestion de plus en plus complexe des emplois du temps des professionnelles et des enfants, l'organisation générale prennent beaucoup de temps aux directrices. Elles doivent aussi éviter de nombreux malentendus, par exemple en ce qui concerne la facturation. La directrice de la crèche O prend 1h30 à 2h avec les parents pour leur expliquer « comment ça fonctionne aussi bien au niveau des conseils pratiques, de l'organigramme » :

Déjà, je commence toujours par présenter l'association, l'alimentation, enfin tout...comment est réglée la journée et les forfaits, la facturation, qui est aussi un gros point à aborder, il faut que tout soit clair avant que les parents signent.

Expliquer aux parents le travail des professionnelles est un enjeu essentiel :

Si un parent qui débarque la première fois un mercredi matin, je pense qu'il a quand même des raisons de se poser des questions s'il vient avec un bébé, notamment, après c'est à nous de faire ce travail là, d'expliquer.

Les parents doivent bien comprendre l'organisation, le fonctionnement et les règles :

On planifie tout mais du coup on demande aussi aux parents de planifier. Vous réservez le lundi que vous étiez votre enfant ou pas, il faudra venir à 9h00 parce que sinon il va passer les activités, le repas c'est à 11h00, il faut venir le chercher avant 11h30 parce que la halte-garderie ferme, par exemple. A la crèche il ne faut pas venir le chercher entre 12h et 14h parce qu'ils sont à la sieste...

Mais surtout, la crèche attend des parents qu'ils se conforment, dans une certaine mesure, au rythme de la crèche, à la fois parce que la collectivité impose des règles pour sa bonne organisation, et dans l'intérêt de l'enfant. Car si l'enfant arrive tard, selon les professionnelles, tout est décalé, il « mange tout seul et dort tout seul ». Les

professionnelles rencontrent toute une série de difficultés avec les parents qui arrivent en dehors des tranches horaires attendues, notamment avec ceux qui ne travaillent pas :

Il y a beaucoup de parents chez nous, puisqu'on travaille beaucoup sous contrat avec la PMI, où les assistantes sociales et puéricultrices de secteur nous appellent pour qu'on prenne l'enfant juste pour donner un rythme aux parents et c'est souvent avec la crèche, la halte-garderie que les parents apprennent qu'il faut se lever le matin, que quand on ne vient pas, il faut s'excuser, les règles de base de notre société. Apprendre aux parents à essayer de se lever et de venir le matin avant 11 heures, parce que 11h00 c'est le repas et que s'ils ratent 11h00 Ou alors essayer de venir pour 9h00 parce que 9h00 c'est intéressant pour leur enfant, il y a des activités et s'il vient tous les jours à 11h00, il va venir pour manger, pour dormir et puis ça ne lui apportera pas grand-chose.

Faire comprendre aux parents l'intérêt de suivre un certain rythme, proche de celui de la crèche, est un enjeu essentiel pour les responsables :

Parfois c'est atroce, il y a des familles où les équipes n'en peuvent plus parce que, par exemple, ça peut être dans tous les domaines, dans l'alimentation, ou les enfants qui se couchent trop tard et qui sont toujours fatigués. On leur explique que c'est dommage parce que le matin on est obligé de les coucher et donc ils ne profitent de rien mais bon il faut changer le rythme mais les parents ont beaucoup de mal et puis parfois à un moment donné, il y a un déclic les gens comprennent que souvent, parce que l'enfant va rentrer à l'école maternelle.

Or, ce sont essentiellement les mères qui reçoivent ces indications, explications, conseils, recommandations, lors de l'inscription et de la période d'adaptation, même si on observe une diversité dans la présence des pères à ces moments là selon les lieux d'accueil. Elles sont censées les transmettre à leurs conjoints. Les pères ne bénéficient pas de cet ensemble d'informations explicites et implicites, donc des premiers repérages. L'entretien d'inscription est censé prévenir et éviter les conflits éventuels.

Mais cette rencontre ne se réduit pas à une information concernant les règles : les deux parties « font connaissance ». Les mères peuvent identifier les personnes, être présentées à elles, repérer les lieux et comprendre qui fait quoi.

Quand il y a l'inscription qui se fait, on leur fait visiter la structure, on leur explique les difficultés qu'on a au niveau des locaux, le déroulement type d'une journée de l'enfant, les personnes, on présente toute l'équipe qui est présente à ce moment là, les références etc

Les hommes que nous avons interrogés ne connaissent pas les métiers de la crèche, ignorent les noms de la majorité des accueillantes et leur organisation (ils ne savent pas,

par exemple, s'il y a une référente du groupe d'enfants²⁶). Ce père interrogé vient depuis 2 ans dans la structure :

Non, il y en a 3 ou 4, je ne sais même pas laquelle est responsable. Franchement, non. Non, ce n'est pas comme à l'école. A l'école, dans chaque classe, il y a la maîtresse. Ce n'est pas comme ici, par exemple, je l'amène aujourd'hui, c'est l'autre, je ne sais pas comment elle s'appelle et peut-être que demain, c'est une autre, je ne sais même pas à combien ils sont, 4 ou 5. Je ne sais même pas qui est la responsable. Moi je l'amène et la première qui vient chez moi, je lui dis « voilà, il ne faut pas qu'il dorme, voilà, il faut que », c'est tout et après ciao et bonne journée.

La méconnaissance du fonctionnement, des repères, de l'identité des personnes amène probablement à une distance beaucoup plus grande de part et d'autre. Un père dont l'enfant vient d'arriver à la crèche, n'est pratiquement pas encore entré dans les locaux. Pourtant, comme d'autres pères, il prend part activement à la vie de son enfant :

- *Alors c'est votre belle-sœur qui l'a inscrit ?*
- *Oui c'est ma belle-sœur parce que je ne connais pas bien la ville ici et parce que elle connaissait bien.*
- *Et vous avez visité ?*
- *Moi c'est la deuxième fois que je viens ici. La dernière fois, j'étais avec ma femme, on a récupéré les enfants, l'après midi, et maintenant c'est la deuxième fois. [l'entretien a lieu dehors, pendant que la belle-sœur va chercher l'enfant] je ne suis même pas entré à l'intérieur. Même tout à l'heure.*
- *Et vous n'aimeriez pas aller un peu plus loin ?*
- *Si. J'aimerais bien mais le problème, j'avais peur parce que les enfants vont commencer à pleurer. Parce que si je reste à côté de la porte, les enfants tout à l'heure, mon fils a commencé à pleurer. Il veut venir avec moi. C'est pour ça que je préfère rester à côté et ce n'est pas question que je suis timide en plus.*
- *Et votre belle-sœur, elle y est allée ?*
- *Bien oui parce qu'elle connaît tout le monde là-bas. Moi je ne connais personne.*

Le manque de temps pour ces pères peut être un alibi pour justifier la distance, de leur part comme de celle des professionnelles.

- *Vous pourriez voir vous comment ça se passe...*
- *Oui, oui, parce que tout à l'heure je n'avais pas le temps, c'est pour ça... mais quand même j'avais le temps pour vous (rires).[l'entretien a duré plus d'une heure et quart!]*

Leur absence lors des premières rencontres peut être interprétée comme le signe patent d'une implication paternelle faible. La présence des mères représente le premier élément

²⁶Dans certaines structures, une référente du groupe d'enfants est présente. C'est elle qui est censée rassembler les informations sur le groupe, et parfois être l'intermédiaire unique de la relation aux parents.

significatif de l'engagement des mères, supérieur à celui du père, concernant la vie sociale de leur enfant.

Parfois, ils se renseignent mais pour l'inscription c'est la maman. Ca m'a vraiment frappée au départ aussi ça mais après ... c'est juste pour l'inscription, je pense que la maman a envie de savoir comment c'est alors que les pères viennent après quand il y a un problème. On fait l'inscription avec la maman et quand il y a un problème c'est le père qui vient. Donc aux papas, je leur dis : « mais je l'ai dit à votre femme au moment de l'inscription, regardez le règlement intérieur » alors je leur réexplique.

2.2. Parler à celle qui sait

Dans le discours des professionnelles, le terme de « parents » est toujours équivalent à celui de « mère » : « la mère, c'est celle qui sait ». Lorsque « les parents demandent quelque chose », qu'« on en parle aux parents », « que les parents ont demandé quelque chose », les énoncés qui précisent le sexe démontrent que c'est bien toujours de la « maman » qu'il s'agit. En cas de problème important avec l'enfant, je demande à la directrice sa réaction :

On va convoquer la personne avec qui on aura affaire en général, et dans ce cas là, c'est la maman.

Si elles remarquent qu'elles ne voient pas certains pères, elles notent surtout lorsque la mère est absente. Un groupe de professionnelles a même demandé à « voir la mère », ce qui, à propos des pères, n'a pas été relaté :

On lui a donc posé la question si la maman ne pouvait pas venir parce que je ne la connais pas du tout.

Le papa qui vient à la crèche est parfois objet d'interrogation du seul fait que ce n'est pas la mère qui vient régulièrement :

Par contre, la maman de X, c'est pas le cas puisqu'elle a déjà amené X, elle est déjà revenue le chercher, on communique facilement. Donc je ne sais pas pourquoi c'est le papa qui s'en occupe. C'est vrai que c'est un petit garçon assez remuant et tout, peut-être que le papa gère plus facilement la situation.

L'organisation a besoin que les parents coopèrent, pour que « tout se passe bien ». La volonté d'impliquer les parents n'a pas pour seul objectif de soutenir ces derniers, mais aussi de favoriser un meilleur fonctionnement de la structure. Les mères représentent en

cela les relais les plus fiables et les plus compétents. En effet, au quotidien, les professionnelles ont besoin d'un certain nombre d'informations sur l'enfant, pour qu'elles puissent agir : à quelle heure il a dormi, à quelle heure il a mangé, s'il suit un traitement... Les échanges sont focalisés sur ces thèmes. Les autres aspects de la vie sociale de l'enfant apparaissent moins couramment. La préoccupation dominante concerne les soins et la santé. L'univers de la petite enfance est encore très marqué par le monde médical, d'où il est issu (Delaisi de Parseval et Lallemand, 1980, Mozère, 1998). Si les hommes ne sont pas étrangers à ces thématiques, ils s'estiment moins compétents que leurs femmes, et ce d'autant plus que les professionnelles recherchent cette référence maternelle : « Il faudra le dire à la maman » peut-on entendre au cours d'une conversation. Cette analyse confirme celles de Sophie Odena et Thierry Blöss (2005), pour lesquels la crèche conforte le partage inégal des rôles parentaux. « Tout se passe comme si les pères étaient, en quelque sorte, cantonnés à un rôle bien défini d'accompagnateur ou de partenaire supplétif. Dans tous les cas, lorsqu'un problème survient, il incombe de s'adresser prioritairement et en fin de journée, officiellement « l'heure des mamans », à la mère, l'essentiel du compte-rendu de la journée lui étant communiqué » (Blöss et Odena 2005 : 83). Ils donnent l'exemple des petites maladies, lors desquelles c'est aux mères que l'on téléphone en priorité.

Ces thématiques centrales concernant la santé de l'enfant sont socialement et historiquement construites du côté des femmes, comme garantes de la bonne santé de l'enfant. Si les crèches ont profondément transformé l'accueil de l'enfant, en considérant l'éveil comme nécessaire dès les premiers mois, les discours des professionnelles sur les parents, tout comme la plus grande part du contenu des échanges parents-professionnelles, concernent l'état physique et moral du tout petit et non pas particulièrement ce qu'il apprend, ce qu'il construit, ce qu'il découvre, sa vie intellectuelle et sociale. C'est pourtant ce que les professionnelles et les enfants pratiquent et ce que les enfants font dans la journée. Les discours ne reflètent pas en fait les pratiques. Le jeune enfant, s'il apprend et s'éveille, reste un être pour lesquels priment les besoins physiques (manger, dormir) et psychologiques (sécurité, affection...). Dans ce cadre, tout se passe comme si les professionnelles de l'enfance, issues d'une tradition médicale, cherchaient les relais les plus fiables pour répondre à ces enjeux. Les femmes sont considérées comme des références en cette matière. Et en effet, elles sont souvent largement plus au fait des habitudes alimentaires de l'enfant, de ses rythmes, de certains de ses apprentissages (faire sur le pot,

manger seul...), des obligations sanitaires (à quel âge se laver les dents, quel vaccin pour quel âge...). Les femmes, démontrant des compétences plus grandes dans ces domaines, correspondent mieux aux attentes des professionnelles. Les pères, qui en savent un peu moins, s'ils se disqualifient souvent eux-mêmes, sont aussi du coup disqualifiés, non parce que les accueillantes pensent qu'ils ne s'occupent pas des enfants, mais parce qu'elles trouvent en la mère la référence dont elles estiment avoir besoin. Les hommes qui ne savent pas, ne savent-ils rien pour autant sur l'enfant ? Lorsqu'il s'agit de familles suivies par la Protection Maternelle et Infantile, les compétences du père apparaissent comme particulièrement réduites :

Là, on est en train de faire des consultations, donc une fois par mois on a un médecin qui vient dans la structure...[...] et on demande la présence d'un parent et là, comme c'est des parents qui travaillent pas, plusieurs fois c'est le papa qui est venu et on sentait que le papa n'était pas...pas qu'ils étaient pas à l'aise, mais on sent qu'ils sont pas vraiment au courant de la vie de l'enfant, des habitudes de l'enfant, de la santé de l'enfant.

Ca se voit parce que quand on pose des questions ils savent pas, ils disent « faut voir avec mon épouse ». Là, en l'occurrence, c'étaient les vaccins, c'est les rendez-vous chez les médecins, c'est est-ce qu'il prend encore de la vitamine, des choses comme ça, c'est des choses que les papas... les biberons, combien de biberons il a par jour, qu'est-ce qu'il mange, des choses courantes de la vie, en tout cas, les trois autres papas que j'ai rencontrés n'étaient pas très à l'aise par rapport à ça.

S'il ne s'agit pas de nier cette charge confiée aux mères qui consiste à s'occuper de l'ensemble des soins aux enfants, le regard des professionnelles entérine, voire amplifie ce rôle. Le rôle de la crèche, dans une perspective de soutien à la parentalité, n'est-il pas aussi de valoriser ce que les pères savent faire ? Les pères peuvent paraître et se percevoir comme incompetents s'ils ne savent pas ces éléments essentiels. Ils sont embarrassés. Ils ne répondent pas justement et précisément aux questions de l'institution.

2.3. Soutenir les mères : soutenir les femmes

Soutenir les mères.

L'ensemble des procédures du premier accueil de l'enfant concerne avant tout la mère, qu'il s'agit de soutenir, car laisser son enfant dans la structure est perçu comme une expérience douloureuse :

En général, le matin, c'est nous qui posons les questions, mais en fonction de l'enfant, je trouve que nous on fonctionne beaucoup au feeling...le matin on essaye d'avoir le minimum

d'informations surtout chez les bébés, chez les bébés c'est plus fort, à quelle heure il a mangé, à quelle heure il a dormi etc, surtout quand c'est le début, après l'adaptation on essaye de suivre la maman...

L'image de la bonne mère est encore très présente dans les structures d'accueil. Le plus important, c'est bien que la mère devienne « accomplie ». Si la figure du père est relativement incertaine, comme on l'a vu précédemment, les professionnelles savent ce qu'une mère doit faire pour être « une bonne mère » :

La maman elle a un rapport très spécial avec son fils, c'est-à-dire qu'elle n'a pas cet élan, ah dans les bras maternels tendres, et le papa non plus, et là le fait que le papa ne soit pas chaleureux, disons pas très tendre avec son fils, choque beaucoup moins que la maman qui n'a pas ce réflexe là.

A la recherche d'explication et dans une démarche de soutien, la professionnelle cherche à s'entretenir avec la mère.

J'ai beaucoup discuté avec la maman. C'est une personne qui se livrait pas du tout, deux parents qui étaient très fuyants, mais avec elle ça a passé très bien, on a beaucoup d'affinités elle et moi, donc on a pris un temps à un moment donné, et j'ai dit : « Voilà, j'aimerais bien vous parler de comment ça se passe à la maison, est-ce que vous êtes d'accord ? ». Et elle est venue, elle m'a raconté un petit peu. « Comment vous faites à la maison ? Comment il mange ? Est-ce qu'il mange à la cuillère ? », parce que les problématiques sur le terrain étaient trop flagrantes.

- Est-ce que vous avez pu discuter de cela avec le père ?

- Il est moins disponible, pourtant, je ne le vois pas moins, même autant que la maman, mais pour moi ça a été plus naturel d'aller vers la maman, je sais pas pourquoi...je sais pas.

Si les professionnelles rencontrent quotidiennement les deux parents, c'est vers la mère que la professionnelle se dirige, à la fois parce que soutenir la mère apparaît beaucoup plus essentiel que soutenir le père, et parce qu'il y a plus « d'affinités ». J'ai évoqué plus haut la manière dont les sujets de conversation, centrés sur la santé et les soins physiques aux enfants, concourent à un rapprochement entre accueillantes et mères. Certaines professionnelles perçoivent ainsi que le regard des parents, des femmes, mais aussi des hommes, change lorsqu'ils savent que l'éducatrice est aussi mère :

Le fait d'être maman moi-même et le fait que les parents le sachent, moi je trouve que ça a changé ma façon de travailler, de devenir mère, dans la façon que j'ai d'accueillir les parents, ça c'est flagrant et je le revendique haut et fort...

Ca change la façon de travailler, parce que j'ai vécu des choses en mettant ma fille en collectivité que je ne pouvais pas soupçonner : des choses, oui, physiques, la séparation, c'est quelque chose de physique. Et quand on apprend ça dans un livre en formation, il faut ça et ça, adaptation bidule, séparation machin, mais c'est vécu différent quand toi-même tu

as été obligé de le faire. C'est pas très professionnel n'est-ce pas ? Et je trouve que ça change le rapport aux parents. Je ne dis pas : « Avec ma fille, c'était comme ça, comme ça », mais quand une maman vient avec son enfant, je sens que quand elle donne son enfant, le cœur se déchire en même temps. C'est quelque chose que je vis avec elle parce que je l'ai vécu...cela ne veut pas dire que je suis une meilleure éducatrice, ça donne un autre point de vue sur les enjeux qu'il y a dans l'accueil...

Cette expérience, selon une éducatrice, influence la manière de parler de l'enfant aux parents, mais aussi la représentation que se font les parents de la professionnelle :

Je trouve que ça change ta façon de voir la maman, surtout au moment du premier accueil, on fait l'adaptation et même après la façon dont tu peux rendre compte de l'évolution de l'enfant, la façon dont tu peux rendre compte, la façon dont tu parles de son enfant à un parent, je trouve que c'est différent. Je sais pas si c'est bon ou pas bon, en tant que professionnel, de le faire, mais je trouve que tu as un terrain affectif plus dense, quand tu es maman. Les parents aussi, ils te prennent un peu plus en considération quand tu es maman, je trouve que le lien est plus facile quand tu veux parler à un parent.

Cette transposition d'expériences se situe bien du côté de la maternité. Elle irrigue l'ensemble de l'interaction et la façon d'organiser l'accueil. En se supposant une expérience commune, les professionnelles et les mères, d'une certaine manière, ont, par définition, des « points communs », c'est-à-dire des signes de reconnaissance et d'appartenance à une catégorie (Goffman, 1975).

Soutenir les femmes

Cette communauté d'expérience ne concerne pas uniquement la maternité, mais aussi la condition des femmes ayant la charge d'enfants dans la société contemporaine. En particulier, vivre seule et avoir la charge des enfants est une condition partagée par certaines mères et certaines professionnelles. C'est une autre expérience « féminine ». Lorsque les conditions se durcissent, comme lorsqu'elles se retrouvent isolées ou sans emploi, les relations avec les mères peuvent s'élargir :

Nous on a deux trois mamans qui sont officiellement célibataires avec un enfant de deux trois ans, elle revient elle est enceinte. On a une maman, deux mamans, africaines, officiellement, elle n'est pas mariée, elle vit seule avec son gamin et elle a fait une grosse déprime. On a discuté, « je suis enceinte, je ne sais pas si je vais le garder, ce que je vais en faire ». Après il y a la discussion qui s'enchaîne, je pense aussi après de femmes à femmes, c'est plus tellement d'éducatrice à maman, c'est aussi des moments où on est entre femmes.

La situation de grande difficulté dans laquelle se trouvent certaines femmes amène les professionnelles à les soutenir, à les écouter, à prendre l'initiative d'échanges approfondis.

La confiance nécessaire à l'évocation de souffrances et de situations intimes est possible en élargissant les rôles, en ajoutant à celui de professionnelle, celui de mère ou de femme.

De nombreuses femmes sont dans une situation de précarité au regard de l'emploi : la garde de leurs enfants apparaît pour elles comme jouant un rôle clé dans leur vie personnelle. Elles peuvent avoir besoin de quelques heures d'accueil par semaine pour suivre des cours d'alphabétisation, pour rechercher un emploi, pour passer le permis automobile, pour aller travailler à temps partiel, pour avoir plus de temps avec leur dernier enfant qui vient de naître lorsqu'elles en ont plusieurs. Certaines femmes viennent d'accoucher et ont besoin d'être soulagées, d'autres se retrouvent seules parce que leur mari les a quittées... Ces événements changent rapidement dans le temps. Ainsi, une femme peut trouver un emploi et demander à changer les horaires d'accueil de son enfant. Ces histoires, souvent difficiles, sont courantes. Une directrice en particulier conçoit totalement son rôle dans l'adaptation des horaires et des durées d'accueil en fonction de la trajectoire de ces femmes. Des places leur sont réservées pour l'urgence : les places occasionnelles, par exemple, « sont réservées à des mamans », « notamment on a une maman qui a des problèmes de santé, elle doit aller chez le médecin, elle est censée nous appeler la veille », ou « avec la maman de I. qui laisse ses deux enfants parce qu'elle est coincée ». C'est un réel travail d'insertion et de soutien à la parentalité, qui ne passe pas uniquement par l'écoute et le dialogue, mais par une démarche de collaboration à la recherche d'une insertion professionnelle et d'un équilibre personnel. Il impose la construction d'une confiance, afin que les mères puissent effectuer des changements de durée, ou des arrêts momentanés de l'accueil, sans perdre la place d'accueil de leur enfant.

Si les structures d'accueil allègent d'abord les femmes dans leurs charges de travail (salarié ou non salarié), c'est aussi avec elles que les directrices « négocient » la durée d'accueil. Or, cette négociation peut prendre en compte un critère autre que celui de l'insertion professionnelle. Si la mère ne travaille pas, ou déclare qu'elle ne travaille pas, une demande d'accueil à temps plein peut être remise en cause. Il s'agira pour les femmes d'expliquer la demande, de la motiver. A l'inverse, on comprendra qu'un homme qui ne travaille pas, ou peu, fasse garder son enfant à temps plein. Pour une femme, cela ne va pas de soi, au

contraire. Les contraintes dues au manque de place²⁷, associées à la représentation de l'importance du rôle de la mère font pression sur une mère qui ne travaille pas et souhaite faire garder son enfant à temps plein. Si elle ne travaille pas, pourquoi ne garde-t-elle pas ses enfants ? L'idée selon laquelle la place idéale du jeune enfant est à la maison, auprès de sa mère si elle ne travaille pas, est encore très présente. La structure d'accueil peut ainsi renforcer les rôles maternels tout en voulant alléger la charge de la mère. Il semble qu'une négociation a lieu, lors de l'admission, à l'occasion de laquelle une estimation de ses « besoins » réels est effectuée. Le père n'étant souvent pas présent, c'est bien à la mère d'expliquer « sa » situation. Nombre d'observations négatives sur les mères qui ne travaillent pas et « laissent » leurs enfants peuvent avoir cours. Parfois, un jeu de suspicion peut s'ensuivre, les mères disant qu'elles travaillent « alors qu'elles sont en train de faire la causette au marché ».

Ainsi, si les mères sont les premières interlocutrices de la crèche et si les professionnelles soutiennent avant tout les mères, elles peuvent aussi participer d'une manière non intentionnelle bien sûr, à renforcer les femmes dans leur rôle vis--vis de l'enfant. Les pères sont d'abord des parents et, de ce fait, les occasions d'échanger sont relativement rares. Les occasions de rencontre concernent avant tout les mères, dont les professionnelles peuvent constater les difficultés. Amenées à les soutenir, elles poursuivent ce soutien, non exclusivement centré sur la bonne mère, comme les crèches ont pu le faire pendant un siècle, mais sur la condition féminine.

²⁷Les listes d'attente sont très longues dans toutes les structures rencontrées. Dans une crèche, par exemple, plus de 80 enfants sont sur liste d'attente.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Conclusion

La lente évolution de la place des pères dans la société française ne dépend pas uniquement des mesures visant à concilier l'emploi avec la vie de famille, mais aussi de la manière dont les pères peuvent pénétrer dans les espaces de socialisation de leur enfant et y jouer un rôle. J'ai cherché à montrer comment se construisaient les relations entre professionnelles de la petite enfance et pères dans des contextes - les quartiers d'habitat social – où le constat de leur absence des institutions, voire de leur désengagement de la famille, est récurrent.

Dans une première partie, j'ai cherché à en savoir davantage sur l'interprétation des pères concernant leur rôle vis-à-vis du jeune enfant dans la famille. Sont apparus des pères qui se sentent concernés par les jeunes enfants, et qui s'engagent, certes de façon diversifiée, dans la prise en charge quotidienne. Les pères nés à l'étranger, comme les pères nés en France de parents étrangers se distancient fortement des pratiques de leurs propres pères. Ces reconfigurations ont lieu sous la force de contraintes liées à une volonté d'ascension sociale, de distance, parfois importante, vis-à-vis de la parenté, mais aussi sous la force de leur désir d'adhésion aux modèles de l'investissement paternel de la société contemporaine. Mais ces pères ne se voient pas spécialement comme de nouveaux pères. S'ils sont enthousiasmés par l'accueil de leur enfant à la crèche et le trouvent positif, ils ignorent une grande partie de son fonctionnement. Ils connaissent peu ce qui s'y passe réellement. Les échanges avec les professionnelles apparaissent cordiaux, mais réduits à leur minimum. Ils ne participent que peu aux différents événements réunissant les parents et les professionnelles en dehors du cadre de l'accueil quotidien.

Pour éclairer ce paradoxe, j'ai interrogé des professionnelles. Une diversité d'observations apparaît : pour elles, les pères s'investissent manifestement dans la prise en charge de leur enfant au quotidien. Elles ne considèrent pas les pères comme démissionnaires. Cela est à souligner, car les professionnelles de l'enfance sont parmi les seules à voir effectivement des pères de façon fréquente. Cependant, une part, même faible, des pères des enfants inscrits ne vient jamais ou quasiment jamais dans la structure. En ce qui concerne les pères

qui viennent, elles observent qu'ils restent distants, timides et réservés. Une certaine distance caractérise leurs relations. Selon les professionnelles, c'est parce qu'ils ont des horaires qui ne leur permettent pas de venir, parce que leur femme ne travaille pas, parce qu'ils sont divorcés ou séparés. Ces « bonnes raisons » justifient l'absence de certains pères, mais ne l'expliquent pas totalement. Ainsi, ces « bonnes raisons » ne seraient pas aussi bien comprises et tolérées par les structures Petite Enfance s'il s'agissait des mères. L'absence des pères ne représente pas un problème sérieux. Les différences de comportement liées au genre masculin/féminin, dans l'accès à la structure ne font pas l'objet d'une réflexion. Les pères sont définis comme aides de la mère. Dans les interactions quotidiennes, l'explication de la distance, de la réserve est un peu plus ambiguë. Elles sont essentiellement interprétées en terme de comportement de genre. Les pères, parce qu'ils sont des hommes dans une sphère publique, se montrent plus distants et moins enclins au dialogue que les femmes. Les mères, elles, sont perçues comme prises dans les complexités de l'attachement physique à l'enfant. Ces observations, si elles sont vraies pour une part, expriment aussi des attentes en matière de figuration du rôle public. Les pères qui exposent leur angoisse de laisser l'enfant, ne sont pas réellement pris au sérieux. Ces comportements maternants troublent l'idée que les professionnelles se font des pères. La crèche apparaît comme un espace public où des rôles établis sont mis en scène sous le regard des professionnelles. La question de ce qu'est un père aujourd'hui, de la diversité des pratiques paternelles, ne semble pas non plus se poser pour les professionnelles interrogées.

Ces interprétations de la distance ou de la timidité des pères tendent à considérer cette distance non comme une co-production, mais comme le fait des pères eux-mêmes. Il s'agit aussi de voir comment la distance est une construction qui concerne d'abord tout parent et se joue dans le temps, l'espace et la conversation. Ainsi, si l'accueil et le soutien aux parents apparaissent comme des missions essentielles des professionnelles, les relations quotidiennes sont marquées par un certain nombre de difficultés générales, liées à la situation de tension souvent générée par la confrontation éducative entre parents et professionnelles, par le manque de disponibilité des professionnelles, par la configuration des espaces et des frontières, par les modes de manifestation de l'intérêt des parents pour la crèche, par l'attente et les représentations des professionnelles ... De façon plus générale, la question de la place des parents est relative à l'attente des professionnelles quant à leur

mode de participation. Ainsi, les parents ne décident-ils d'aucun projet, d'aucune orientation pédagogique de la crèche. Ils ne sont pas non plus consultés sur leurs attentes en matière éducative. Ils doivent suivre les contraintes de l'organisation. Dans ces conditions, un petit nombre de personnes seront amenées à échanger avec les professionnelles en allant au-delà des formules courantes concernant l'état de santé de l'enfant. Ceux qui sont le plus en phase avec les codes de la crèche, c'est-à-dire qui prennent l'initiative, qui montrent leur intérêt, qui comprennent ce que les professionnelles attendent en matière de transmission et de compréhension des règles, pourront « aller plus loin ». Ceux - pères ou mères - qui s'en éloignent, parce qu'ils ne parlent pas le français ou parce qu'ils n'ont jamais visité les lieux, seront d'autant plus confirmés dans leur distance. Les espaces et les frontières sont là pour rappeler que la place des parents est bien distincte de celle des professionnelles.

A partir de ce cadre, les mères apparaissent comme présentes aux rendez-vous qui vont permettre un repérage des lieux et des personnes, notamment au moment de l'inscription et des périodes d'adaptation. Ces moments vont permettre de développer une connaissance réciproque et de construire leur statut de partenaire privilégié. Les pères, eux, prennent souvent le train en marche. Ils ne savent pas d'où il est parti. Une majorité de pères ne bénéficie donc pas de cette mise en place de la relation, à l'occasion de laquelle on apprend le nom des professionnelles, on prend ses repères dans l'espace, on fait connaissance. Ainsi, si un père doit changer son enfant dans la crèche, il doit aussi connaître les lieux où le faire, ce qu'il a le droit d'utiliser comme matériel –savon, serviette, couches....Ces détails sont essentiels. S'approprier un lieu, des objets appartenant à une institution, qui plus est, dans une relation d'intimité avec l'enfant, demande beaucoup plus qu'une simple « autorisation » des professionnelles. Cela signifie que l'accueil des parents ne consiste pas uniquement dans une explicitation des règles, une visite et une rencontre des professionnelles (ce que déjà la majorité des pères ne fait pas), mais aussi dans une invitation, un apprentissage de l'utilisation des espaces et des objets, avec une explication précise de leur « mode d'emploi ».

La mère apparaît comme celle qui sait, et donc comme celle à qui les professionnelles vont parler le plus facilement. Le désir d'impliquer les parents dans les crèches apparaît d'abord comme une volonté de faire en sorte que les parents comprennent bien le fonctionnement de la crèche, pour qu'il n'y ait pas de problèmes. A ce titre, la mère est la mieux

positionnée, ne serait-ce que parce que c'est elle qui fait les premières démarches. La mère apparaît comme une interlocutrice privilégiée. L'héritage des crèches, centrées sur le soutien à la mère, ne semble donc pas avoir disparu, même s'il s'est déplacé. Lorsqu'il y a un problème, les professionnelles se tourneront vers la référente de l'enfant. Lorsqu'on ne voit jamais les pères, ce n'est pas un problème. Lorsque les mères ne sont pas là, c'est un sujet d'inquiétude.

Un autre point essentiel est que les occasions de rencontre amènent les femmes à parler d'elles-mêmes, et ce d'autant plus que les modes d'accueil répondent effectivement d'abord à un besoin de garde des mères plus qu'à un besoin des pères. Parlant d'elles-mêmes, elles parlent de leur condition de femme, qui, dans les quartiers d'habitat social, est, davantage encore que pour les hommes, marquée par la précarité. Ainsi, les structures d'accueil en viennent à soutenir les mères, et les femmes, parce qu'elles en ont besoin. Cela ne veut pas dire que les pères n'en ont pas besoin. Mais leurs problématiques restent bien secondaires en comparaison de celles des femmes qui sont les interlocutrices des professionnelles. Ces femmes, elles connaissent leur vie, elles peuvent les comprendre, ou du moins, elles disposent de clés pour appréhender la complexité de leur expérience et de leurs trajectoires.

Ainsi les pères peuvent-ils avoir l'impression que « c'est un monde de femmes ». Mais il semble que ces éléments prennent leur réelle dimension lorsque l'on considère le rapport entre les groupes hommes et femmes. La crèche ne voit que des professionnelles femmes. Les hommes y arrivent donc en minorité. Que constatent-ils ? Que la prise en charge publique, institutionnelle, des jeunes enfants est organisée, gérée, pensée, animée par des femmes. Si, dans l'univers privé, les rôles et les places des pères se transforment, l'institution montre une vision beaucoup plus traditionnelle de la séparation des rôles. Dans l'univers privé, les pères changent les couches des enfants. Leur identité masculine n'en est pas pour autant remise en cause. Mais s'ils sont amenés à montrer publiquement cette pratique dans un lieu où seules les femmes le font, ils peuvent être embarrassés.

Ainsi s'ils sont distants, absents ou réservés, ce n'est pas uniquement « parce qu'ils n'ont pas le temps » ou qu'ils laissent à leur femme le soin d'être des intermédiaires de la crèche. Non seulement les formes de participation et d'échange sont restreintes par un certain

nombre d'éléments, mais ces modes de participation favorisent les femmes. Ce constat ne relève pas d'une volonté des professionnelles d'exclure les pères ou d'une déconsidération systématique de leurs compétences, mais plutôt de processus, d'occasions de rencontre, de pratiques organisationnelles, qui amènent à voir en la mère l'interlocuteur le plus pertinent et la personne à soutenir. La reconnaissance des pères comme acteurs, à part entière, demande dès lors à la fois une reconnaissance sociale de l'investissement des pères dans la société contemporaine et de leur aspiration à disposer de plus de temps pour leur enfant, mais aussi des stratégies pour équilibrer des processus qui éloignent les pères des institutions.

Perspectives

- Un travail d'équipe sur l'accueil de la diversité

L'accueil au sens large des parents dans un contexte de diversité sociale et culturelle est actuellement réfléchi dans le cadre d'un réseau européen nommé DECET²⁸ (Diversity in early Childhood Education and Training). Des structures d'accueil en Europe et des professionnels de la formation ont engagé un travail de réflexion et de création d'outils pour construire un véritable partenariat avec les parents (Vandenbroeck, 2005). Au départ, la problématique était surtout culturelle : comment prendre en compte les aspirations des parents issus de cultures étrangères ? Comment faire en sorte qu'ils participent à la vie de la structure ? De nombreuses pistes de travail ont émergé, qui mettent l'accent sur la valorisation des « cultures d'origine » en recrutant du personnel issu de l'immigration, en utilisant les différentes langues des parents dans le cours des activités avec les enfants, en engageant un dialogue approfondi sur les pratiques de soin et d'éducation entre les parents et la crèche. Certaines structures en Belgique flamande ont également mis place des quotas selon les origines culturelles pour favoriser un accès aux personnes qui en étaient le plus éloignées, étrangères à ces modes d'accueil. Des espaces d'échange se sont créés : accueil le matin enfants-parents autour d'un café, espaces de débat et de dialogue entre parents, activités partagées parents-professionnelles-enfants..... Expérimentées depuis de nombreuses années, mais encore peu nombreuses, les crèches parentales situées dans les

²⁸ D.E.C.E.T est financé par la Fondation Bernard Van Leer, et regroupe neuf partenaires européens du champ de la petite enfance engagés dans des actions de formation sur le thème du respect pour la diversité (voir le site www.decet.org).

quartiers ont aussi permis de montrer les bénéfices d'activités et de décisions partagées entre parents et professionnelles. Dans quelques lieux d'accueil expérimentaux, les parents peuvent venir et rester dans la crèche le temps qu'ils souhaitent. Dans tous les cas, il s'agit d'un renversement assez important de la place de chacun. La structure d'accueil n'est plus dans une position unique et n'exerce plus un monopole pour demander aux parents de se conformer à l'organisation, mais engage des processus pour répondre à leurs aspirations, à leurs attentes, à leur mode de participation. Pour les connaître, un travail sur l'accueil quotidien est réalisé.

Aujourd'hui, dans ce réseau, la question de la diversité concerne aussi le genre. Comme le souligne François Njapou, « la question du genre est apparue comme une des formes de diversité dans les lieux d'accueil de la petite enfance (...) ; les recommandations de l'Union européenne et les plans d'action Etat-Région en France valorisent l'intégration du genre dans les politiques publiques dans un objectif de mieux répondre aux aspirations des hommes et des femmes, à la fois comme facteur de lutte contre les discriminations et les inégalités et comme facteur de progrès social et économique » (Njapou, 2005). Il en résulte que les professionnelles s'interrogent sur les parents au masculin.

- Un travail d'équipe sur la prise en compte du genre dans l'accueil et la participation

Un travail d'équipe apparaît fondamental concernant l'explicitation des représentations que les professionnelles se font des pères accueillis, afin de dégager les comportements attendus. Quel est le rôle ou quels sont les rôles des pères ? Quels sont les rapports entre les pères et les soins ? Les soins donnés par les pères sont-ils importants dans la vie de l'enfant ? Les pères se posent-ils des questions ? De quel type ? Mais ces questions doivent s'élargir à la mère. Penser le genre dans la relation à l'enfant, dans les tâches à réaliser, dans le rapport à l'emploi et dans l'articulation de ces éléments peut renouveler la place des pères et les pratiques d'accueil d'une manière générale. Les pratiques d'accueil pourraient se réfléchir systématiquement en terme de genre. Comme le souligne Barker (2004), le changement culturel profond que nécessite un projet d'implication des pères passe par une analyse des modes d'accueil « genrés » d'une structure. Il s'agit d'analyser, ainsi que nous avons tenté de le faire, les écueils que rencontre l'institution dans la participation des pères. C'est à partir de ces observations que chaque structure pourra trouver des pistes sur lesquelles s'appuyer pour impliquer davantage les pères. Par exemple, à partir des

observations faites dans ce travail, un de ces moyens est un travail sur les premières rencontres, notamment l'inscription et le temps d'adaptation. La structure peut inviter fortement les pères, voire les « obliger » à venir à l'inscription (mais à qui parle-t-on alors ? Et de quoi parle-t-on ?). Si la structure ne souhaite pas rendre cette co-présence obligatoire, elle peut tout à fait organiser deux séances d'inscription selon les temps disponibles des parents. Ainsi, les structures pourraient proposer systématiquement une visite le samedi ou à un horaire qui leur convient, dans la journée, aux pères indisponibles pour le rendez-vous fixé. Tous les pères, y compris les pères séparés de leurs conjointes ou les pères en prison pourraient être sollicités pour une visite, une rencontre ou des activités particulières. Ils pourraient recevoir le projet pédagogique ou une présentation des activités de l'enfant et du personnel qui l'encadre. Il ne s'agit pas d'impliquer les pères de façon obligatoire, mais de penser la participation aussi du côté des pères, comme d'ailleurs du côté de toute personne différente qui n'entre pas dans la norme attendue par l'organisation. Il ne s'agit pas non plus d'obliger les pères à participer à des actions, mais à construire avec les parents les lieux de socialisation de leur enfant, c'est-à-dire de construire avec eux les façons dont chacun souhaite jouer un rôle. Certains pères raconteront des histoires, d'autres tondront la pelouse ou répareront un meuble, d'autres proposeront des sorties, d'autres auront plaisir à regarder des photographies, d'autres s'engageront dans la définition du projet d'établissement et dans les pratiques pédagogiques.

Penser le genre, c'est aussi réfléchir à la manière dont on parle des pères. Il s'agit de trouver des solutions pour travailler avec les mères à la promotion de relations positives avec les pères et leurs enfants, quelle que soit la situation. Par exemple, les mères ont un impact particulièrement fort sur la relation entre le père non résident et ses enfants. D'une façon générale, on observe que les conflits parentaux sont étroitement associés à une moindre implication des pères auprès de leurs enfants.

- Des activités spécifiques aux pères ?

Des modes d'implication spécifiques aux pères, dans le sens où ils s'appuient sur des pratiques dites masculines, peuvent permettre d'engager une participation. Ainsi, les actions menées dans les programmes d'implication des pères montrent des pères qui

peuvent jouer, construire, sortir, faire du sport avec leurs enfants²⁹. Ce type d'action insiste souvent sur le jeu et sur la possibilité des pères de définir en partie eux-mêmes les activités. Ces expériences s'appuient sur les pratiques dominantes dans le monde masculin, qui sont aussi pour partie des stéréotypes. Mais il faut sans doute les voir plus comme des « produits d'appel » que comme une expression naturalisée de l'identité masculine qui, comme l'identité féminine, est en perpétuelle construction et reconstruction. Selon Bartlett et Vann, on observe dans plusieurs programmes une diversité des activités proposées aux pères : approches pratiques et actives avec les enfants (sports et jeux) qui peuvent aider les pères à développer les liens avec leurs enfants, activités « d'adultes », focalisées sur des activités récréatives pour adultes (sorties de groupes, événements sportifs, pêche, visites au musée), activités centrées sur la famille (pique-niques, sorties, expériences culturelles...), activités de conseil et de soutien, c'est-à-dire des services qui répondent aux besoins des pères en terme de droit, de santé, d'organisation de la maison... La pluralité des services proposés dans certains programmes montre qu'un point clé est de considérer les pères avant tout comme des personnes, et non uniquement en tant que parents. Une pluralité de services répond aussi à l'enjeu de s'adapter aux trajectoires des parents, dont les contours se transforment rapidement.

Ces actions sont souvent réalisées dans des groupes non-mixtes. Les groupes d'échange, en particulier, qui reposent en grande partie sur le dialogue entre parents, peuvent apparaître

²⁹ A Edimbourg en Ecosse, le club des papas (Dad club) se présente ainsi sur son tract en couleur et papier glacé. Voici le côté recto :

« Le club des papas, projet pour les pères isolés (lone fathers).

Des jeunes enfants, pleinement à vous ? Papa à plein temps ou papa occasionnel (*contact dad*). Activités pour les pères isolés et les pères qui voient leurs enfants de temps en temps (*Activities for single and contact fathers with young children*). Activités : sorties gratuites, rencontres avec d'autres pères, soutien et information ».

Voici le verso :

« Qu'est-ce que le club des papas ? Est-ce que c'est pour moi ?

Vous avez besoin de venir avec votre enfant d'âge préscolaire que vous prenez en charge tout seul, même si l'enfant n'habite pas chez vous. Pères de tous âges ont leur place.

Le club des papas organise des activités et des sorties pour des pères seuls et leurs jeunes enfants, mais aussi des pères qui voient leur enfant uniquement de temps en temps.

Vous et votre enfant avez la possibilité de proposer où nous allons et ce que nous faisons

Téléphonez au responsable du projet pour en savoir plus.

Les minibus du samedi sont organisés par le responsable du projet.

Nous allons dans des centres de jeux calmes, à la piscine, dans des parcs de jeux, à la place et dans d'autres lieux

Vous aurez la possibilité de rencontrer d'autres hommes qui élèvent leur enfant seuls et vos enfants s'amuseront bien

D'autres activités sont proposées durant la semaine ».

S'y ajoutent des renseignements sur l'association « one parent families Scotland », dont le numéro d'appel est gratuit, le numéro de portable du responsable du projet, son mail. Les choses ne sont pas faites à moitié.

comme plus difficiles à réaliser, surtout s'ils sont mixtes. Parler de ses échecs peut apparaître plus difficile pour les hommes que pour les femmes. Mais là encore, si cela est vrai, il s'agit de ne pas « naturaliser » les comportements de genre. Ainsi, comme on a essayé de le montrer, la confiance qui peut se construire de façon préalable est peut-être plus importante que le mode d'expression de soi. Il reste clair que cette confiance peut s'appuyer sur des signes communs d'appartenance (ainsi le responsable d'une action peut être un homme), mais cela ne va pas de soi. Dans le cas contraire, seules des femmes pourraient parler aux femmes et les hommes aux hommes. Ainsi, au Québec, une expérience d'un groupe de parole de pères montre que les hommes se disent satisfaits que ce groupe soit animé par une femme (Bolté et al., 2002). Gary Bartlett et Nigel Vann (2004) constatent que les hommes réagissent de façon diverse à l'animation d'un groupe de pères par une femme. Des méthodes de recrutement spécifiques sont aussi développées pour amener les pères dans les actions. Elles insistent sur l'information, à réaliser en interne et en externe, sur le fait d'aller là où les pères se trouvent (leur lieu de travail), d'utiliser la publicité « gratuite » que le travail avec les pères peut générer dans les médias, d'utiliser un langage susceptible d'attirer les pères, de faciliter le transport (par exemple proposer le bus gratuit)... Il s'agit aussi de partir des préoccupations des pères : passer du temps avec ses enfants, partager ses expériences et se faire des amis (pour les pères seuls notamment), apprendre ses droits en tant que pères, être aidés à trouver du travail, trouver de l'aide face à des changements dans la vie de famille (séparation, premier enfant, dépression, violence, enfant qui pose des défis...).

- Engager des professionnels masculins

Engager des professionnels masculins peut transformer profondément les pratiques d'accueil. En observant des hommes s'occuper d'enfants, les pratiques paternelles peuvent trouver une sorte de légitimité à s'exprimer dans la crèche (Murcier, 2003). C'est là un point essentiel. Les changements qui s'opèrent dans la sphère privée doivent pouvoir trouver des échos dans la sphère publique, qu'il concerne la diversité culturelle ou la diversité de genre. Le modèle de mixité et d'égalité promu par les pouvoirs publics est largement contredit par l'omniprésence des femmes dans les structures d'accueil des enfants, qui rappelle de façon radicale, à tous, y compris aux enfants, que la petite enfance est une affaire de femmes.

Mais il faut rappeler que si la maternité est une construction sociale, la paternité l'est aussi. Et pour les professionnels, il s'agit de réfléchir aux façons dont se construisent ces catégories et comment ils y participent. Ainsi, un professionnel homme peut tout à fait adopter les mœurs de la crèche et se distancier beaucoup plus qu'une professionnelle qui aura développé des compétences relationnelles et une curiosité pour les savoir-faire des pères, parfois très éloignés de ceux connus et valorisés dans l'enceinte de sa structure. C'est bien de l'accueil des différences et de la co-éducation qu'il s'agit, dans la découverte et la mise en valeur des différences. Nous avons évoqué les réticences des accueillantes à la présence d'hommes professionnels (peur de la pédophilie notamment). A cela, il faut ajouter parfois les réticences des mères elles-mêmes. Des entretiens informels avec des accueillantes de lieux d'accueil enfants-parents témoignent souvent que ce sont parfois les femmes elles-mêmes, ou parfois les conjoints de ces femmes, qui ne souhaitent pas qu'un homme soit présent dans le lieu d'accueil³⁰.

- Soutenir les pères

Les structures d'accueil de l'enfance peuvent engager des actions de soutien à la parentalité du côté des pères ou construire des actions avec des partenaires. Les programmes analysés par Gary Bartlett et Nigel Vann (2004) montrent que les institutions de soutien à la famille d'une façon générale sont centrées surtout sur les femmes. Pourtant, les interventions qui ont été expérimentées dans divers pays du monde concernent la prévention liée à la grossesse³¹, la préparation à la parentalité, le soutien spécifique aux rôles paternels, qui se concrétise par des conseils individuels, des soutiens ponctuels, des appuis en cas de crise conjugale, des groupes de soutien, des ateliers parentaux, des sessions individuelles sur des compétences parentales (activités avec les enfants, soins, jeux...), des conseils concernant les droits des pères³² (soutien juridique), des conseils aux parents dans lesquels sont impliqués des pères (questions de couple...). D'autres formes d'intervention concernent les

³⁰ Les lieux d'accueil enfants-parents ont cette spécificité d'accueillir ensemble parents et enfants. Ils proposent donc des échanges et des activités en commun entre parents et professionnelles. Une professionnelle me témoignait ainsi qu'une mère ne souhaitait pas la présence d'un homme comme accueillant, ou d'un père présent dans le lieu du fait de la jalousie de son mari. D'autres accueillantes témoignaient de ce que certaines femmes souhaitaient que cela reste un lieu pour les femmes, cette intimité permettant l'expression de sujets qui ne seraient pas abordés en présence d'hommes. Les espaces de la petite enfance peuvent apparaître ainsi comme un refuge pour certaines femmes.

³¹ Par exemple le Fathering Project à Seattle (USA), met en place un travail avec les pères avant l'accouchement de leur conjointe et les mois après la naissance.

³² Ce soutien peut passer par des groupes de parole sur les questions de droit des pères (cf. SOS Papa en France)

enjeux liés à l'emploi et la conciliation avec la responsabilité parentale. Les organismes d'insertion professionnelle, qui rencontrent les pères, sont à même de s'engager à prendre en compte la paternité dans la trajectoire des hommes, d'organiser des espaces destinés à faire un travail pour concilier travail et vie de famille. Ainsi, certains programmes d'insertion professionnelle ont-ils systématiquement intégré des services pour les pères. A Minneapolis a été créée une des premières agences qui fournisse un ensemble de services pour les pères. L'enjeu d'impliquer les pères les plus en difficulté est réalisé à travers certaines actions : travailler avec les pères en prison, avec les pères sortant de prison ou avec les pères anciens délinquants.

Il est nécessaire d'inclure les pères dans les questions de santé et d'éducation de leurs enfants, et d'aborder avec eux les questions de droit, de rôle, de responsabilité dans des contextes de changement rapide. On constate en fait que très peu d'initiatives utilisent les rôles d'hommes s'occupant d'enfants comme principe d'élaboration de programmes de lutte contre les exclusions et la pauvreté. Certaines actions, au Pakistan ou en Inde, témoignent de l'importance d'impliquer les pères dans les questions de mortalité infantile et maternelle. Certains programmes, notamment en Australie ou en Afrique, tentent d'articuler la paternité et l'identité masculine, en traitant des questions de la violence entre les sexes et des maladies sexuellement transmissibles³³. En Afrique du Sud, le programme Engender Health implique les pères sur leur lieu de travail pour discuter des questions des rapports hommes/femmes et des normes propres à chaque genre, de séparation conjugale et du devenir des enfants. En fin de compte, il s'agit de reconnaître l'importance du rôle que jouent les pères dans la vie de leurs enfants, dans leur famille et dans leur groupe d'appartenance et donc dans les instances qui visent à soutenir les familles³⁴.

La sollicitation des pères peut se réaliser à des étapes particulières de leur trajectoire, lors desquelles ils se trouvent aux prises avec un certain nombre de questions qui restent souvent sans réponse : l'attente de la grossesse, la naissance, la maladie d'un enfant, les interactions avec la justice, le changement d'emploi, l'entrée en formation apparaissent comme des périodes de potentielle reconfiguration de l'exercice de la paternité. Lorsque

³³Au Nigéria, le programme *Conscientizing male adolescent* a pour objectif d'aider les adolescents à penser de façon critique les rapports entre les genres et à développer la connaissance sur le pouvoir et le sexisme.

³⁴Des recherches citées par Barker (2004) mettent en lumière le rôle que les hommes jouent dans l'élaboration des décisions concernant la vie des femmes et des enfants.

l'enfant entre en crèche ou est concerné par un autre mode d'accueil, il y a là aussi une étape qui marque un changement.

Ce type d'action montre que les formes de soutien aux pères peuvent être variées et qu'elles peuvent se construire entre plusieurs institutions, entre les lieux de travail et les institutions. Les facteurs de réussite d'une implication des pères dans une organisation résident pour partie dans les relations entre les différents organismes qui touchent des pères, qu'ils disposent de services aux familles ou pas. Les liens entre les services de l'emploi, le soutien aux familles et les autres organisations du travail social (lutte contre la drogue, MST...) favorisent l'orientation des pères vers les services adaptés.

Pour envisager sérieusement ces perspectives, il apparaît nécessaire de soutenir les équipes dans un travail de recherche, d'évaluation, de formation et d'appui permanent et dans la mise en place d'un réseau d'institutions, de décideurs politiques et de chercheurs.

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bardin C. 1996, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF.
- Barker G. (dir.), 2004, *Supporting fathers. Contributions from the International Fatherhood Summit*, Bernard Van Leer Foundation.
- Bauer D. 2006, « Le temps des parents après une naissance », *Etudes et Résultats*, n°483, DREES.
- Baudelot O. et Rayna S. (dir.) 1999, *Les bébés et la culture. Eveil culturel et lutte contre les exclusions*, Paris, L'Harmattan.
- Beaud S. et Weber F., [1997] 2003, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.
- Benguigui Y. 1997, *Mémoire d'Immigré. L'héritage maghrébin*. Production Canal + [Film].
- Bloch F., Buisson M., 1998, *La garde des enfants. Une histoire de femmes*. Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales.
- Blöss T. et Odena S., 2005, « Idéologies et pratiques sexuées des rôles parentaux. Quand les institutions en confortent le partage inégal », *Recherches et Prévisions*, N°80, CNAF.
- Bolté C et al., 2002, *Sur le terrain des pères. Projets de soutien et de valorisation du rôle paternel*, GRAVE (Groupe de Recherche et d'Action sur la Victimisation des enfants), Québec.
- Bosse-Platière S., 2004, *Accueillir les parents des jeunes enfants. Un soutien à la parentalité*, Paris, Eres.
- Bouamama S. et Saoud H., 1996, *Familles maghrébines de France*, Paris, Desclée de Brouwer
- Boussard V. Mercier D. Tripier P. 2004, *L'aveuglement organisationnel ou comment lutter contre les malentendus*, Paris, CNRS Editions.
- Bouve C., 2001, *Les crèches collectives : usagers et représentations sociales. Contribution à une sociologie de la petite enfance*, Paris, l'Harmattan, 2001

Bouve C., 2005, « La coopération parents-professionnels. Pratiques d'hier, figures d'aujourd'hui », in Thollon-Behar M-P. Dir, *Parents professionnels, comment éduquer ensemble un petit enfant ?* Paris, Eres.

Bouve C.1999; « Confrontation des pratiques éducatives entre familles et crèches collectives », *Recherches et Prévisions*, n°57-58, Paris, CNAF.

Brougère G. et Rayna S, 2005, *Accueillir et éduquer la petite enfance*, Presses de L'INRP.

Brousse C., 1999, « La répartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale », *France Portait social*, Paris, Insee.

Bruel A., 1997, *Un avenir pour la paternité ? Jalons pour une politique de la paternité*, Rapport présenté au Ministère de l'emploi et de la solidarité, Ministère du Travail et des Affaires Sociales.

Castelain-Meunier. C., 1997, *La paternité*, Paris, PUF.

Castelain-Meunier. C., 2003, *Les métamorphoses du masculin*, Paris, PUF.

Cresson G. 1998, « Formations et compétences dans les métiers du contact direct avec les petits enfants : quelques enjeux, conflits et paradoxes », *Lien social et politique*, n°40.

Delaisi de Parseval G. et Lallemand S. 1980, *L'art d'accommoder les bébés*, Paris, Odile Jacob.

Delumeau J. Roche D. (dir.) 1990, *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse.

Ridder G. et Céroux B., Bigot S. « Les projets d'implication paternelle à l'épreuve des premières années ». *Rapport de recherche pour la CNAF*, 2003.

De Ridder G. et Legrand C., 1996, « Distance professionnelle et intimité affective. Les demandes paradoxales à l'égard des assistantes maternelles » in, *Faire ou faire faire*, Sous la direction de J.-C Kaufmann, Presses Universitaires de Rennes.

Devault A. Gaudet J., 2003, « Le soutien aux pères de familles biparentales : l'omniprésence de « docteur maman », *Service social*, volume 50, Université du Québec à Montréal.

Delcroix C. « Immigration : histoire et mémoires », in *Informations sociales*, n°56, CNAF.

Delcroix C., 1990, « A la recherche des pères défailants », *Le groupe familial*, n°126, Paris.

Donzelot J., 1977, *La police des familles*, Paris, Editions de Minuit.

Duchesne S. et Haegel F., 2005, *L'enquête et ses méthodes. L'entretien collectif*, Paris, Armand Colin.

- Durut-Bellat M., 2004, « Ecole de garçons, école de filles », *Ville, école, intégration*, N°138.
- Ecart d'identité (revue), *Visages du père dans l'immigration*, décembre 1994, n°71.
- Elias N. 1989, *Qu'est-ce que la sociologie ?* Paris, Presses Pocket.
- Eme B. 1993, *La croisée des liens. Les lieux d'accueil enfants- parents de quartiers*, Paris, fondation de France.
- Ferrand M., 2004, *Féminin, masculin*, Paris, La Découverte.
- Godelier M. 2004, *Métamorphoses de la parenté*, Paris, Fayard.
- Goffman E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Tome 1, *La présentation de soi* ; tome 2, *Les Relations en public*, Paris, Ed. de Minuit.
- Goffman E. 1974, *Les rites d'interactions*, Paris, Ed. de Minuit.
- Goffmann E. 2002 [1977]; *L'arrangement entre les sexes*, Paris, La dispute.
- Guenif-Souilamas N., 2000, *Des beurettes aux descendantes d'immigrants nord-africains*, Paris, Grasset/Le Monde.
- Guionnet C. et Neveu E., 2004, *Féminins/masculins. Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin.
- Hammouche A. 1997, « Famille relationnelle en situation migratoire, autorité paternelle et puissance publique », *Lien social et politiques* n°37
- Hurstel F., 1997, *La déchirure paternelle*, Paris, PUF.
- Kauffman J.C, 1998, *Les méthodes en sociologie. L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin.
- Kaufmann J.C, 1996, *Faire ou faire faire. Familles et services*, Presses universitaires de Renne.
- Kellerhals J. et Montandon C. 1991, *Les stratégies éducatives des familles*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- Knibielher Y., 1987, *Les pères aussi ont une histoire*, Paris, Hachette.
- Knibielher Y. 2000, *Histoire des mères et de la maternité en Occident*, Paris, PUF.
- Lacoste-Dujardin C. 1996, *Des mères contre des femmes*, Paris, La Découverte.
- Lamb E. Michael et Lewis C., « Fathers : the research perspectives », in Barker G. (dir.), 2004, *Supporting fathers. Contributions from the International Fatherhood Summit*, Bernard Van Leer Foundation.

- Lefaucheur N. 1997, « Pères absents et droit au père : la scène française, » *Lien social et politique*, n°37.
- Leprince F., 2003 *L'accueil des jeunes enfants en France : état des lieux et pistes d'amélioration*. Rapport pour le Haut Conseil de la population et de la famille.
- Lowy Il. Et Rouch H., 2003, « Genèse et développement du genre : les sciences et les origines de la distinction entre sexe et genre », *Cahiers du genre*, n°34, L'Harmattan.
- Martin C., 1999, *Le sentiment de responsabilité parentale et comment il se délègue*, *Information sociales*, n°73-74,
- Martin C. 2003, *La parentalité. Perspectives sociologiques*, Rapport pour le Haut Conseil de la Population et de la Famille.
- Mailat M. 1996, « Le regard des professionnels », *Informations sociales*, n°56, CNAF
- Maruani M. 2000, *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte.
- Méda D., Dromel N. Cette G., 2004, « Les pères, entre travail et famille. Les enseignements de quelques enquêtes », *Recherche et Prévisions*, n°76, CNAF.
- Mozère L., 1998, « Les métiers de la crèche. Entre compétences féminines et savoirs spécialisés », *Cahiers du Genre*, n°22, L'Harmattan.
- Murcier N. 2005, « Le loup dans la bergerie. Prime éducation et rapports sociaux de sexe », *Recherches et Prévisions*, n°85, CNAF.
- Nahoum-Grappe V. 1996, *Le féminin*, Paris, Hachette.
- Neyrand G ; 2000, *L'enfant, la mère et la question du père. Un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*, Paris, PUF.
- Neyrand G., 1999, « Savoirs et normes sociales en matière de petite enfance », *Recherches et Prévisions*, n°57-58, CNAF.
- Njapou François, 2005, « Genre et diversité en formation d'éducateur de jeunes enfants », *Communication à la journée d'étude Petite enfance et rapports sociaux de sexe*, Lille.
- Paugam S., 2000, *Le salarié de la précarité*, Paris, PUF.
- Odena S., 2003, *Les relations entre parents et services de garde : rapports de pouvoir, de confiance et de compétence*, Rapport pour la CNAF.
- Perrot M. (Dir.), *Histoire des femmes au XX siècle*, Le Seuil,
- Pétonnet C., 1985, *On est tous dans le brouillard*, Paris, Galilée.
- Pitrou A., 1994, *Les politiques familiales. Approches sociologiques*, Syros.
- Pitrou A. 2001, « Enfants confiés, Parents méfiants? », *Informations sociales*, n°93.

- Réa A et Tripier M., 2003, *Sociologie de l'immigration*, Paris, La Découverte, coll. Repères.
- Ruault M et Daniel Audrey, 2003, « Les modes d'accueil des enfants de moins de 6 ans, premiers résultats de l'enquête réalisée en 2002 », *Etudes et résultats*, DREES, n°235.
- Sayad A., 1999, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil.
- Ségalen M. 1996 (1^o édition 1981), *Sociologie de la famille*, Paris Armand Colin,
- Singly F. de, 1993, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan.
- 1996, *Le Soi, le couple, la famille*, Paris, Nathan.
- Singly F. de (dir.) 1991, *La famille, l'Etat des savoirs*, Paris, La Découverte.
- Schwartz O. 1990, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF.
- Sullerot E., 1992, *Quels pères quels fils*, Paris, Fayard.
- Tannen D., 1990, *Décidément tu ne me comprends pas !* Pocket.
- Thin D.; 1998, *Quartiers populaires : l'école et les familles*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon
- Noiriel G. 1988, *Le creuset français. Histoire de l'immigration XIX-XX siècles*, Paris, Seuil
- Rude-Antoine E. « Trajectoires familiales, transformation des rôles et des statuts », in *L'immigration l'état des savoirs*.
- Villeneuve-Gokalp C., 1993, « La recomposition du paysage familial après la séparation des parents », Insee, *La société française*, p.322-329
- Vandenbroeck M; 2005, *Eduquer nos enfants à la diversité*, Paris, Eres.
- Welzer-Lang D. (dir.), 2004, *Les hommes en changement. Actes du séminaire européen sur les résistances masculines aux changements*, Toulouse, 20-21 février 2004.

ANNEXES

1. Guide d'entretien avec les professionnelles

Pour rappel, un guide d'entretien sert de support à l'enquêteur pour mener l'entretien, mais n'est pas remis à l'enquêté(e). Le guide s'adapte au vécu de la personne et aux réponses apportées. Notre méthodologie de travail s'appuie sur les principes décrits par Florence Weber et Stéphane Beaud dans « le guide de l'enquête de terrain », éditions de la Découverte 2003)

- Selon vous quel est votre rôle dans l'accueil des parents ?
- Comment se passe l'accueil des parents ?
- Quelles activités proposez-vous aux parents ?
- Quels sont les lieux de la rencontre avec les pères ?
- Les voyez-vous souvent ?
- Comment se passe la rencontre ?
- Décrire en détails les pères qu'elles connaissent.
- Pourquoi les parents mettent-ils leur enfant en crèche ?
- Comment voyez-vous vos relations avec eux ?
- Est-ce que les hommes ont des attitudes spécifiques ? En quoi voit-on que c'est un homme et non une femme ? Quels sont les points communs ?
- Sont-ils présents lors des temps
 - d'inscription
 - d'adaptation
 - de contact quotidien pour venir amener et chercher l'enfant
 - d'activités spécifiques (séance d'info, ateliers parents-enfants, fêtes)
- Pour chaque rencontre :
 - Comment participent-ils ?
 - Comment se comportent-ils ?
 - Centres d'intérêt ?
 - Besoins ?
 - Différence avec les femmes ?
 - De quoi parlent-ils ?
- Présence de pères pour emmener et venir chercher l'enfant
 - Comment se comportent-ils ?
- Les hommes et...
 - les émotions de l'enfant
 - les besoins de l'enfant
 - les soins médicaux
 - les évolutions de l'enfant
 - les apprentissages
- Est-ce qu'il y a un homme dans l'équipe de la crèche ? Y en a-t-il déjà eu ?
- Si non, s'il y en avait un, est-ce que cela changerait quelque chose dans l'accueil des pères et des mères ?
- Y a-t-il des associations, des groupes de pères ?
- Qu'attendent-ils que l'enfant fasse quand il est en crèche ?
- Les mères parlent-elles des pères ? Comment les mères parlent-elles des pères ?
- Comment voyez-vous le rôle que jouent les pères dans les familles accueillies ?
 - Familles biparentales

- Familles recomposées
- familles « monoparentales » (père ou mère)
- Est-ce qu'il est important qu'ils jouent un rôle dans la famille ? En quoi ? Quels types de rôles ?
- Pensez-vous qu'il est important que les pères s'investissent dans la crèche ?
- Qu'est-ce qui peut freiner leur investissement ?
- Qu'est-ce qui peut favoriser leur investissement / participation ?
- Est-ce que la structure a envisagé de faire des actions pour les pères uniquement ?
- Comment imaginer des actions qui favorisent leur investissement ?

2. Guide d'entretien avec les pères

- A la naissance de l'enfant, est-ce que vous avez pensé à vous arrêter de travailler vous ou votre femme ?
- Quel était votre souhait quant à l'accueil de l'enfant ?
- Quel était celui de votre femme à la naissance de l'enfant ?
- Comment votre enfant est-il arrivé à la crèche ?
- Selon quels horaires est-il accueilli ?
- Est-ce que cela correspond à vos attentes ?
- Est-ce que vous avez pu en discuter avec les professionnelles ? Avec qui ?
- Aller à la crèche, comment cela s'est-il passé la première fois ?
- Comment cela se passe-t-il pour votre enfant à la crèche ? (repas, sieste, relations aux autres enfants, relations aux éducateurs, éducation, langue, apprentissages)
- Que pensez-vous que votre enfant fasse à la crèche ?
- Est-ce que les activités et les apprentissages de l'enfant sont ceux que vous attendez ?
- Vos enfants ont-ils des amis à la crèche ?
- Comment se passe l'accueil à la crèche pour votre enfant ?
- Que pensez-vous des éducateurs ?
- Que pensez-vous des locaux, de l'espace pour les enfants ?
- Comment est-ce que vous avez des informations sur la vie de votre enfant ?
- Est-ce que vous avez le sentiment d'avoir suffisamment d'informations ?
- Qui va le plus souvent chercher l'enfant à la crèche ?
- S'il y a un souci, qui va en parler aux professionnelles ? (enfant malade, autre problème...)
- Avec le recul, qu'est-ce que vous attendiez de la crèche et qu'attendez-vous aujourd'hui ?
- Selon vous quel est le rôle des professionnelles vis à vis de l'enfant ? Que souhaitez-vous qu'elles fassent et ne fassent pas ?
- Qu'est-ce qui vous plaît/vous déplaît à la crèche ?
- Est-ce que vous connaissez d'autres parents à la crèche ? Comment les avez-vous rencontrés ?
- Pensez-vous que les professionnelles ont les mêmes principes que vous en ce qui concerne l'éducation de votre enfant ?
- Est-ce que vous utilisez d'autres modes d'accueil ?
- Est-ce que vous avez déjà été sollicité pour participer à des activités à la crèche ?
- Aimerez-vous participer à des activités ?
- Quand l'enfant est à la maison, est-ce que vous pouvez me décrire sa journée ?
- Lorsqu'il n'est pas à la crèche, qui s'occupe de l'enfant ?
- Comment voyez-vous votre rôle de père ?

- Où êtes-vous né ?
- Où est née votre femme ?
- Est-ce que vous êtes marié ?
- A quel âge avez-vous eu votre premier enfant ?

- Est-ce que vous avez une qualification professionnelle ? Quel métier exercez-vous ou Avez-vous exercé ? (étapes professionnelles)
- Comment voyez-vous votre quartier ?
- Quel était le métier de vos parents ?
- Avez-vous le sentiment de donner la même éducation à vos enfants que vos parents à vous-même ?
- Est-ce que vous avez le sentiment que vous êtes papa de la même manière que votre père ?
- Est-ce que vous avez de la famille dans le quartier ? Dans la ville ? Quelles sont vos relations avec elle ?
- Est-ce que vous la voyez fréquemment ?
- Quand vous êtes-vous vus la dernière fois ? A quelle occasion ?
- A quelles occasions les voyez-vous ?
- Que pensez-vous que les pères doivent jouer comme rôle auprès de leurs enfants ?
- Est-ce que vous avez des amis qui sont aussi papa ? Ont-ils les mêmes pratiques que vous ? Comment les vivent-ils ? Comment est-ce qu'ils concilient leur rôle de père et leurs autres activités ?
- Selon vous éduque-t-on pareillement un garçon et une fille ?
- Qu'est-ce que vous souhaitez voir développer chez lui / elle pour quand il sera grand ?